



Département d'évaluation  
de la recherche

Unité de recherche  
Dossier d'autoévaluation

**CAMPAGNE D'EVALUATION 2018-2019**  
**VAGUE E**

*N.-B. : on renseignera ce dossier d'autoévaluation en s'appuyant sur l' « Aide à la rédaction du dossier d'autoévaluation d'une unité de recherche ».*

**INFORMATIONS GENERALES**

Nom de l'unité : Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques URM CNRS 8019

Acronyme : CLERSE

Domaine et sous-domaine dans la nomenclature du Hcéres :

SHS 2-4 Sociologie, démographie & SHS 1-1 Economie

Directeur.rice pour le contrat en cours : Sébastien Fleuriel

Directeur.rice (ou du porteur de projet) pour le contrat à venir : Bernadette Tillard

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Restructuration

Création ex nihilo

**Établissements et organismes de rattachement :**

Liste des établissements et organismes tutelles de l'unité de recherche **pour le contrat en cours et pour le prochain contrat** (tutelles).

Contrat en cours :

- Université Lille 1
- CNRS
- ULCO

Prochain contrat :

- Université de Lille
- CNRS
- ULCO (Université Littoral Côte d'Opale)

**Choix de l'évaluation interdisciplinaire de l'unité de recherche (ou d'une ou plusieurs équipes internes) :**

Oui

Non

## Table des matières

<b>1-</b>	<b><i>Présentation de l'unité</i></b> .....	<b>4</b>
	Introduction .....	4
	Tableau des effectifs et moyens de l'unité.....	5
	Insertion dans l'Université de Lille et engagement dans les formations .....	7
	Insertion dans l'écosystème socio-économique .....	7
	Dimension internationale.....	8
	Prise en compte des recommandations de la précédente évaluation .....	10
<b>2-</b>	<b><i>Présentation de l'écosystème recherche de l'unité</i></b> .....	<b>11</b>
<b>3-</b>	<b><i>Produits et activités de recherche</i></b> .....	<b>12</b>
	Bilan scientifique .....	12
	Données chiffrées .....	12
	Axe 1 – Ancrages et Dynamiques Comparés du Politique (ADCP) .....	13
	Axe 2 – Mondes du Travail, Mondes Privés.....	18
	Axe 3 – Économies et sociétés : développement, richesse, innovation et régulation... 25	
<b>4-</b>	<b><i>Faits marquants</i></b> .....	<b>31</b>
	Ensemble de l'unité .....	31
	Axe 1 – ADCP .....	32
	Axe 2 – MTMP.....	33
	Axe 3 – Économies et sociétés : développement, richesse, innovation et régulation... 34	
<b>5-</b>	<b><i>Organisation et vie de l'unité ou de l'équipe si pertinent</i></b> .....	<b>35</b>
	Données chiffrées .....	35
	Pilotage, animation, organisation de l'unité.....	36
	Parité.....	37
	Intégrité scientifique .....	37
	Protection et sécurité .....	37
<b>6-</b>	<b><i>Analyse SWOT</i></b> .....	<b>39</b>
<b>7-</b>	<b><i>Projet scientifique à cinq ans</i></b> .....	<b>40</b>
	Ancrage et dynamiques comparés du Politique .....	40
	Mondes du Travail, Mondes Privés .....	43
	Économies et sociétés : développement, richesse, innovation et régulation .....	48
	Perspectives générales .....	53

## Table des tableaux

Tableau 1	Effectifs des trois axes au 31/12/2017 (hors personnel administratif) .....	5
Tableau 2	Principaux colloques interdisciplinaires organisés par le Clersé .....	6
Tableau 3	Bilan des principales opérations internationales financées .....	9
Tableau 4	Chercheurs et doctorants étrangers invités au Clersé 2013-2018.....	10
Tableau 5	Effectifs du laboratoire .....	35
Tableau 6	Données générales de répartition par sexe .....	37

## DOSSIER D'AUTOÉVALUATION

### 1- Présentation de l'unité

#### Introduction

Le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) est une unité mixte de recherche (UMR 8019) de l'Université de Lille (UDL), de l'Université littorale Côte d'Opale (ULCO), et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le Clersé est actuellement dirigé par Sébastien Fleuriet, professeur en sociologie et François-Xavier Devetter, professeur en sciences économiques. Deux responsables des études doctorales sont nommés au sein du laboratoire : Héloïse Petit, professeure en sciences économiques et Sébastien Jakubowski, professeur en sociologie.

Le Clersé a une histoire ancienne liée à la sociologie et à l'économie du travail. Dès sa création par Michel Simon en 1982, il est un laboratoire à la fois pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Cette volonté témoigne, pour l'époque, d'un positionnement scientifique original. Les directeurs successifs, à savoir Lise Demailly, Bruno Duriez, Dominique Duprez, Nicolas Vaneecloo, Abelhafid Hammouche ont eu pour objectif de maintenir cette pluri et interdisciplinarité. C'est dans cette perspective que le Clersé a institué des liens forts avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) et a largement contribué à l'implantation d'un site régional du Céreq à l'Université de Lille 1. L'essentiel de ses activités (administration, séminaires, bureaux des chercheurs et des doctorants,...) est localisé sur le campus de Cité Scientifique de l'université de Lille (Bâtiment SH2) à Villeneuve d'Ascq, mais une part significative des activités est également développée sur le site de l'université Littorale Côte d'Opale (Maison de la recherche) à Dunkerque.

Structuré en 9 programmes jusqu'en 2013, le Clersé s'est réorganisé en 3 axes à compter de janvier 2014 :

#### - Axe 1 : Ancrages et dynamiques comparés du politique (ADCP)

Cet axe réunit des enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs qui s'intéressent aux diverses expressions du rapport que les acteurs entretiennent avec la « question politique ». On entend celle-ci tant comme questionnement des pouvoirs institués – qu'il s'agisse des pouvoirs privés ou des pouvoirs publics (et notamment ceux de l'État et de ses appareils idéologiques et coercitifs) – que comme formulation de politiques alternatives possibles à distance de ces pouvoirs et de l'État : contre eux, hors d'eux, ou malgré eux. Y sont donc étudiés tout autant les institutions politiques officielles ou consacrées, que les conflits, luttes, médiations politiques, institutionnelles et militantes, qui donnent forme et contenu à leur action, parfois les infléchissent ou les redéfinissent, voire les contrecarrent et s'en écartent.

#### - Axe 2 : Mondes du travail et mondes privés (MTMP)

La problématique des recherches menées s'appuie sur deux points distincts :

- une perspective délibérément empirique, attentive aux relations sociales, est adoptée. En effet, les recherches centrées sur les « mondes sociaux », offrent des opportunités pour mieux appréhender les processus collectifs et les transformations sociales dans leur complexité. La notion de « monde » permet de souligner, d'une part, la stabilité de l'organisation d'un certain nombre de « structures d'activité collective » et, d'autre part, la dynamique de segmentation et de reconfiguration des frontières entre mondes, résultant de rapports de force entre acteurs collectifs.

- une analyse – en termes de rapports sociaux (de classe, de genre et de générations notamment) au sein de ces mondes et entre eux – est associée. Chacun de ces mondes est traversé par des dynamiques d'appropriation du travail d'autrui et par des dynamiques de valorisation des ressources matérielles et symboliques des individus et des groupes sociaux. Ces dynamiques construisent de façon complexe des processus de séparation et de hiérarchisation, et reproduisent de manière toujours renouvelée, et souvent redoublée d'un monde à l'autre, les inégalités sociales.

#### - Axe 3 : Économies et sociétés : développement, richesse, innovation et régulation

L'objectif scientifique de cet axe est de mettre au jour les constructions institutionnelles et les régulations politiques, qui se fondent toujours sur des conventions de richesse historiquement et géographiquement

contingentes, et par lesquelles le développement économique est possible. Il est également nécessaire de penser les formes du développement et de l'innovation, en les reliant aux contextes institutionnels local et/ou global. Sur le plan normatif, l'enjeu de cet axe est de questionner la légitimité et la durabilité de ces systèmes économiques. « L'angle d'attaque » combine analyse structurale de l'ordre macroéconomique et analyse compréhensive des jeux d'acteurs individuels ou collectifs, lesquels ne sont jamais réduits à de simples *homo economicus*, mais sont dotés de véritables capacités cognitives, constructives et éthico-politiques qui permettent de saisir la singularité des crises, de penser la spécificité du changement institutionnel et des dynamiques d'innovation, et d'éclairer le débat public

Le Clersé a recruté, ces dix dernières années, plusieurs enseignants-chercheurs et chercheurs en anthropologie et en démographie ; ce qui contribue à renforcer la dimension pluridisciplinaire et interdisciplinaire de l'unité. Certaines opérations de recherche impliquent des sociologues et des économistes, d'autres des sociologues et des anthropologues.

### Tableau des effectifs et moyens de l'unité

En 2013, l'unité comptait 168 membres dont 97 permanents et 64 doctorants. En période de forte restriction des plafonds d'emploi dans l'ESR, le Clersé reste globalement stable dans ses effectifs grâce à un accompagnement régulier de ses tutelles.

Tableau 1 Effectifs des trois axes au 31/12/2017 (hors personnel administratif)

	Permanents	Contractuels	Docteurs	Doctorants	Emérites	Associés	Total
<b>Axe 1</b> : Ancrages et dynamiques comparés du politique	16	1	3	12	2	4	38
<b>Axe 2</b> : Mondes du travail et mondes privés	31	1	4	17	3	3	59
<b>Axe 3</b> : Économies et sociétés	44	2	2	37	2	5	92
<b>Ensemble</b>	91	4	9	66	7	12	189

### Politique scientifique

La ligne scientifique défendue par le Clersé privilégie deux éléments que les indicateurs classiques de bibliométrie appréhendent difficilement. Il s'agit d'une part, de l'aspect pluri et interdisciplinaire des travaux réalisés et d'autre part, de la dimension collective des recherches engagées. Ces deux points sont au cœur des pratiques du laboratoire et mobilisés de manière systématique dans le pilotage scientifique de l'unité, notamment lorsqu'il s'agit de procéder à des arbitrages (soutiens à des manifestations, financement de missions, de projets, etc.). Si ces deux dimensions servent de guide aux décisions, elles ne se prêtent qu'imparfaitement à la quantification. Nous pouvons néanmoins faire apparaître plusieurs éléments marquants.

**En matière de pluridisciplinarité** tout d'abord, il apparaît que les collaborations entre chercheurs issus de champs disciplinaires différents constituent une part essentielle de l'activité scientifique du laboratoire. Quatre niveaux de coopération interdisciplinaire peuvent ici être distingués :

Le premier renvoie à une socialisation conjointe concernant à la fois, les chercheurs titulaires et les doctorants. Si l'axe 2 est fondamentalement bi-disciplinaire et associe de manière relativement égale économistes et sociologues, les deux autres axes bénéficient également d'une diversité réelle en mêlant sociologues et anthropologues (axe 1), tandis que plusieurs sociologues participent de manière active aux activités de l'axe 3. Plus encore, les principaux événements collectifs récurrents organisés en interne (séminaire commun, journées annuelles du Clersé, journées des doctorants, etc.) reposent sur des relations nourries entre les différentes disciplines.

Le second correspond à l'organisation de journées d'études et de colloques associant économistes et sociologues. Sans chercher à quantifier ces multiples événements, nous pouvons rappeler quelques manifestations marquantes à l'image du colloque de la *European Ecological Economics Association* en 2013, des Journées Internationales de Sociologie du Travail en 2014, ou encore des journées de l'Association d'économie sociale en 2016.

Tableau 2 Principaux colloques interdisciplinaires organisés par le Clersé

2013	- Ecological Economics and Institutional Dynamics
2014	- 14 <sup>e</sup> Journées internationales de sociologie du travail : Les marges du travail et de l'emploi : formes, enjeux, processus - XIV <sup>e</sup> Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS), L'économie sociale et solidaire en coopérations
2015	- Journées du longitudinal (JDL). Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ? - Colloque Guérir, se rétablir, aller mieux...(en santé mentale et ailleurs). Politiques publiques et expériences 7 au 9 janvier 2015
2016	- XXXVI <sup>e</sup> journées de l'AES - Politiques sociales en mutation : quelles opportunités et quels risques pour l'Etat social ? - XVII <sup>e</sup> Colloque national de démographie « Mobilités spatiales et populations » en partenariat avec la Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations (CUDEP) (17-20 mai 2016, ULille 1) - Colloque « Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement » en partenariat avec l'association Tiers Monde (ATM) (1-3 juin 2016, ULille 1)
2017	- Colloque Stratégies d'innovation en réseau et dynamiques entrepreneuriales académiques SI(R)DE(A) - Colloque Le parcours en question : comprendre les tensions entre les logiques individuelles, collectives et institutionnelles

La construction de projets de recherche conjoints constitue un troisième niveau. Plusieurs ANR ou projets contractuels ont ainsi bénéficié de cette pluridisciplinarité, qui a bien souvent pu jouer un rôle déterminant dans le processus de sélection. Ici également, quelques exemples marquants peuvent être rappelés comme les projets CLEAN, relatif à l'analyse de la qualité de l'emploi dans les activités de nettoyage (ANR Jeune Chercheur 2013 – 2017), CAGE (Collective Agreements for Gender Quality, ANR 2016 – 2019), ou WOMAN (Quel genre de managers avant 40 ans ? Faits et discours dans 4 pays européens).

Enfin, ces différentes activités communes débouchent sur des publications à dimension pluri ou interdisciplinaire. Trois caractéristiques sont notamment remarquables et permettent de quantifier cette production : les co-signatures entre économistes et sociologues (8 articles dans des revues référencées), les publications « croisées » (auteur d'une discipline dans une revue associée à une autre ; 16 articles dans des revues référencées), et enfin, les publications au sein de revues s'affichant comme pluridisciplinaires (52 articles dans des revues comme *Travail et Emploi*, *Work*, *Employment and Society*, *Formation Emploi*, *Développement Durable et Territoires*, *Revue Française de Socio-économie*, etc.). Au total ce sont près du quart des articles dans des revues référencées qui affichent une dimension pluridisciplinaire marquée. Notons ici aussi que le Clersé héberge une revue majeure du champ de la socio-économie (*Revue Française de Socio-Economie*) et soutient matériellement et financièrement 5 revues académiques spécialisées, affichant toutes une dimension pluridisciplinaire importante (*Développement durable et territoire*, *Economies et Sociétés*, *European Review of Service Economics and Management*, *Sciences Sociales et sport*, *Journal des anthropologues*).

De même, et sans chercher à quantifier cette dimension, il apparaît important d'insister sur **le caractère collectif des pratiques de recherche au sein du laboratoire**. La politique scientifique engagée vise, lorsque cela est possible, à encourager les projets reposant sur une dynamique collective et non sur la seule excellence individuelle. Il en résulte non seulement l'organisation de très nombreux événements scientifiques (journées d'études, séminaires, colloques, etc.), mais également la concrétisation de recherches associant plusieurs chercheurs au-delà d'une simple collaboration ponctuelle. La publication de plusieurs ouvrages ou articles sur la base d'un nom collectif (Collectif Degeyter, collectif Rosa Bonheur) en est un exemple marquant qui illustre la philosophie qui sous-tend la politique scientifique du laboratoire : loin de dépendre d'une minorité de chercheurs à forte notoriété, le Clersé s'attache à associer l'ensemble de ses membres à sa production scientifique.

**De manière plus matérielle**, outre la fourniture de services aux chercheurs et enseignants-chercheurs (équipement informatique, bureautique, téléphonie, affranchissement, reproduction, etc.), la politique du Clersé se caractérise principalement par :

- un soutien résolu à l'accès aux ressources documentaires,
- un soutien significatif aux manifestations scientifiques et autres initiatives de diffusion,
- une incitation volontariste à la coopération interdisciplinaire,
- une aide financière à la traduction, croissante d'année en année,
- une offre de séminaires, conséquente hebdomadaire,
- un soutien inconditionnel à la mobilité,

Cette politique trouve ainsi sa traduction budgétaire en conséquence régulièrement débattue et arbitrée en conseil de laboratoire à fréquence mensuelle.

### Insertion dans l'Université de Lille et engagement dans les formations

Unité mixte de recherche, le Clersé est composé très majoritairement d'enseignants-chercheurs. L'engagement de ces derniers au sein des établissements est conséquent. Ils sont ainsi nombreux à occuper des positions de direction au sein de la faculté de sciences économiques et sociales (doyen, directeur de l'Institut de sciences économiques et du management, directeur de l'institut de sociologie et d'anthropologie), de l'université de Lille (deux Vice-présidents durant les 5 dernières années), de l'école doctorale (directrice), de la MESHS (directeur-adjoint), de SciencePo Lille (directeur), de l'ESPE (directeur)...

Mais cet engagement est également très important au niveau des formations qu'il s'agisse du niveau Licence ou du niveau Master. L'ouverture et la dimension « généraliste » du Clersé permet ainsi de répondre au large spectre des besoins en formations au niveau Licence tant en sociologie qu'en sciences économiques. Parallèlement, le positionnement résolument pluridisciplinaire a permis la construction au sein de la FSES de parcours bi-disciplinaires originaux tout comme le maintien d'un cursus d'économie ouvert et pluriel. Enfin, les liens entre le laboratoire et la faculté nourrissent les Masters de sociologie et une majorité des Masters d'économie notamment autour de thématiques phares du Clersé comme :

- la sociologie et/ou l'économie du travail (Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines - OTDRH ; Management des ressources Humaines - MRH)
- l'économie et la sociologie des associations et de l'économie sociale et solidaire (Métiers de l'expertise du travail et des associations – META ; Action Publique, Institutions, et économie sociale et solidaire - APIESS)
- ou encore l'intérêt porté aux enjeux touchant les pays du sud (Anthropologie des transformations mondiales et implications régionales, ATMIR ; parcours « Ingénierie des Projets de Coopération – IPC).

Conserver une offre large de formations et renforcer la cohérence des thématiques de recherches est tout l'enjeu pour un laboratoire de taille importante comme le Clersé.

### Insertion dans l'écosystème socio-économique

Comme lors des périodes précédentes, le Clersé a apporté une attention particulière à l'environnement social, économique et politique, que ce soit au niveau régional, national ou international.

**Sur le plan régional**, le Clersé participe pleinement aux appels à projets conçus par le Conseil régional Hauts de France (appels à projets chercheurs citoyens, appels à projets systèmes agricoles et environnement en Nord-pas de Calais, appels Appui aux manifestations scientifiques, financement de contrats doctoraux, AAP PRIMER "Une nouvelle ambition pour la recherche) et les Conseils départementaux du Nord et du Pas de Calais. Il développe des collaborations avec des collectivités territoriales (ex.: interactions avec la MEL (Métropole européenne de Lille), Smage Aa (Syndicat Mixte pour l'aménagement des eaux de l'Aa) ou des agences (Agence de l'eau). En lien avec les politiques publiques, Il est mobilisé par son expertise dans des réseaux locaux (ex.: CERCLE-Collectif d'Expertise Régionale sur le CLimat et son Evolution, Collège régional de prospective, ...).

Le Clersé a su également tisser des liens solides avec les milieux associatifs. Il a contribué à la création de la ChairESS dans le Nord-Pas de Calais "Chaire interdisciplinaire et interuniversitaire d'économie sociale et solidaire et soutenabilité du territoire", unique en France et hébergée à la MESHS (Maison Européenne des Sciences Humaines et Sociales). Cette chaire vise à encourager et à valoriser les travaux, les pratiques, les recherches et les formations en économie sociale et solidaire. Les membres du Clersé ont établi des contacts avec le milieu associatif local (ex.: APES ; SiLab, ...). Le Clersé est également impliqué dans la Boutique des Sciences, dispositif

qui connecte la société civile avec le secteur de la recherche publique grâce à des projets de recherche coopératifs. Ces projets visent à répondre à des questions posées par des collectifs de citoyens. Le Clersé a notamment coordonné les deux projets pilotes de lancement de celle-ci en 2016. La Boutique des Sciences est hébergée à la MESHS et soutenue par la COMUE Lille Nord Europe. Le Clersé compte actuellement un membre dans son comité scientifique et d'orientation.

**Sur le plan national**, le Clersé se trouve investi (2014-2018) dans des collaborations avec de nombreux partenaires institutionnels comme la CNAV, la CNAF, le CEREQ, les DIRRECTES (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), la DAP (direction de l'administration pénitentiaire), la DARES, la DREES, l'ONPE (Observatoire National de la Protection de l'Enfance), l'INED (Institut National des Etudes Démographiques), etc.

Le laboratoire a également répondu aux appels à projets d'autres acteurs publics ou associatifs à l'image de la Fondation de France, de l'Agence Universitaire de la Francophonie, l'ONED, la Fondation Abbé Pierre, la CGT, l'Association des clubs des villes et territoires cyclables, l'Observatoire Hommes et milieux, EDF, ...

Les chercheurs du Clersé sont enfin fortement investis dans le débat public et ils contribuent régulièrement à des missions d'expertises ou de conseils (auditions auprès de l'assemblée Nationale et du Sénat, interventions auprès de France Stratégie ou d'organismes ministériels, etc.) et interviennent de manière fréquente dans les médias écrits et audiovisuels.

### Dimension internationale

L'internationalisation des recherches du laboratoire est une stratégie engagée depuis bientôt dix ans. Des progrès importants avaient été notés lors de la précédente évaluation, qui soulignait l'importance de poursuivre ces efforts. Le laboratoire a ainsi cherché à prolonger et renforcer les politiques antérieures. Outre l'édition d'une brochure de présentation du laboratoire en anglais et espagnol, trois éléments principaux traduisent cette politique : 1) le soutien aux échanges et aux déplacements internationaux (missions et invitations), 2) des aides pour la traduction d'articles (entre 2014 et 2017 ce sont ainsi 29 articles qui ont pu bénéficier d'une aide spécifique). Enfin, 3), un renforcement des coopérations scientifiques avec des zones géographiques ciblées. Ces coopérations reçoivent un soutien constant comme en témoignent le nombre de séjours à l'étranger réalisé, tant par les chercheurs titulaires que les doctorants :

2017 : 21 séjours à l'étranger pour 17 destinations (Japon, Tunisie, Irlande, Kirghizstan, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Brésil, Belgique, Danemark, Allemagne, Canada, Népal, Espagne, Égypte, ...)

2016 : 45 séjours pour 22 destinations (Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Croatie, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Norvège, Pologne, Suisse, USA, ...)

2015 : 43 séjours pour 23 destinations (Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Estonie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon, Laos, Liban, Maroc, Portugal, République Démocratique du Congo, République Tchèque, Sénégal, Suisse, Thaïlande, ...)

2014 : 25 séjours pour 15 destinations (Allemagne, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Éthiopie, Finlande, Grande-Bretagne, Japon, Maroc, Népal, Portugal, République Démocratique du Congo, Sénégal, ...)

- Afin de structurer au mieux ses coopérations internationales, le Clersé a organisé deux groupes de travail afin de renforcer et d'aider au développement de partenariats vers des zones géographiques spécifiques. Le premier s'est intéressé spécifiquement au Japon et s'est appuyé notamment sur le LIA dirigé par Thierry Ribault, ainsi que sur les projets de recherche développés par Élisabeth de Touchet ou encore Benjamin Huver. Le second, consacré aux Amériques, a permis de dresser un premier état des lieux des collaborations actuelles et devrait favoriser le rapprochement entre le Clersé et des équipes nord et sud-américaines (notamment dans le prolongement de programme de coopération déjà financés, comme les programmes ECOS-Sud).

Ce soutien à l'internationalisation des recherches se traduit par une insertion croissante des chercheurs du laboratoire dans des réseaux internationaux (réseau MAGHTECH- réseau Maghreb Technologie créé par un membre du Clersé en 1994, RIODD - Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable, RESER - European Association for Research in Services, RISC - Consortium for Comparative Research on Regional Integration and Social Cohesion, GERN - Groupe européen de recherche sur les normativités, Globelics Network, EUSARF - European Scientific Association on Residential & Family Care

for Children and Adolescents, SASE - Society for the Advancement of Socio-Economics...), ou des instituts français à l'étranger (Institut français de recherche sur le Japon - Maison Franco-Japonaise UMIFRE 19 CNRS-MAEE, IFAS - Institut Français Afrique du Sud , LERSA - Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'université de Bangui ...).

Parallèlement, plusieurs membres du laboratoire ont pu bénéficier du soutien d'universités ou institutions étrangères (lauréat au Hanse-Wissenschaftskolleg Institute for Advanced Study Bremen-Delmenhorst - bourse EURIAS 2017, Université de Californie - invitation Berkeley 2017, mobilité "Visiting Scholar" au Center for European Studies à Harvard University (2017, 2018), Invitation (professeur invité) à Northwest University, Xi'an (Chine en 2016, 2017, 2018), Visiting Scholar à l'Université de Hawaï (2017), ...

De même, le rayonnement international du Clersé peut s'appuyer sur les responsabilités occupées par ses membres au sein de revues internationales : European Review of Service Economics and Management, Journal of Applied Research in Public Administration (Canada), African Journal of Science, Technology, Innovation and Development (AJSTID), International Journal of Innovation and Knowledge Management in Middle East and North Africa, revue Innovation and Development, Research Policy, European Journal of Innovation Management, The Open Management and Economics Journal, Journal of Innovation Economics and Management, Business Management Review , Service Science , Journal of Innovation Management , Revue internationale en sciences des organisations ...

Enfin, cette internationalisation s'est traduite par un investissement croissant au sein de programmes de recherches à visée comparatiste. Le Clersé est ainsi concerné (2014-2018) par 10 projets internationaux et 6 projets ANR intégrant une dimension internationale.

*Tableau 3 Bilan des principales opérations internationales financées*

	2014	2015	2016	2017
Professeurs invités Lille 1	1	1	1	1
Autres chercheurs invités	7	2	2	1
Doctorants et Post- doctorants étrangers (bourses)	6	9	7	6
BQR international Lille 1		Absentéisme et Présentéisme (Japon)	- Fusée (France-Québec) Absentéisme et Présentéisme (Danemark)	-
Projets de coopérations	LIA CMEP Tassili ECOS Sud - ARCUS	LIA CMEP Tassili - ECOS Sud	- Projet CITINDIS (Tunisie) - LIA Japon - Projet avec AUF (Cen- trafrique) - Projet avec OFAJ (Office franco- allemand pour la jeunesse) - Projet QUASUAL (Lille- Gand-Louvain)	- Projet avec AUF (Centrafrique) - Projet avec OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) - Projet QUASUAL (Lille- Gand-Louvain)
Projets intégrant une dimension internationale	ANR Porque ANR CEPS ANR ILERE NEEDS DIPP	ANR Porque ANR CEPS - NEEDS	- ANR PORQUE (Argentine, Espagne) - ANR WOMAN (Royaume-Uni, Suisse, Suède) - NEEDS (Japon)	- ANR WOMAN (Royaume- Uni, Suisse, Suède) - NEEDS (Japon) - COVAL (H2020 : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni)

	- Club des villes (vélo)			
Séjours doctorants à l'étranger (COMUE - Collège doctoral)	2	3	- 1 (Maroc) 4 doctorants avec l'Université de Gand	
Réseaux internationaux	MAGHTECH GERN RESER RISC RIODD	MAGHTECH GERN RESER RISC	MAGHTECH GERN RESER	MAGHTECH GERN RESER RIODD

Tableau 4 Chercheurs et doctorants étrangers invités au Clersé 2013-2018

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de chercheurs invités	13	15	6	11	3	4
Principaux programmes de financement	PHC Tassili ECOS-Sud Prof. Invités Lille 1	PHC Tassili ANR CLEAN Prof. invité Lille 1 financé KWU Université Murcia PNE CAPES Ministère défense	Bourse Sénégal PHC Tassili Prof. invité Lille 1	Bourse Sénégal Erasmus Lille 1 PNE COMUE LNF UFF Brésil	COMUE LNF Prof. Invité Lille 1 PROFAS B+ 2017	Bourse Sénégal Prof. invité U. de Lille Erasmus Stage doctoral
Pays concernés	Brésil, Argentine (2), Afrique Sud, Algérie (5), Italie, Finlande, Espagne	Algérie Afrique Sud Chine Japon Espagne Roumanie (3)	Sénégal Algérie (2) Italie Etats-Unis Ghana	Mexique Italie Sénégal Algérie Royaume-Uni Brésil (2)	Brésil Canada Algérie	Sénégal Canada Espagne Argentine

Soit 52 séjours, dont 4 post-doc et 23 stages doctoraux.

#### Prise en compte des recommandations de la précédente évaluation

La précédente évaluation, portant sur la période 2008-2013, avait souligné trois principaux points de vigilance que les actions entreprises depuis cinq ans ont cherché à prendre en compte.

Le premier concerne **le suivi professionnel des doctorants**. Outre le maintien des ressources régulières consacrées à l'accompagnement et au suivi des doctorants (un poste ITA dédié, deux EC en charge des études doctorales, voir infra), le laboratoire a réalisé en 2016 une étude approfondie sur la situation professionnelle des anciens doctorants (Stage M2 d'Ysé Stutzmann, encadré par Bernard Convert, DR). Cette première édition a permis de fournir une photographie assez précise de la situation des anciens doctorants (68 personnes sur 105 ayant soutenu entre 2000 et 2010 ont fait l'objet d'un entretien approfondi). Elle a notamment souligné la diversité des débouchés professionnels : sur les 68 docteurs interrogés, 35 occupent un poste de titulaire dans l'enseignement et la recherche, 15 ont un poste de contractuel et 19 occupent des emplois hors enseignement-recherche (essentiellement dans des fonctions d'expertises ou de consultance). Cette démarche a pour ambition d'être renouvelée *a minima* une fois par contrat quadriennal.

La difficulté pour le Clersé **d'attirer des candidats et des lauréats aux concours de chargés de recherche du CNRS** était un second point d'inquiétudes potentielles. Une procédure de repérage et de soutien spécifique a été mis en place afin non seulement d'améliorer la visibilité du laboratoire, mais surtout de permettre aux candidats les plus en adéquation avec la politique scientifique du Clersé de bénéficier d'un accompagnement renforcé (relecture des dossiers, auditions blanches). Cette procédure a permis d'augmenter sensiblement le

nombre de candidats souhaitant rejoindre le Clersé et s'est traduite par le recrutement d'un nouveau Chargé de recherche au concours 2018.

Le troisième point sur lequel le comité d'évaluation avait attiré l'attention était **les risques, à la fois « centrifuges et centripètes »**, que la réorganisation scientifique (passage de 9 programmes à 3 axes) faisait courir. D'une part, nous avons veillé à renforcer les espaces de dialogues réunissant l'ensemble des membres du laboratoire - notamment avec la tenue d'un séminaire commun 4 à 5 fois par année et l'organisation de « journées annuelles du laboratoire » -. Dans les deux cas, le principe d'organisation repose sur le dépassement des axes et l'encouragement aux échanges inter-axes et interdisciplinaires. Cette démarche permet également de soutenir des journées spécifiques communes à deux axes (ex. entre l'axe 1 et l'axe 3 : « The diversity of Asian Capitalisms : a comparative analysis in the context of globalization »). D'autre part, il est apparu également important de permettre un fonctionnement souple de chaque axe, afin que certaines thématiques plus ciblées puissent bénéficier d'une forte autonomie notamment autour de l'organisation de séminaires propres ou en collaboration avec d'autres laboratoires (séminaires et journées d'études co-organisées avec le CeRIES autour des thématiques de la santé et des politiques sociales ; séminaire « SITE » ; séminaire SETE ; équipe Magtech ...).

## 2- Présentation de l'écosystème recherche de l'unité

Le Clersé est pris dans un environnement complexe. Outre ses tutelles clairement identifiées (Université de Lille, Université Littoral Côte d'Opale, CNRS INSHS et DR 18), le Clersé interagit avec de multiples établissements ou partenaires :

- soit par le rattachement ou l'affectation dont dépendent les enseignants-chercheurs : université de Reims, université de Paris Créteil, université d'Artois, ESPE Lille Nord de France, Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Institut d'Etudes Politiques de Lille, IUT de Lille, Institut Mines-Télécom de Lille Douai, le CEREQ (dont l'antenne est associée au Clersé). Ces établissements appellent à une vigilance particulière dans les relations nouées et dans les formes de régulation des échanges (représentation du Clersé dans les instances délibératives tels que les conseils scientifiques, commissions de recrutement, attention portée au dialogue de gestion, conventionnements, etc.)
- soit auprès d'opérateurs institutionnels qui administrent et financent la recherche au plan local : MESHS, I-Site, Conseil régional Hauts de France, Métropole Européenne de Lille, Ecole Doctorale SESAM, collège doctoral, Comue Lille Nord de France, services (parfois déconcentrés) de l'Etat (INSEE, INED, Défense, Affaires pénitentiaires, CNAF, DARES, ARACT, CRESS,...), pour lesquels les relations sont le plus souvent initiées et encadrées par des appels à projet standardisés. De même, le Clersé a pu bénéficier du soutien de la COMUE LNE pour la mobilité des doctorants via la subvention des échanges de doctorants dont les thématiques concernaient la santé, avec leurs homologues de l'université de Gand, permettant ainsi la tenue d'un séminaire doctoral de sociologie en langue anglaise. Le Clersé a également bénéficié de plusieurs allocations doctorales de l'Université de Lille1.
- soit enfin auprès de laboratoires de recherche en sciences sociales sous la forme de coopérations scientifiques de plus ou moins forte intensité (CERAPS, CERIES, TVES, IRHIS, RECIFFE, LEM, IFFSTAR) sur des programmes de recherche communs, sur des codirections de thèses, etc.

Ainsi, le Clersé a une visibilité auprès des acteurs académiques de la région et est approché, par exemples, pour participer à des projets de recherche interdisciplinaires et répondre à des appels à projets tels AAP Instituts convergence en 2016 (ANR), CPER par des laboratoires d'autres champs disciplinaires (ex.: le Clersé participe au projet CPER CLIMIBIO portant sur l'impact du changement climatique et l'environnement, projet qui mobilise pour l'essentiel des laboratoires en sciences dites "dures"). Il participe à des collectifs et à des réseaux académiques (ex. Collectif Degeyter, Réseau RRI (Réseau de recherche sur l'Innovation (ULCO)...) )

Le laboratoire et ses membres s'impliquent pleinement dans l'administration de l'université (des enseignants-chercheurs sont engagés dans le Conseil académique et la Commission recherche de l'université de Lille, d'autres ont des fonctions de conseiller ou vice-président), tout comme dans sa politique scientifique (réponse aux appels à projets de l'Université de Lille et de l'I-SITE ULNE ; ex. : AAP ERC Generator 2018, AAP MOGPA (Make Our Planet Great Again)/Campus France, AAP Expand 2017).

Enfin, l'unité est impliquée au sein de deux structures centrales pour les SHS : la PUDL et la MESHS.

La Plate-forme Universitaire de Données de Lille permet de faciliter l'accès aux bases de données quantitatives du réseau Quetelet, de bénéficier de formations sur certaines études et logiciels d'analyse de données. C'est

un outil au service des personnes et des équipes de l'Université, animé par un membre de l'axe 2, Héloïse Petit (économiste), et précédemment Frédérique Cornuau de l'axe 2 également. Une Ingénieure d'étude (Marie Cros, personnel université Lille 1) y a travaillé jusqu'en septembre 2017.

La Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS), Unité de Service et de Recherche (USR 3185) a soutenu plusieurs projets de recherche « émergents », auxquels participaient des membres du laboratoire, comme le projet CITINDUS, portant sur « Les citoyennetés industrielles » en France et en Tunisie. La MESHS a également contribué à plusieurs événements, dont ceux organisés par la PUDL.

Fort de cet environnement, le Clersé déploie ses activités sous de multiples formes (contrats de recherche, recrutements de chercheurs contractuels, programmes de mobilités, création de revues). Le développement de la recherche sur projet constitue notamment une évolution majeure dans les pratiques du Clersé. Commencée lors des précédentes périodes, elle s'est poursuivie entre 2013 et 2018. Elle se traduit notamment par une croissance des recrutements de personnels contractuels, jeunes chercheurs, ingénieurs d'étude et de recherche, post-doctorats (de 6 personnes en 2013-2014 à 10 en 2017-2018).

### 3- Produits et activités de recherche

#### Bilan scientifique

La période 2013-2018 a permis la mise en œuvre de la nouvelle organisation du laboratoire autour de trois axes. Ce rapport permet ainsi de dresser un bilan de cette transformation. Le rapprochement des anciens programmes a permis de renforcer les collaborations, de soutenir plus efficacement les recherches pluri, mais également interdisciplinaires, que ce soit entre sociologues et anthropologues ou entre sociologues et économistes. Plus encore, le rapprochement de certains programmes a permis de donner plus de lisibilité et de visibilité à certaines thématiques comme celles centrées autour de la Ville (axe 1) ou de l'Etat social (axe 3) ou à certaines méthodologies à l'image de l'articulation entre approches quantitatives et qualitatives (axe 2). Ces synergies se traduisent aussi par l'émergence de nouvelles thématiques (politiques des genres et des sexualités dans l'axe 1, insertion professionnelle des jeunes adultes dans l'axe 2, transformations de l'état social dans l'axe 3, etc).

Si chacun des axes a pu bénéficier d'une certaine autonomie dans son organisation interne (autour notamment d'un séminaire d'axe mensuel) - constituant la base de la socialisation des chercheurs et enseignants-chercheurs -, un effort important a été parallèlement effectué afin de permettre aux trois axes d'échanger et de partager des temps forts en commun. Ainsi, chaque année, un séminaire, dont la programmation est discutée collectivement au sein du conseil de laboratoire, est organisé autour de 4 à 5 séances. Son organisation associe les trois axes et un représentant des doctorants. Centré sur l'intervention d'un chercheur extérieur au Clersé, la séance est systématiquement discutée à deux voix (sociologue et économiste). De même, cette volonté de conserver une identité et un espace de dialogue communs se traduit dans l'organisation de journées annuelles (début septembre) autour d'une thématique large permettant de regrouper de nombreuses contributions internes. Après une première édition en 2017 sur le thème des « Inégalités », les journées du Clersé se tiendront en 2018 sur le thème des « Transitions ». Parallèlement, le laboratoire cherche à soutenir les initiatives reposant sur des collaborations transversales aux axes, notamment sur la base de l'organisation de nombreuses journées d'études thématiques.

Ces événements communs s'articulent avec une production et un pilotage scientifiques qui s'effectuent au sein de chacun des trois axes présentés ci-après.

#### Données chiffrées

Dans le prolongement de la stratégie engagée lors du précédent contrat quadriennal, le Clersé a poursuivi une politique scientifique incitative pour améliorer le volume et la visibilité des publications scientifiques. Le tableau ci-dessous permet de souligner la croissance nette de l'ensemble des formes de productions et tout particulièrement celles orientées vers l'international.

Tableau 4 Bilan quantitatif des productions scientifiques

	2004 -2008	2009-2013	2013-2018
Articles dans des revues à comité de lecture	389	461	614
Dont revues référencées (périmètre non comparable aux contrats précédents)			401
Pourcentage d'articles en langue étrangère parmi les articles dans des revues référencées	15%	25%	42,5%
Chapitres d'ouvrages	44	57	349
Directions d'ouvrages ou de revues	38	56	86
Communications dans des congrès ou colloques internationaux	323	376	497
Communications dans des congrès ou colloques nationaux	171	260	439
Rapports de recherches	98	101	96

## Axe 1 – Ancrages et Dynamiques Comparés du Politique (ADCP)

### Introduction

Dans le cadre de la restructuration des axes du CLERSÉ entrée en vigueur en 2014, l'axe ADCP, coordonné par Brigitte Steinmann (PR, anthropologie) et Gilles Chantraine (CR CNRS, sociologie), est issu du regroupement de plusieurs programmes antérieurs, dont les thèmes directeurs étaient aussi bien la ville, la culture, la déviance que les mouvements sociaux, les institutions étatiques ou les groupes professionnels. C'est la question politique (au double sens *de la* et *du* politique) qui nous a servis de dénominateur commun. Elle était envisagée dans toutes ses acceptions, tant « par le haut », que « par le bas » : formes gouvernementales et institutionnelles, politiques publiques, inscription spatiale et temporelle de l'action politique, rapport des citoyens à l'État, subjectivation politique, pratiques d'opposition et formes de mobilisation. De ce fait, elle était à la fois suffisamment précise et suffisamment large pour permettre un dialogue pluridisciplinaire à partir des différents thèmes sur lesquels nous travaillions.

La question politique se déclinait en thèmes organisés à partir de nos spécialités respectives : la ville comme territoire politique ; la dimension politique du travail et des mouvements sociaux ; les usages politiques de la culture ; ceux de la santé et de l'intervention sociale ; ceux enfin du contrôle social et de la déviance. Nous présenterons ces spécialités et thématiques en détails plus bas, en faisant apparaître les ajustements dont ils ont fait l'objet dans le cours du travail collectif.

### Structure de l'axe 1

Comme le bilan du laboratoire le précise, l'axe comprend 71 membres au 1<sup>er</sup> juin 2018 :

- 18 permanents : 5 PR, 7 MCF, 1 Ingénieur de Recherche, 5 Chargés de Recherche,
- 6 Professeurs (PR-EM) ou Directeur de recherche (DR-EM) émérites,
- 23 doctorants,
- 1 contractuel,
- 12 docteurs,
- 1 PRAG,

Il accueille également 11 chercheurs associés.

Si le nom de l'axe fait jouer le contraste entre les « dynamiques » et les « ancrages », c'est parce que nous sommes soucieux de restituer l'inscription spatio-temporelle des phénomènes étudiés, notamment de l'articulation entre échelles globale et locale, étant donné qu'une part importante de nos terrains d'enquête se situe à l'étranger, des États-Unis au Népal, en passant par le Brésil, l'Afrique du Sud ou les Philippines.

Concrètement, les rencontres entre collègues au sein de l'axe ADCP ont pris essentiellement deux formes : celle du séminaire, à destination interne, et celle de la journée d'étude, ouverte sur l'extérieur.

Le but du séminaire était le plus souvent de discuter des recherches des membres de l'axe eux-mêmes, qu'ils soient titulaires ou doctorants C'était l'occasion de présenter une recherche terminée ou, au contraire, un article en cours de rédaction ou la première version d'un chapitre de thèse. Une autre modalité du séminaire

a été de discuter entre nous de travaux extérieurs. Des séances ont ainsi porté sur des courants de recherche (comme les *subaltern studies*, lors d'une séance animée par B. Steinmann et J. Hayem, ou la sociologie pragmatique lors d'une séance animée par B. Cousin, G. Salle et V. Schlegel), ou encore des travaux individuels (comme ceux d'Eva Illouz lors d'une séance animée par C. Négroni ou ceux de Danilo Martuccelli lors d'une séance animée par J. Soulé). Au fur et à mesure du quadriennal, nous avons modifié le rythme interne des séances, sous l'impulsion de J. Hayem, V. Marchand et F. Poulard. Nous avons privilégié ces deux dernières années des interventions plus courtes mais plus nombreuses (trois interventions de 30 mn) plutôt que des séances organisées autour de communications d'une heure d'un(e) intervenant(e) principal(e). Si le séminaire visait avant tout à faire connaître nos travaux respectifs au sein de l'axe, il a aussi procédé par invitations extérieures en plusieurs occasions, autour par exemple des travaux de Dorothy Figueira (Université de Géorgie, États-Unis) en 2015, ou de Paul Watt (Université de Londres) en 2016.

Aussi, nous avons organisé plusieurs journées d'étude ayant une double caractéristique : s'emparer collectivement et réflexivement de faits sociaux d'actualité plus ou moins brûlants (comme la situation des personnes migrantes, le mouvement Nuits debout, pour exemples), tout en s'ouvrant à un dialogue débordant le seul cadre universitaire. C'est là, nous semble-t-il, l'une des réussites de l'axe, si bien que nous l'avons retenu en tant que « fait marquant » du quadriennal (voir *infra*).

### Bilan des travaux menés au regard du projet déposé

Nous reprenons dans ce bilan la distinction en cinq thématiques de laquelle nous sommes partis au début du quadriennal, tout en faisant apparaître, le cas échéant, des croisements et ajustements. Il nous faut également souligner l'émergence d'une thématique, les « politiques de la sexualité », qui n'était pas formulée dans le projet initial, mais qui a pris progressivement de l'ampleur au cours du quadriennal. Ainsi, Gwenola Ricordeau (MCF en sociologie) a obtenu un Bonus Qualité Recherche de l'Université Lille 1 en 2014 qui a permis la tenue d'une journée d'études « Sexualité(s) et enfermements » (11-12 décembre 2014), avec le soutien du Clersé et du Lise (UMR 3320, CNAM/CNRS). Ce projet s'est prolongé avec un financement « Partenariat » de la MESHS en 2017 pour un projet intitulé « Épistémologie de la sexualité. Penser et enquêter sur la sexualité ». Il a inclus un séminaire (« Episex ») de six séances (février-juin 2017), coordonné par Gwenola Ricordeau, Pierre Brasseur (membre de l'axe 2), Julie Mazaleigue et Régis Schlagdenhauffen, ainsi que l'organisation d'une journée d'étude (« Discipliner le sexuel », 8-9 juin 2017). Le séminaire et la journée d'étude ont bénéficié du soutien du Clersé, du Ceriés (Université Lille 3) et de l'EHESS. De son côté, Gilles Chantraine a bénéficié d'un financement du GIS « Institut du genre » en 2014 pour lancer une enquête sur « le monde social du BDSM : l'organisation genrée d'une sexualité déviante » ; cette recherche a déjà donné lieu à différentes communications (MESHS, EHESS, AISLF, etc.). Gilles Chantraine et Gwénola Ricordeau ont par ailleurs organisé en 2017 une journée d'étude interne à l'axe ADCP consacrée aux « politiques des sexualités ». Ainsi, si le bilan est structuré en fonction des cinq thématiques et problématiques initialement élaborées dans le projet de 2012, nous avons laissé la possibilité à de nouveaux questionnements d'émerger ; ce que nous détaillerons plus amplement dans la section « projet ».

#### 1. La ville comme territoire politique : évitements, interactions et interventions publiques

Cette thématique s'inscrit au croisement de la sociologie et de l'anthropologie urbaine et d'une sociologie des rapports sociaux de race, de classe, de genre et d'âge. L'espace public urbain revêt en effet une dimension indéniablement politique : les travaux sur les quartiers, les modes d'habitat, les parcs, les marchés de rue, les transports en commun ou l'inscription locale des écoles donnent à lire à la fois des pratiques individuelles et collectives, et des choix politiques d'aménagements territoriaux et urbanistiques qui façonnent la vie quotidienne des citoyens. Plusieurs membres de l'axe travaillent, par exemple, sur les phénomènes de ségrégation résidentielle ou scolaire, ainsi que sur les processus de paupérisation ou de gentrification qui travaillent la ville, mais aussi sur les divers usages sociaux et rapports de pouvoir dont la ville fait l'objet.

Cette thématique a donné lieu à différentes séances du séminaire, autour des travaux d'Antonio Delfini sur la lutte de l'Alma-Jacquet et le secteur des Dondaines à Lille (2014), de Véronique Marchand sur le commerce de rue et les rapports sociaux de sexe dans l'espace public à Roubaix (2014), du géographe Paul Watt sur la régénération et la gentrification urbaines à Londres (2016), d'Adrien Benaise et Claire Gellereau sur les stratégies scolaires des classes populaires et moyennes en France et en Corée du Sud (2016) – à quoi s'ajoute l'organisation par Jacques Lemièrre d'une journée d'étude consacrée à une approche comparée des villes de Lille et de Marseille (2017). En outre, une dizaine de membres de l'axe ont participé ou contribué à la 1ère Biennale de la sociologie de l'urbain et des territoires qui s'est tenue à l'Université de Lille en décembre 2014.

Cette thématique a également donné lieu à des recherches comparatives d'envergure. Ainsi, le programme de recherche « Villes et Cultures. Approche comparative internationale à partir des exemples de Lille (France), Fortaleza (Brésil), Yokohama (Japon) » coordonné par A. Hammouche a impliqué des chercheuses et chercheurs français.es, brésiliens.es et japonais.es pour questionner l'urbanité et la gouvernance des espaces urbains. L'objectif est de rendre raison de l'ambivalence qui frappe l'urbain en essayant de comprendre les attraits ou les répulsions, les valorisations ou les craintes attachées aux places appropriées par les « jeunes », à travers la structuration des relations intergénérationnelles ou les rapports de genre. Ce dispositif a permis d'étoffer les liens avec plusieurs universités brésiliennes et japonaises, notamment par le biais de l'accueil au Clersé de José Olinda Braga (Université Fédérale du Ceará, Fortaleza) en 2016-2017, de Yukiko Tsujiyama-Itoi (Kyoritsu Women's University, Tokyo) en 2014-2015, de Kadma Marques (Université Fédérale du Ceará, Fortaleza) en 2012-2013. J. Lemièrre poursuit ses recherches sur les évolutions contemporaines du lien entre la salle de cinéma et la ville (avec la Faculté des Beaux-Arts de Lisbonne, 2015, et la Cinémathèque Portugaise, 2017).

## 2. Usages politiques de la culture

Le caractère éminemment symbolique des productions culturelles explique qu'elles sont tout autant un vecteur privilégié du message politique, un outil au service du consensus territorial, qu'un mode de contestation de l'ordre établi. Ces multiples usages font donc de la culture un objet propice à l'analyse du et de la politique.

Cette thématique a donné lieu à des séances de séminaire, comme en 2017 avec une intervention de F. Poulard sur les directeurs des affaires culturelles et la question du politique, ainsi que des interventions de D. Dusseaux (sur « Lille 2004 ») et F. Brasdefer (sur la sous-culture graffiti) dans le cadre d'une séance portant sur les « mobilisations et résistances dans et par les pratiques culturelles ». Elle a surtout orienté des recherches qui ont renforcé le travail collectif au sein de l'axe, mais aussi avec des membres des autres axes du laboratoire. Ainsi, B. Convert et L. Demailly ont poursuivi leurs recherches en sociologie de la science-fiction, travail qui est à la fois de sociologie des œuvres et de sociologie politique du monde contemporain par le recours au matériau littéraire. Ils ont montré que le genre littéraire « S.F. » est historiquement le lieu d'une forte politisation, les romans publiés proposant des expérimentations de pensée autour de l'intelligence artificielle, la génétique, la sexualité, l'intervention sur le corps, les rapports des firmes et des États, le développement de l'entre-soi social, etc. F. Poulard, quant à lui, a poursuivi ses travaux sur les changements institutionnels et politiques qui ont affecté les musées d'ethnologie en France. Les musées d'ethnologie ont en effet constitué des instruments de prédilection pour penser l'altérité et représenter la Nation. Historiquement convoqués dans l'affirmation des identités locales et nationales, ils connaissent depuis le début des années 1990 une vague de transformations : dans un contexte postcolonial où la diversité culturelle est promue comme nouveau paradigme des politiques publiques, ils sont désormais mis au défi de se conformer aux processus d'internationalisation et aux nouvelles dynamiques territoriales, phénomène qui s'accompagne d'un renforcement du message politique sur le contenu scientifique. Avec S. Pryn, il a également conduit une recherche sur les usages politiques de la culture dans les stratégies de développement des collectivités territoriales, à partir du cas exemplaire de l'agglomération lilloise. Dans une approche plus classique de sociologie de la culture et des représentations artistiques.

## 3. Usages politiques du contrôle social, de la déviance et de la pénalité

Parce qu'elle place au cœur de son objet l'analyse de l'ensemble des luttes sociales et symboliques qui président aux processus de criminalisation juridique et aux formes concrètes d'application différenciée de la loi, la sociologie du crime et de la déviance est pleinement une sociologie politique.

Cette thématique a par exemple donné lieu, au sein de l'axe, à une journée d'étude regroupant des collègues français, belges et canadiens sur la question de la « responsabilisation pénale », organisée par G. Chantraine et H. Chéronnet en 2016. Des opérations ont également été menées en partenariat avec d'autres organismes ; par exemple, Hélène Chéronnet a assuré avec Jessica Filippi la coordination des 18èmes journées de valorisation de la recherche à l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse fin 2017, en partenariat avec le centre de recherche criminologique de l'université libre de Bruxelles et avec le laboratoire Dynamiques européennes de l'université de Strasbourg.

D'autres recherches individuelles et collectives s'inscrivent également dans cette thématique. Avec deux autres membres du Clersé, M-A. Depuisset, ingénieure de recherche, et D. Scheer, postdoctorant, G. Chantraine a achevé la direction d'une recherche collective financée par la direction de l'administration pénitentiaire sur les « quartiers d'évaluation de la radicalisation » dans les prisons françaises. Sur la base d'une ethnographie inédite dans ce type d'unité, il s'agissait non pas de mener une analyse des trajectoires de radicalisation, mais de décrire la prise en charge pénitentiaire des détenus « terroristes ». L'enquête visait notamment à analyser, au plus près des pratiques, le travail d'évaluation pluridisciplinaire des détenus concernés, à décrypter les rapports de force entre chaque corps professionnel (surveillant, éducateur, psychologue, conseiller d'insertion et de probation). Elle a notamment permis d'objectiver, conséquemment aux récentes lois antiterroristes, la

montée en puissance du renseignement pénitentiaire au détriment du travail d'évaluation et de prise en charge. Au cœur de cet axe, J. Charbit a soutenu fin 2016 sa thèse intitulée « Entre subversion et gouvernementalité : le droit d'expression collective des personnes détenues en France (1944-2014) » ; il est l'un des lauréats du concours « jeunes chercheurs » de la revue *Déviance et Société*, qui a publié un numéro spécial à cette occasion début 2018. G. Salle, membre du comité scientifique de cette même revue, a été nommé pour en prendre la codirection (avec Alexia Jonckheere, ULB) dès l'année prochaine. Ce dernier a, plus généralement, achevé au cours du quadriennal un cycle de recherche sur la prison et le système pénal repris dans le mémoire de synthèse d'une HDR en cours de finalisation.

En s'intéressant aux mécanismes matériels et symboliques de production des normes (dominantes, mais aussi minoritaires), certaines de ces recherches ont rejoint d'autres thématiques couvertes par l'axe, tels les usages sociaux et politiques de la santé ou la question de la régulation des troubles à l'ordre urbain. V. Schlegel termine ainsi une thèse sur la professionnalisation de la prise en charge des personnes sans-domicile en France, dans la continuité d'études analysant la médicalisation des phénomènes sociaux et les métamorphoses du contrôle social. Cette médicalisation du « sans-abrisme » résulte d'un processus plus large de professionnalisation de sa prise en charge, amorcé dans les années 1980, lorsqu'un paradigme assistancier se substitue progressivement à un paradigme répressif dans le traitement sociopolitique du vagabondage. Cette thèse montre que si la professionnalisation et la médicalisation de la prise en charge ont permis la création de dispositifs d'accès aux soins, d'ouverture des droits sociaux et de réinsertion, elles ont également contribué à la dépolitisation de la « question SDF », réduite à un ensemble de situations fortement isolées et individualisées. Saida Houadfi achève pour sa part une thèse sur les assignations de genre pour les mineurs pris en charge dans le champ éducatif (notamment PJJ et secteur associatif habilité). Quant F. Brasdefer, il a travaillé sur les questions urbaines et de déviance, avec plusieurs présentations au sein du séminaire d'axe. Sa recherche doctorale interroge la sous-culture graffiti et les mouvements sociaux à travers le prisme des rapports sociaux de classe, de sexe et d'âge, pour traiter de l'infra-politique et des usages du contrôle social. S'intéressant également à la socialisation, il croise les questions de territoire, de culture et de déviance pour éclairer le rapport aux objets et aux espaces dans une perspective critique de la propriété.

#### 4. Usages politiques de la santé et de l'intervention sociale

Les modalités politiques par lesquelles les sociétés encadrent la vie humaine, la vie de l'esprit, la maladie et la santé, le vieillissement et la mort, apparaissent comme des enjeux économiques, politiques et symboliques de premier plan. La « santé publique » émerge comme forme institutionnelle majeure dans les sociétés occidentales contemporaines, déployant divers modes de gouvernementalité, tels que le renouvellement des disciplines du corps ou l'érection de l'intervention psychosociale comme mode privilégié du travail relationnel. L'analyse des politiques de santé mentale est un thème éminemment politique en ce qu'il convoque les rapports d'hégémonie culturelle et économique au niveau mondial, les conceptions de la sécurité et de l'ordre public, la construction sociale du normal et du pathologique, la légitimation de la contrainte, mais aussi les politiques de la subjectivité, de la relation, les normes du rapport à soi.

Cette thématique a donné lieu à différentes séances de travail collectif en séminaire, mettant à l'honneur tant des travaux de chercheurs invités (par ex. en 2014 Mingrui Quin, de l'Université de Pékin, sur les problèmes politiques et sociaux autour de la question de la santé en Chine), que des travaux internes à l'axe (par ex. D. Cassan, en 2015, sur les déterminants sociaux, les parcours de vie et de soins en situation de perte d'autonomie).

D'autres recherches ont été menées sur cette thématique durant la période concernée. Par exemple, l'analyse des politiques de santé mentale menées par L. Demailly, avec N. Garnoussi (Céries), montre une évolution des conceptions de l'ordre public et du « travail sur soi ». L'idéologie de la « société inclusive », dont les motivations sont en grande part budgétaires et les réalisations peu convaincantes, envahit conjointement les politiques publiques de la santé, l'école, le handicap, l'autisme. Mais, en sens inverse, diverses innovations sont le signe et le moyen de résistances aux processus de domination et de stigmatisation dont peuvent être victimes les individus « différents » ou « insuffisants ». Les soignants, eux-mêmes en souffrance, résistent au management néo-bureaucratique, en s'impliquant dans ces innovations. Lise Demailly, dans ce cadre, a été chargée de l'évaluation du programme expérimental de médiateurs, où la France innove mondialement en salariant des malades mentaux au sein des équipes soignantes de la psychiatrie publique (Fédération régionale de recherche en santé mentale des Hauts de France, Centre collaborateur OMS France, Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie). Quant à I. Sainsaulieu, il a animé l'équipe socio-anthropologique du programme de recherche « Les usages thérapeutiques de la réalité virtuelle », l'un des « Grands Défis du CNRS » (« Grand Défi Innovation thérapeutique pour les maladies mentales ») pour la période 2013-2016. L'équipe comprend des membres d'Aix, Marseille, Nice, Paris et Lille, en neuropsychologie, neurobiologie, psychiatrie, neuro-imagerie, anthropologie, sociologie et ingénierie informatique de la réalité virtuelle. Le but du volet sociologique, qui procède par questionnaires, entretiens et observations, a été de montrer les variables quantitatives et qualitatives qui témoignent du rôle de l'environnement social (positions sociales des patients, interactions des patients et des professionnels avec les machines) sur les résultats des tests visant à montrer

l'efficacité thérapeutique du recours à la réalité virtuelle (dans le cas de pathologies légères). Une première publication issue de cette recherche est en cours de finalisation. Catherine Déchamp-Le Roux, quant à elle, a poursuivi ses recherches en sociologie de la santé dans une perspective comparée sur des objets diversifiés comme le vieillissement, la santé mentale et le cancer. Plus récemment, un questionnaire sur le rôle des politiques scientifiques en lien avec le nouveau paradigme de la gestion des risques a été réalisé sur deux nouveaux terrains : le Human Brain Project (projet scientifique européen sur le cerveau) et le transhumanisme, dont l'utopie, ou l'idéologie, suppose que la nature humaine pourrait être améliorée par les biotechnologies et par l'intelligence artificielle, au détriment de la question sociale, devenue un enjeu secondaire.

##### 5. Politique du travail et mouvements sociaux

Dans une conjoncture doublement caractérisée par le renforcement des « économies de marché ouvertes » et l'emprise d'un capitalisme financier générateur de crises, le travail constitue partout un enjeu politique central. Les lieux de travail sont une caisse de résonance des dynamiques politiques, tant ils sont à la fois pris dans des enjeux locaux et nationaux, et des dynamiques économiques qui doivent désormais être pensées dans le cadre de la globalisation. Face à ces transformations, démultipliées par des conjonctures singulières, salariés ou ouvriers sont amenés à inventer de nouvelles formes de mobilisation. En complément de nos collègues de l'axe 2, qui envisagent le travail dans son articulation avec le hors travail (« mondes privés »), nous traitons ce thème notamment dans son rapport aux mouvements sociaux. Dans cette perspective, les recherches menées sont diversifiées. C'est l'esprit qui a animé deux séances du séminaire d'axe en 2017, respectivement intitulées « De nouvelles luttes ? Renouvellement des formes d'organisation politique et des répertoires d'action » et « Mobilisations et résistances dans le travail », à la faveur desquelles plusieurs membres de l'axe sont intervenus.

Du côté des recherches, I. Sainsaulieu a par exemple exploré, avec des collègues de l'Université de Fribourg, les rapports ordinaires au politique lors d'une recherche triennale, financée par le Fonds National Suisse, sur trois groupes professionnels contrastés : ingénieurs, DRH, éleveurs laitiers. L'entrée par le groupe professionnel permet de réexaminer l'importance du travail dans le processus de socialisation politique des individus. Dans le secteur des nanotechnologies, les ingénieurs développent une appréhension du politique fondée sur un capital technoscientifique et sur leur position (descendante ou ascendante) dans l'organisation du travail. Cette logique « scientifique » de production des rapports ordinaires au politique - qui les éloigne de leur sociabilité politique primaire et les distingue d'autres groupes professionnels -, rend compte de la labilité de leurs opinions et votes, à la différence des DRH, pour lesquels la boussole en politique est moins scientifique qu'éclectique. J. Hayem, quant à elle, a poursuivi ses travaux sur les formes de pensée et les subjectivités politiques en Afrique du Sud. Le plan d'épreuve de cette réflexion a été à la fois théorique et appliqué à des mobilisations contemporaines telles que la grève des mineurs de Marikana ou la mobilisation des habitants des cabanes (Abahlali baseMjondolo). Ses travaux l'ont notamment amenée à mettre en évidence « la haine de la démocratie » (en référence à J. Rancière), qui caractérise la politique étatique de répression de toute mobilisation politique indépendante en Afrique du Sud depuis une dizaine d'années. B. Steinmann, de son côté, a poursuivi ses recherches sur les modalités du travail salarié des migrants népalais à l'international avec l'étude des formes de salariat « bridé » dans les trajectoires migrantes de travailleurs népalais entre États-Unis, Pays européens, Asie du Sud et Pays du golfe arabe entre 1980 et 2017. Ses études ont porté en particulier sur les transformations des flux migratoires eux-mêmes et les modes d'assujettissement des « travailleurs du corps » népalais (mercenaires, domestiques et prostitués) ; les recherches ont été exposées en particulier dans les Journées du Cersé sur les inégalités économiques. De son côté, D. Loch a poursuivi ses recherches sur les formes d'action collective liées à des revendications autoritaires, fondées sur des processus d'identification nationaliste, régionaliste, culturel ou religieux. Les populismes de droite en Europe montrent très bien comment des enjeux nationalistes peuvent s'associer à des idées politiques autoritaires. D. Loch analyse les formes que cette remontée de l'autoritarisme prend quand le dynamisme de l'action collective accompagne le vote en faveur des partis politiques « populistes ». Cet objet d'étude permet de montrer comment les clivages politiques de la société industrielle et postindustrielle se sont modifiés et comment les différents groupes de la société se positionnent vis-à-vis de la globalisation. Véronique Marchand, quant à elle, à la croisée de la thématique « urbaine » de l'axe et de la question des politiques du travail, a mené une analyse comparative des marchés de rue de La Paz et de Roubaix, en tant que formes de travail non salarié, permettant d'objectiver des mécanismes complexes d'individuation : professionnelle, ethnique et de genre. Dans les deux cas, à Roubaix comme à La Paz, les commerçants appartiennent à différentes générations de migrants. Et pour les femmes, « faire le marché » représente une étape dans un processus d'émancipation féminine.

## Axe 2 – Mondes du Travail, Mondes Privés

### Introduction

Il convient ici de souligner les lignes directrices qui ont structuré nos travaux de 2013 à 2018. Il s'agit également de rendre visible les collaborations entre sociologie et économie, la nature collaborative d'un nombre conséquent de recherches au sein de l'axe, mais également en lien avec les axes 1 et 3.

Cette synthèse est la première depuis la restructuration du Clersé en janvier 2014. Trois programmes antérieurs Famille, Santé, Parcours de Vie (FSPV), Sociologie et Socio-Économie des Relations et Activités de Service (SSERAS), Économie et Sociologie du Travail, de l'Emploi, de la Formation et de l'Éducation (ESTEFE) se sont réunis autour de l'analyse des relations entre Mondes du Travail et Mondes Privés, au sein de l'axe 2.

Nous allons présenter ci-dessous la gouvernance de l'axe 2, ses membres et une vue d'ensemble des recherches sous contrat. Ensuite, nous développerons les principales activités de recherche de l'axe2 au cours du contrat 2013-2018, en 3 parties représentant les principales thématiques qui ont structuré nos recherches.

### Structuration de l'axe

Comme le bilan du laboratoire le précise, l'axe comprend 62 membres au 1<sup>er</sup> juin 2018 :

- 31 permanents : 7 PR, 21 MCF, 2 Ingénieurs d'études du centre associé du CEREQ, 1 Chargé de Recherche
- 3 Professeurs (PR-EM) ou Directeur de recherche (DR-EM) émérites
- 20 doctorants dont 7 financés
- 4 contractuels
- 5 docteurs
- 1 PRAG

Il accueille également 4 chercheurs associés

Statut/Disciplines	PR	DR-EM	PR-EM	MCF	CR	IE	PRAG	Contrat	Docteur	Doctorant	Total
<b>Sociologie</b>	4	1	1	15	1	0	0	3	5	14	44
<b>Economie</b>	3		1	6		2	1	1	0	6	20
<b>Total</b>	7	1	2	21	1	2	1	4	5	20	64

De janvier 2014 à 2018, 13 thèses ont été soutenues dont 3 en économie et 10 en sociologie. Trois jeunes docteurs ont été recrutés comme MCF (Suzy Bossard, socio, Brest ; Jean Finez, Socio, Lyon3 et Benjamin Huver, économie, Lille)

De plus 3 HDR ont été soutenues dans l'axe. Deux HDR soutenues par des membres de l'axe2, ont été recrutés comme Professeurs des universités au laboratoire Clersé.

La responsabilité de l'axe 2 Mondes du Travail et Mondes Privés repose sur un binôme où une triple parité est respectée : un homme – une femme ; un économiste – une sociologue ; un maître de conférences – une professeure. Un groupe d'animation scientifique se réunit chaque trimestre pour discuter des orientations et préparer le séminaire de l'axe. C'est également un lieu de débat des besoins de l'axe, qui peuvent ensuite être communiqués au conseil de laboratoire. Ce groupe est constitué de personnes volontaires pour collaborer aux tâches et débats. Il comprend des doctorants et des enseignants-chercheurs. Il est renouvelé pour partie annuellement par un appel aux volontaires adressé à toute la liste de diffusion.

C'est le lieu de rencontre et de discussion entre économistes et sociologues, entre doctorants et enseignants-chercheurs. Environ chaque mois, les chercheurs se retrouvent pour discuter les travaux en cours des membres de l'axe ou autour de la présentation de travaux réalisés par des chercheurs extérieurs. Ce séminaire est aussi conçu comme un lieu favorisant l'intégration et la socialisation des doctorants. Ils sont associés à l'élaboration du programme. Ils y présentent l'avancée de leurs travaux. Ils sont également sollicités pour jouer le rôle de discutant. Annuellement, nous avons gardé une séance d'échanges « Tour de table » sur les travaux en cours.

Lors de sa constitution en 2014, l'axe s'est donné comme point d'ancrage les « trajectoires », durant le séminaire de 2014-2015, nous avons abordé les liens entre trajectoire de formation, trajectoire professionnelle, trajectoire résidentielle, trajectoires conjugale et familiale et trajectoires de soins. Durant les 2 années suivantes, certaines présentations ont continué à traiter de cette thématique.

En 2017-2018, trois séances en relation avec les 3 thématiques de l'axe ont permis d'écouter une présentation de recherche sur ce thème, suivie d'une remise en discussion du texte du contrat quinquennal qui se terminait.

Parallèlement, à ce séminaire de l'axe, un séminaire interdisciplinaire se développe pour répondre à des besoins de communauté disciplinaire comme le séminaire SETE (Sociologie et Economie du Travail et des Entreprises) ou le séminaire « Famille, Santé, Parcours de Vie » dans lequel se rencontrent chercheurs de l'axe 2 et chercheurs du CERES.

## Bilan des travaux menés au regard du projet déposé

### 1. Travail et dynamiques professionnelles

L'analyse des Mondes du travail et des dynamiques professionnelles regroupe un grand nombre de recherches.

#### *Politiques publiques et stratégies d'entreprise en matière de formation et d'emploi*

Plusieurs travaux ont porté sur les politiques publiques en matière de formation et d'emploi. C'est le cas des différentes études menées par le centre associé du CEREQ et particulièrement celles concernant les effets de l'apprentissage sur les trajectoires d'emploi des jeunes (Benoit Cart, Marie-Hélène Toutin, Alexandre Léné, Martine Pernod-Lemattre, et successivement Ophélie Costenoble, Rachel Bavdek, Maxime Ferrer). Les effets de ces dispositifs sont analysés sous de multiples dimensions : accès à l'emploi, discriminations, ruptures de contrat, mobilités professionnelles, trajectoires salariales, processus d'autonomisation et passage à la vie adulte. Les processus discriminatoires à l'embauche sont étudiés selon l'origine ethnique (Catherine Quinet) mais aussi selon la variable âge (projet RECRUJEUNES, Zaihia Zéroulou, en collaboration avec INJEP Paris, CED UMR 5116 Bordeaux, SHERAPS université de l'Artois et LLSETI université de Lorraine). On peut également citer les travaux portant sur les politiques publiques de l'emploi en Algérie à laquelle collaborent des sociologues de l'axe1 et de l'axe2 (Zaihia Zéroulou, Catherine Négroni) et sur la transition scolaire et professionnelle des jeunes après un placement (Lucy Marquet).

Une deuxième série de travaux porte plus spécifiquement sur le système éducatif et sur les transformations institutionnelles qui s'y jouent. Sont ainsi analysés la mise en œuvre de la politique de réussite éducative dans les quartiers populaires (Sébastien Jakubowski, Brigitte Montfroy, Appel à Projet ESPE LNF), les dispositifs d'ouverture sociale dans l'enseignement supérieur (Sébastien Jakubowski, Brigitte Montfroy, Aurélie Mardon, Frédérique Poulard, Zaihia Zéroulou), ainsi que le processus d'académisation des écoles d'ingénieur et de commerce, étudié de concert par économistes et sociologues (Bernard Convert, Sébastien Jakubowski, Nicolas Vaneecloo, Virginie Delsart, projet soutenu par le Clersé).

D'autres recherches ont davantage porté leur regard sur l'entreprise et son rôle dans la construction de l'employabilité ou du professionnalisme des salariés. Ces travaux peuvent porter de façon spécifique sur les politiques menées en matière de formation continue. C'est le cas des différents chercheurs qui exploitent les données récentes issues du Dispositif d'enquêtes sur les formations et itinéraires des salariés (DEFIS) du CEREQ. Ces projets ont par exemple pour objectif de mieux cerner les liens entre pratiques de formation continue des entreprises et mobilité des salariés (Benoit Cart, Guillemette de Larquier, Valérie Henguelle, Héloïse Petit, Marie-Hélène Toutin), ou d'examiner l'accès à la formation des femmes (Sylvie Célérier, Martine Pernod), et en particulier celles concernées par des horaires atypiques (François-Xavier Devetter, Martine Pernod).

Dans le prolongement de cette thématique, certains dispositifs particuliers ayant pour but d'encourager le développement des compétences ou le partage de connaissances ont été étudiés dans des secteurs particuliers : celui des réseaux et telecom (Alexandre Léné) ou celui de la grande distribution. Dans ce secteur, Naamane Farouk (doctorant), Sébastien Richard et Nicolas Vaneecloo analysent ainsi la mise en œuvre de la logique de compétence et évaluent dans une démarche économétrique, à partir de données d'entreprise, l'impact du professionnalisme sur les performances des commerciaux d'une enseigne de vente en libre-service.

#### *Les formes d'emplois, les conditions de travail et leurs implications*

L'analyse des formes particulières d'emploi et des conditions de travail a été une thématique centrale des recherches menées sur les mondes du travail au cours de ce dernier quadriennal.

Ces recherches ont porté sur des secteurs spécifiques : le nettoyage, le secteur associatif, les services à la personne. Il s'agit alors de faire un panorama sur la façon dont ces activités sont organisées, les pratiques de gestion mises en œuvre, les effets sur les salariés afin d'en souligner les enjeux sociaux et politiques. Ces recherches se sont notamment structurées autour de projets de recherches interdisciplinaires, comme l'ANR CLEAN (François-Xavier Devetter, Anne Bustreel, Frédérique Cornuau, Anne Fretel, François Horn, Alexandre Léné, Martine Pernod) et une recherche menée pour le compte de la DARES (François-Xavier Devetter, Placide Abanabanye, Amandine Barrois, Alexandre Léné, Frédérique Cornuau). On peut également mentionner les thèses en lien avec ces thématiques : celle d'Amandine Barrois sur les horaires atypiques et celle de Placide Abanabanye sur la pénibilité dans les métiers de service. Elles ont été l'occasion d'approfondir l'analyse de la qualité de l'emploi et de la pénibilité. Ces travaux ont également permis d'examiner les formes d'engagement au travail dans des métiers considérés comme peu ou pas qualifiés.

D'autres travaux analysent davantage l'impact sur les personnes (les salariés et les indépendants) des conditions de travail et des différentes formes d'activité. Entrent dans ce cadre :

- les recherches sur le présentéisme (c'est-à-dire sur la présence au travail de personnes malades) et la santé (Benjamin Huvert, Sébastien Richard). Sur la base de données d'entreprises ces recherches s'attachent d'une part, à prendre la mesure de ces phénomènes (notamment du présentéisme), et d'autre part, à en comprendre les déterminants, dans une logique de prévention.
- les travaux sur la santé des travailleurs indépendants (Sylvie Célerier) : la santé de ces travailleurs est analysée au prisme de l'évolution des formes d'emploi (création du statut d'auto-entrepreneur par exemple) et de la montée des formes de travail hybrides. Celles-ci transforment les activités pratiques de travail ainsi que les formes de protections sociales. Cette question est également abordée dans le cadre d'une convention signée avec la DREES. Ce projet vise à mieux appréhender les impacts du développement de l'économie collaborative et des plateformes numériques d'emplois (Laura Nirello et François-Xavier Devetter).

Les conditions d'emploi et de travail sont également appréhendées sous l'angle des **relations professionnelles**. Cette thématique est présente dans plusieurs projets récents :

- l'ANR Collective Agreements for Gender (CAGE), dans le cadre de l'appel générique 2016 et plus précisément dans le DÉFI 8 « sociétés innovantes, inclusives et adaptatives ». Ce projet vise à évaluer empiriquement l'efficacité des négociations collectives en matière d'égalité professionnelle femme/homme : en termes de salaire, d'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle (Sylvie Célerier, Anne Bustreel, Martine Pernod, Claire Flécher). Il se propose de croiser méthodes qualitatives et quantitatives. Il associe économistes, sociologues et historiens de trois principales institutions : le Centre d'études de l'emploi (CEET/CNAM, Nathalie Greenan, coordonnatrice), le Clersé/Université de Lille et le GAINS/Université du Mans. Il se propose, en croisant des méthodes qualitatives et quantitatives, d'évaluer l'efficacité de la négociation collective sur l'égalité professionnelle.
- Un projet de recherche comparatif des systèmes d'emploi et des relations professionnelles en France et en Grande-Bretagne (financé par la Fondation Leverhume) a été engagé ces dernières années par Héloïse Petit au sein d'une équipe binationale et bidisciplinaire, associant des collègues sociologues et économistes du CEET/CNAM, de PSE, et de Paris Diderot en France et du NIESR en Grande-Bretagne. Ce projet s'appuie sur un dispositif statistique original, fondé sur la mobilisation conjointe de deux enquêtes françaises et britanniques, REPONSE et WERS.
- L'appel d'offre pour l'utilisation de la dernière enquête REPONSE 2017 a donné lieu au lancement récent d'un projet de recherche sur l'articulation des niveaux de négociations en France. Il s'agit de comprendre les conséquences des réformes récentes sur la « hiérarchie des normes » en matière de dialogue social. Ce projet associe des collègues de l'axe 2 (Héloïse Petit) et de l'axe 3 (Anne Fretel) et des collègues économistes et sociologues de l'IRES.

De manière transversale, de nombreux travaux analysent les mécanismes qui sont à l'origine des conditions de travail et s'attachent à expliquer pourquoi les entreprises peuvent être amenées à offrir des emplois de plus ou moins bonne qualité. C'est explicitement le cas des recherches portant sur l'organisation du tissu productif et sur les politiques de gestion de l'emploi menées au sein des différents segments du marché du travail (Héloïse Petit). Le fait de structurer ou non des Marchés Internes du travail a des répercussions sur la qualité des emplois. Dans cette perspective, l'analyse de Fabien Tripiet montre également que la mauvaise qualité de l'emploi (au niveau macro agrégé), ne doit pas être considérée comme exogène : elle peut notamment résulter de choix en matière de négociation salariale au sein des firmes.

### *Les mobilités sur le marché du travail et dans les entreprises*

L'analyse des flux de main-d'œuvre et des formes de mobilité professionnelle au sein des firmes et sur le marché du travail est une autre thématique structurante des recherches portant sur le travail et les dynamiques professionnelles. Ces travaux ont cherché à caractériser les différentes formes de mobilité et se sont attachés à en analyser les déterminants.

- Les travaux de Guillemette de Larquier, qui combinent une approche conventionnaliste et des analyses statistiques (en collaboration avec des chercheurs du Centre d'études de l'emploi et du travail et du Centre de Sociologie des Organisations), mettent en évidence la pluralité des modes d'appariement et d'évaluation du travail dans les entreprises. Ceux-ci donnent lieu à des pratiques différenciées en matière de recrutement, de formation, de promotion et de mobilités individuelles.

- Dans leurs études portant sur les processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail, Benoit Cart et Alexandre Léné soulignent également la diversité des formes de mobilité et de leurs effets sur les débuts de carrière et les trajectoires salariales (logique « ascendante » vs instabilité).

- Dans les travaux d'Héloïse Petit, la mobilité professionnelle est analysée au regard des anciennes et nouvelles formes de segmentation (en référence aux Marchés Internes). Elle résulte des stratégies d'entreprise et de leurs politiques de gestion de l'emploi. L'utilisation de bases de données appariées salariés-employeurs (par ex. EMMO-DMMO), permet de prendre la mesure précise de ces formes de mobilité et de leurs déterminants. Plusieurs de ces analyses ont été menées dans une perspective de comparaison internationale (comparaisons des systèmes de mobilité français, américain, anglais et japonais).

- Les mobilités internes d'entreprises sont aussi analysées sous l'angle des promotions genrées par Anne Bustreel et Martine Pernod. Dans le cadre de l'appel générique 2016, et plus précisément dans le DÉFI 8 « sociétés innovantes, inclusives et adaptatives », l'ANR WOMAN, il s'agit d'examiner les mécanismes à l'œuvre dans l'accès aux fonctions d'encadrement des femmes, au cours de leur première partie de carrière (avant 45 ans), et ce dans quatre contextes sociétaux (France, Royaume-Uni, Suisse et Suède). L'objectif vise à articuler simultanément plusieurs niveaux dans l'analyse des promotions : le niveau individuel, le niveau des pratiques organisationnelles de la gestion de la main-d'œuvre et celui de l'action publique. Cette recherche, qui associe sociologues et économistes, examine l'enchevêtrement des caractéristiques individuelles et sociétales : quelles conditions sont favorables à l'égalité professionnelle femme-homme ?

### *Groupes professionnels*

Un autre pan important des recherches s'intéresse à des groupes professionnels particuliers. Il s'agit ici d'examiner de nouveaux métiers, des activités professionnelles plus ou moins émergentes ou plus ou moins stabilisées. On peut ainsi mentionner les travaux sur les sportifs de haut-niveau (Sébastien Fleuriel), la thèse de Lucie Le Tiec portant sur le statut des arbitres de football, celle de Jacky Doctobre portant sur les pompiers, ainsi que les travaux de Claire Flécher qui analyse le salariat mondialisé de la marine marchande.

Ces travaux se situent souvent dans une perspective historique ; il s'agit d'analyser les évolutions que rencontrent des groupes professionnels donnés, les difficultés à faire reconnaître ces professions et les tensions que cela peut engendrer. C'est également le cas des travaux sur les Auxiliaires de Vie Scolaire qui abordent l'historique des différents dispositifs et le précarariat qui résulte des politiques successives (Suzy Bossard). C'est également le cas des travaux de Damien Dusseaux qui portent sur les reconfigurations professionnelles dans le secteur de la culture ou de la thèse sur l'émergence de l'assistance sexuelle auprès des personnes handicapées (Pierre Brasseur). Notons que la constitution de nouvelles professions offre également l'opportunité de revisiter le statut des bénévoles par rapport aux professionnels.

Certains de ces groupes professionnels sont étudiés sous l'angle de l'évolution de leur périmètre d'intervention, comme pour les sages-femmes, qui sont davantage conduites à exercer leur activité au domicile des familles du fait du développement de leurs attributions en médecine libérale (Anne Dubos).

Les transformations du métier d'agriculteur sont étudiées dans le contrat **NORE-AGRIA (NORMes Environnementales - Activités aGRIColes et Autonomie d'exploitation)** auquel collaborent des économistes et des sociologues du Clersé de plusieurs axes (Sylvie Célérier, Catherine Comet, Héloïse Petit, Julien Choquet, Ornella Boutry, Hélène Melin, Léo Perrette), ainsi que deux associations partenaires (CEDAPAS et GABNOR), associations très engagées dans la promotion d'une agriculture agro-biologique dans la région Nord-Pas de Calais. Ce projet subventionné par la région interroge les transformations du métier d'agriculteur, notamment la prise en compte des normes environnementales et les conditions socio-économiques de l'exercice de ce métier. L'analyse porte sur deux filières bien représentées dans la région : la filière lait et la filière grandes cultures. Un autre projet AProTEr (Agriculture et proximité, gouvernance alimentaire et territoire) porté par Ornella Boutry fait l'objet d'une collaboration axe2-axe3 et d'une collaboration avec l'Université de Valenciennes.

### *Des activités de travail dans les différentes sphères de la vie sociale*

Plusieurs recherches portant sur des activités dans différentes sphères de la vie sociale questionnent également les formes contemporaines des Mondes du travail. C'est notamment le cas des recherches qui s'attachent à décrire et analyser le travail de celles et ceux qui sont privés d'emploi. Dans ce domaine, l'ANR Porque (collectif Rosa Bonheur) (Anne Bory, José Calderon, Blandine Mortain, Juliette Verdière, Cécile Vignal, ainsi que Valérie Cohen et Séverin Muller) analyse les pratiques ordinaires des classes populaires (la réparation automobile dans les « garages à ciel ouvert », les travaux d'auto-construction et de rénovation des logements, les différentes activités menées au sein d'ateliers de centres sociaux), sur un territoire spécifique (Roubaix) marqué par un contexte de désalarisation. Les enquêtes de terrain de type ethnographique qui ont été menées sont autant d'entrées concrètes sur le travail et ses interactions avec la famille et l'éducation.

C'est également le cas des recherches portant sur les femmes dans leurs activités de « care » ; par exemple les mères et le travail de santé autour des enfants roms (Julie Montoya), mais également les travaux qui mobilisent simultanément les thématiques santé – familles (Séverine Mathieu, Olivia Volpi, Geneviève Cresson, Lucy Marquet, Bernadette Tillard, Sarah Mosca, Anne Dubos).

Le point commun de ces travaux est qu'ils explorent des espaces à l'intersection des Mondes du travail et des Mondes privés. En portant le regard sur des activités largement ignorées, ils réinterrogent la notion de travail, au-delà du travail rémunéré.

## 2. Famille, santé, socialisation, éducation

Les articulations entre les Mondes du travail et les Mondes privés sont en œuvre lorsque l'objet de la recherche concerne l'intime des personnes et des familles, à la fois quand il est question de professionnel.le.s en prise avec des problématiques familiales, mais également quand des activités professionnelle.s sont déléguées à la famille, ou encore quand la famille par son rôle de socialisation primaire contribue à l'émergence du projet professionnel de ses membres.

### *Professionnel.le.s, familles et problématiques de santé.*

Des travaux (dont deux thèses) s'intéressent spécifiquement à des questions sanitaires en côtoyant d'une part les professionnel.le.s au sein des structures hospitalières et d'autre part les usagers au sein de ces structures et à domicile. Ces travaux sont donc à l'intersection entre des politiques de santé et leur mise en œuvre. Il s'agit :

- de comprendre la mise en œuvre d'une technique de PMA et les représentations qu'elle engage (Séverine Mathieu) tant chez les donneurs que chez les receveurs d'embryons.
- de mieux comprendre les inégalités sociales de santé face au cancer. Aurore Loretti montre comment s'opèrent les inégalités à chaque moment du parcours de soins. Elle souligne également l'inégalité d'investissement médical et de « soins de support » selon la localisation des cancers, le sexe et les classes sociales. Bien que les traitements soient standardisés, la prise en compte du contexte de vie conduit à adopter des traitements plus souvent palliatifs que curatifs pour les sujets les moins dotés, conduisant à de moindres chances de survie.
- de regarder les retombées familiales d'une politique de retour précoce à la maison après l'accouchement (Anne Dubos). La nécessité de faire face à l'arrivée au domicile du nouveau-né dans des délais plus brefs qu'autrefois conduit les familles à puiser dans leurs propres ressources, accentuant la précarité d'une fraction des femmes moins entourées et aux conditions de vie précaires.

Mais les effets des politiques publiques en matière de santé sur les professionnel.les. et les usagers sont également envisagés hors de l'hôpital.

### *Relations profanes – professionnel.le.s*

Les politiques publiques dessinent les interfaces entre les familles et les professionnel.le.s dans différents contextes. Ces contraintes érigées par les lois, mais aussi par les pratiques professionnelles, sont étudiées par ceux et celles qui considèrent les différentes manières de faire famille. Ces politiques définissent explicitement (ou non) les rôles sociaux des personnes lorsqu'elles leur attribuent la responsabilité des questions de santé ou jugent leurs pratiques parentales comme étant inadaptées au bien-être et à l'éducation de l'enfant.

Cependant, dans certaines situations, c'est l'absence de politique publique qui conduit le monde associatif à assurer une présence auprès de populations négligées par les services pourtant dits « universels ».

Les relations profanes - professionnel.le.s au sein des services éducatifs (Juliette Verdière) et de santé sont donc une modalité d'appréhension des relations entre mondes professionnels et mondes privés. Les professionnels concernés appartiennent tantôt à l'univers médical, tantôt au travail social, tantôt au réseau de professionnel.le.s et de bénévoles de l'humanitaire. Les recherches interrogent les pratiques professionnelles et la manière dont elles sont perçues par les personnes qui en sont l'objet. Leurs objectifs professionnels sont divers :

- protéger les femmes des violences conjugales (Olivia Volpi, Geneviève Cresson, Bernadette Tillard),
- trouver les recours pour assurer l'éducation d'un enfant considéré comme porteur d'un handicap (Gabrielle Lambin, Suzy Bossard),
- assister ou suppléer les parents dans les situations considérées par les professionnel.le.s comme relevant de pratiques inadaptées, de négligences ou encore de maltraitances des parents vis-à-vis des enfants (Charlène Letoux, Lucy Marquet, Bernadette Tillard, Sarah Mosca, Blandine Mortain, Coralie Aranda),
- aider les personnes âgées vivant à leur domicile. Le projet **ANR PROFAM** auquel collaborent François-Xavier Devetter et Placide Abasabanye prend en compte tant les formes professionnelles de cette aide que l'aide non rémunérée des personnes de la sphère privée, qu'elle provienne de la sphère familiale ou de l'entourage. La place des professionnels dans la réponse aux besoins des personnes âgées est également au centre d'un partenariat avec la DREES (FX Devetter et Laura Nirello),
- subvenir aux besoins sanitaires des enfants aux marges de la société (Julie Montoya, Christian N'Dongala). Ainsi, le travail profane de santé est décrit par Julie Montoya dans une thèse en cours sur les parcours de soins d'enfant roms. Dans un contexte de très grande précarité, la gestion des questions de santé réclame non seulement un investissement en temps très important des mères, des parents et de l'entourage, mais également la médiation de professionnel.le.s et de bénévoles d'associations humanitaires.

### *Famille et processus de socialisation*

Le processus de socialisation qui résulte de l'éducation est envisagé dans la dimension corporelle des adolescents et leur rapport aux codes vestimentaires (Aurélia Mardon, Zaihia Zéroulou), mais également en prenant en considération les effets de la socialisation primaire sur l'orientation professionnelle des jeunes. Certains groupes sont plus particulièrement étudiés comme les enfants placés, les jeunes issus de l'immigration ou les jeunes en apprentissage.

La socialisation est étudiée dans le contexte particulier des décisions de placement de l'enfant à l'Aide sociale à l'enfance. Dans ces situations où des professionnel.le.s ont jugé la socialisation familiale défailante, ou absente (mineurs non accompagnés, orphelins, enfants confiés à d'autres membres de la parenté, etc.), l'étude du devenir des jeunes âgés de 17 à 21 ans et suivis de manière longitudinale dans les années qui suivent leur majorité, interroge les effets des interventions sociales sur la socialisation à marche forcée des jeunes. Alors que les politiques de la jeunesse reposent sur les solidarités familiales en France, la prolongation des mesures de protection entre 18 et 21 ans « sous condition » et de façon inégalitaire d'un département à l'autre, exclut ceux qui n'entrent pas dans une logique de « projet », tout en permettant à ceux qui en bénéficient de rattraper une partie du retard scolaire accumulé durant l'enfance.

Les jeunes sont enjoins d'être autonomes rapidement, les conduisant vers des orientations professionnelles et des métiers peu qualifiés, mais aussi un apprentissage à « vivre seul » qui se réalise au détriment de la constitution d'un réseau d'entraide et de solidarité pérenne (Lucy Marquet, Bernadette Tillard au sein du projet Elap).

L'engagement des jeunes issus de l'immigration et leur construction identitaire sont étudiés dans des travaux entrepris à la fois, par des chercheurs de l'axe1 et de l'axe2 (Zaihia Zéroulou), de même que les processus de sélectivité dans les recrutements en collaboration avec l'INJEP (collaboration Axe1 – Axe2). Pour ce qui concerne les filles et les jeunes issus de l'immigration, l'enquête MADAA Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage, menée par le CEREQ porte sur les discriminations à l'accès à l'apprentissage. Elle mobilise un groupe de chercheurs au sein et autour du CEREQ (Benoit Cart, Marie-Hélène Toutin, Alexandre Léné, Martine Pernod-Lemattre, Anne Bustreel, et successivement Rachel Bavdek, Maxime Ferrer). D'autres travaux concernant moins les processus de socialisation que les politiques de formation et d'emploi ont été présentés dans la première thématique.

L'arrivée en septembre 2018 d'une professeure de sociologie ayant travaillé sur la thématique du genre dans les filières d'enseignement professionnel contribuera à renforcer ce pôle mobilisant tant les sociologues que les économistes.

### 3. Au croisement du travail et du hors travail

Différents travaux sociologiques et économiques traitent des liens entre travail et hors travail.

La sociologie des réseaux offre la possibilité de collaboration avec les économistes. Elle met en exergue les liens entre les réseaux des chefs d'entreprise et la manière dont leurs carrières se construisent (Catherine Comet), entre les liens personnels et les liens organisationnels (Florian Botte, Fabien Eloire), mais aussi les effets des liens interpersonnels dans l'évolution des liens marchands aux XVIIIe et XIXe siècles (ANR jeunes chercheurs FIDICAE, Fabien Eloire en collaboration avec les historiens de l'économie de Lille<sup>3</sup>). La sociologie des réseaux est également mobilisée pour mieux comprendre les coulisses des successions des terres agricoles (Stéphanie Barral, Samuel Pinaud, Fabien Eloire).

La distinction entre liens forts et liens faibles développée en sociologie trouve un écho particulier dans l'exploitation de l'enquête *Offre d'emploi et recrutement* (2016) de la DARES par Guillemette de Larquier. L'enquête qui rend compte des pratiques de recrutement d'une population d'établissements (y compris les TPE) représentative des entreprises françaises montre que les réseaux professionnels et personnels constituent le premier canal de recrutement. Cela est particulièrement vrai pour les cadres et les ouvriers, avec un usage différencié des réseaux personnels (liens forts) et professionnels selon la taille et le secteur de l'établissement recruteur.

Pour les salarié(e)s, les études sur la flexibilité des horaires de travail déjà présentés dans la thématique « Travail et dynamiques professionnelles » illustrent également les liens entre travail et hors travail, entre contrats de travail et souplesse des horaires qui se distribuent inégalement selon le statut du salarié, la nature de l'emploi et la taille de l'entreprise (Anne Bustreel, Martine Pernod-Lemattre, en lien avec l'ANR CLEAN). Il en va de même avec les travaux économiques sur le prix des modes de garde et l'utilisation par les parents de plusieurs modes de garde rémunérés (Anne Bustreel). Ces questions autour de la conciliation des temps sociaux sont également traitées dans une perspective socio-historique au travers des discontinuités et des ruptures temporelles dans les trajectoires de vie d'ouvriers de l'industrie textile au cours de réorganisation des entreprises sous la Dépression et la Seconde guerre mondiale (Mélanie Roussel).

La sociologie des groupes professionnels interroge également la question du travail et du hors travail dans la mesure où la mobilisation collective est nécessaire à la reconnaissance d'une activité, au passage du bénévolat à la rémunération ou à toute forme de prise en compte et de valorisation des personnes qui la pratiquent.

Lorsque les personnes font face à un licenciement ou lorsque leur activité n'est pas prise en compte par un contrat de travail, l'examen des relations entre travail et hors travail est une clé importante pour comprendre les mobilisations et les ressources dont disposent les personnes et les groupes :

- ainsi, les parcours de personnes engagées syndicalement montrent comment elles mobilisent simultanément leurs ressources personnelles et celles liées au travail (Anne Bory, Mondex ; José Calderon et Valérie Cohen : qu'est-ce que résister ? ; Séverin Muller sur le processus de démocratie participative mobilisant les acquis de l'éducation populaire dans une commune de la Drôme),
- de même, là où obtenir un travail salarié devient une ressource rare, les réseaux d'interconnaissance locaux sont des ressources territoriales mobilisées par les acteurs pour construire des activités qui produisent des ressources (réparation automobile, rénovation des logements, soins esthétiques, etc.). Cette sociologie des classes populaires a été développée dans l'ANR PORQUE (Rosa Bonheur, collectif regroupant Anne Bory, José Calderon, Blandine Mortain, Juliette Verdière, Cécile Vignal, ainsi que Valérie Cohen et Séverin Muller jusqu'en septembre 2015),
- enfin, les activités naturalisées, non rémunérées, sont également étudiées comme celles assurées par l'entourage auprès de la mère après la naissance (Anne Dubos), auprès de l'enfant dans le cadre des placements dans la parenté comme alternative aux placements institutionnels (Sarah Mosca, Blandine Mortain, Bernadette Tillard, Coralie Aranda, Lucy Marquet).

### **Conclusion du bilan thématique**

L'axe 2 du laboratoire est probablement celui qui a connu la plus forte transformation dans le cadre de la réorganisation opérée à la fin du précédent contrat quadriennal. Il a permis de regrouper économistes et sociologues pratiquement à égalité et à rapprocher des approches thématiques auparavant menées dans différents programmes (santé et famille, travail, éducation,...). Après une phase essentielle de mutualisation et de partage à la fois sur les plans épistémologiques, méthodologiques et empiriques, des travaux communs ont pu émerger notamment en s'appuyant sur les suites des programmes ANR réalisés. C'est particulièrement le cas

pour des sujets centraux (et prioritaires pour le CNRS) comme l'égalité des hommes et des femmes (essentiellement en termes de conditions d'emploi), la compatibilité entre vie de travail et vie professionnelle ou encore les questions d'éducation qui sont envisagés dans une approche interdisciplinaire (sociologie, économie), mais également dans des comparaisons internationales favorisées par les partenariats initiés dans les projets précédents.

### Axe 3 – Économies et sociétés : développement, richesse, innovation et régulation

#### Introduction

Cet axe rassemble des recherches dont l'objet général est le fonctionnement des systèmes économiques contemporains, encadrés dans un environnement social et dans un environnement naturel mais aussi étudiés dans leur dimension historique et philosophique. Sur le plan positif, l'objectif central de l'axe est de mettre au jour les constructions institutionnelles et les régulations politiques qui se fondent toujours sur des conventions de richesse historiquement et géographiquement contingentes, et par lesquelles le développement économique est possible. Ces recherches sont également menées dans une perspective historique et philosophique. Il est également utile de penser les formes du développement et de l'innovation, en les reliant aux contextes institutionnels (local et global). Sur le plan normatif, l'enjeu majeur de l'axe est de questionner la légitimité et la durabilité de ces systèmes économiques en combinant une analyse structurale de l'ordre macroéconomique et une analyse compréhensive des jeux d'acteurs individuels ou collectifs. Cette posture permet de saisir la singularité des crises, de penser la spécificité du changement institutionnel, et d'éclairer le débat public. En cohérence avec le projet scientifique de l'axe et plus généralement celui du Clersé, de nombreux membres de l'axe sont adhérents à l'AFEP (Association Française d'Economie Politique), à l'Association Charles Gide pour l'Histoire de la Pensée Economique ou encore au Réseau Philosophie-Economie ; réseaux qui œuvrent pour le pluralisme en économie et un dialogue constructif au sein des sciences sociales.

#### Structuration

L'axe « Economies et Sociétés » se divise en 4 sous-axes, entre lesquels se tissent de nombreux échanges et recherches communes. Pour chacun des 4 sous-axes, nous proposons, de manière succincte, une présentation générale des travaux et de l'équipe (à la fin de 2017), les grandes lignes de ses productions scientifiques, et ses activités contribuant à l'utilité sociale du laboratoire.

Comme le bilan du laboratoire le précise, l'axe comprend 139 membres au 1<sup>er</sup> juin 2018 :

- 45 permanents : 12 PR, 32 MCF, 1 Chargé de Recherche
- 3 Professeurs (PR-EM) ou Directeur de recherche (DR-EM) émérites
- 49 doctorants
- 5 contractuels
- 19 docteurs
- 1 PRAG

Il accueille également 15 chercheurs associés

#### Bilan des travaux menés

##### 1. Dynamique de l'accumulation, répartition et mutations du capitalisme (DARMC)

S'inspirant des différentes traditions de l'économie hétérodoxe (post-keynésienne, régulationniste, conventionnaliste, marxiste), les membres de DARMC s'intéressent aux mutations du capitalisme de ces dernières décennies, en soulignant à la fois les déformations dans le régime macroéconomique en termes d'accumulation et de répartition, du fait de la pression financière, mais aussi les évolutions dans la conduite des affaires publiques, du fait de l'adoption de référentiels néolibéraux dans la mesure et la pratique des politiques économiques. Par ce positionnement, le sous-axe DARMC s'intègre parfaitement aux autres sous-axes. Avec le sous-axe HPES (Histoire de la Pensée Economique et Sociologique), les membres de DARMC partagent le souci de considérer les grands auteurs comme des sources d'inspiration pour les temps présents. Comme pour le sous-axe VEDEV (Vecteurs économiques, sociaux et environnementaux du développement), les membres de

DARMC insistent sur l'importance de contextualiser les savoirs et de s'interroger sur le degré de généralité des « lois » économiques. Résolument ouvert à la pluridisciplinarité, le sous-axe DARMC n'hésite pas à faire appel à la sociologie, la science politique, le droit, la gestion, la géographie, ...

Chercheurs en poste en décembre 2017 : Anne Fretel Michael Zemmour Florence Jany-Catrice, Richard Sobel, Thomas Dallery (ULCO), Laurent Cordonnier, Jordan Melmiés, Vincent Duwicquet.

### *Les trois grandes thématiques de DARMC*

**Trois thématiques** ont particulièrement été abordées entre 2013 et 2017.

Un premier groupe cherche à identifier les moteurs et freins à la dynamique économique avec les outils de la **théorie post-keynésienne**. Il s'agit notamment d'analyser les contraintes que fait peser la finance sur le développement de nos économies et la gouvernance des entreprises. Les questions monétaires sont aussi évoquées, avec les incomplétudes de la construction européenne concernant l'euro, et les contraintes sur la croissance économique qu'elles imposent. Le groupe post-keynésien se pose aussi des questions méthodologiques autour de l'emploi des dernières techniques de modélisation, comme les modèles stock-flux cohérents ou les modèles multi-agents. La thématique post-keynésienne nourrit de nombreuses collaborations avec des partenaires nationaux (CEPN de l'université Paris 13, CREG de l'université de Grenoble, LED de l'université Paris 8,...), et internationaux (IMK allemand).

Une deuxième thématique scientifique se consacre à **l'Etat social** : les membres du laboratoire ont développé des travaux sur les évolutions récentes et mutation de l'Etat social : politique des services à la personne, de l'accompagnement des demandeurs d'emploi ; économie politique du financement de la protection sociale (dépendance [thèse], complémentaires santé d'entreprise [thèse], fiscalité et redistribution). Dans cette perspective, le Clersé collabore avec l'IRES par l'intermédiaire de A. Fretel, avec le Labex LIEPP de Sciences Po par l'intermédiaire de M. Zemmour, avec la chairESS des Hauts de France (F. Jany-Catrice, membre). Cette thématique a donné lieu depuis 2017 aux réunions régulières d'un groupe de travail « protection sociale » (se réunissant 6 fois par an, 8 participants).

Enfin, une troisième thématique scientifique a été consacrée à **l'Economie sociale et solidaire** (l'ESS). Les membres ont développé des travaux sur la mesure de la performance économique et du progrès social, les outils de gestion dans l'ESS ([thèse]), l'histoire des idées en économie sociale (notamment dans les mouvements coopératistes et associatifs [thèse]), la mesure de l'impact social et des nouveaux dispositifs de la financiarisation du social ([thèse]) et le rôle spécifique de l'ESS dans les activités de services aux personnes, notamment dans le cadre de la ChairESS.

### *Le rayonnement scientifique de DARMC*

DARMC a publié dans de nombreuses revues internationales, parmi lesquelles on peut citer le *Cambridge Journal of Economics*, le *Journal of Post-Keynesian Economics*, la *Review of Radical Political Economics*, *Revue Economique*, *Revue Française de Socio-Economie*,... Les membres de DARMC participent également à la vie de revues, que ce soit en tant que membres des comités éditoriaux ou rapporteurs fréquemment sollicités. Les membres de DARMC sont régulièrement invités dans des conférences internationales pour y présenter leurs travaux.

En plus de la participation à de nombreux colloques, DARMC a contribué à l'organisation de colloques internationaux... Un colloque international a été organisé en septembre 2016 sur le thème « Politiques sociales en mutation » (36<sup>e</sup> journées de l' AES, colloque interdisciplinaire Economie-Sociologie, 150 participants, direction A. Fretel). Un colloque international a été organisé en mai 2014 sur le thème « L'économie sociale et solidaire en coopération » (14<sup>e</sup> rencontres du RIUESS, 285 participants, direction F. Jany-Catrice et L. Gardin (IDP, Valenciennes)). Un workshop international a été organisé en décembre 2016 en lien avec le GDR Policy Analytics (Paris Dauphine), autour de « Mesures d'impacts et impact des mesures » (F. Jany-Catrice, I. Delouette). Aussi, une journée d'étude internationale a été organisée en mai 2016 sur les questions monétaires et financières du capitalisme contemporain.

### *Le souci d'utilité sociale de DARMC*

Les recherches menées par DARMC répondent fréquemment à la demande sociale. Que ce soit par la rédaction de rapports de recherche pour les partenaires sociaux ou les collectivités territoriales, ou par la participation à des groupes d'expertise, les membres de DARMC ont animé un dialogue avec la société civile.

Dans le cadre d'une convention scientifique CGT-IRES, le groupe post-keynésien a rendu un rapport sur le coût du capital en janvier 2013, rapport qui a contribué à animer le débat public sur la question de la place de la finance dans nos sociétés. Un deuxième rapport a été rendu dans le même cadre institutionnel en juin 2017 pour prolonger la réflexion.

Notons aussi qu'une équipe est lauréate d'un marché public (Dares), pour analyser l'expérience « territoire zero chômeur de longue durée » sur la métropole lilloise.

Au-delà des productions académiques ou des rapports d'expertise, les membres de DARMC ont cherché à diffuser leurs connaissances dans toute la société par l'intermédiaire d'une politique volontariste de vulgarisation. Que ce soit par la participation à des universités populaires, la rédaction d'articles pour la presse généraliste, ou l'alimentation de blogs, les membres de DARMC ont essayé d'attirer un plus grand public vers la science...

## 2. Vecteurs économiques, sociaux et environnementaux du développement (VEDEV)

Le sous-axe VEDEV réunit des chercheurs travaillant sur les dynamiques économiques, sociales et environnementales du développement sur des territoires variés, sur différentes aires géographiques, tant au Nord et qu'au Sud. Le développement est considéré ici comme un processus non linéaire de transformation des institutions destiné a priori à améliorer les conditions de vie et le partage de la richesse, mais pouvant en réalité aboutir à des inégalités, des vulnérabilités et des dégradations, aux niveaux économique, social et environnemental.

Chercheurs en poste en décembre 2017 : Ornella Boutry Oliver Petit, Bruno Boidin, Benoît Lallau, Julie Lazès, Arthur Jatteau, Nicolas Postel, Frédéric Héran, Abdelkader Djeflat, Hélène Melun, Gérald Gaillard, Pierre Alary, Sandrine Rousseau, Thierry Ribaut.

### *Les grandes orientations thématiques de VEDEV*

Les travaux conduits dans VEDEV s'intéressent à la question des **biens communs** à la fois de façon générale (contributions sur la notion de bien public mondial), et dans le domaine de la santé ou des ressources matérielles (par exemple, analyse de la transition des pays en développement vers la couverture santé universelle ou de la santé en tant que bien public mondial, etc). Des travaux appréhendent également les questions de **responsabilité sociétale** appliquées d'une part, aux pays à faibles revenus en insistant sur les spécificités de ces notions sur les terrains du Sud, et d'autre parts aux pays du Nord, en traitant de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, des nouvelles formes de régulation du capitalisme dans ces régions, de la RSOP (responsabilité des organisations publiques) et également de la qualité des emplois verts. D'autres travaux s'intéressent à **l'enjeu des mesures de développement**, dans la continuité des réflexions sur l'évaluation de la croissance, de la richesse et de la performance des services publics.

Plusieurs thématiques privilégient une approche empirique et une analyse des situations concrètes. C'est le cas des travaux analysant les **impacts (sociaux, économiques et environnementaux) des activités**. Ces travaux portent sur la ressource en eau (à travers par exemple l'analyse du développement de l'agriculture irriguée au Maroc, en Algérie, en Espagne, en France...), le changement climatique (avec notamment une analyse de l'évolution des représentations et des usages de la nature et une analyse socio-économique des impacts du changement climatique sur les politiques territoriales), les espaces naturels (à travers l'analyse des moyens de protection des espaces naturels ou des risques d'aggravation de l'artificialisation littorale), la ville durable et la mobilité (analyse des modes de déplacement urbains, des externalités négatives peu étudiées des modes motorisés comme les effets de coupure, la consommation d'espace...). C'est également le cas des travaux portant sur **l'évolution et les transformations de l'agriculture** (à travers des analyses en Afrique du Nord sur le développement de l'agriculture irriguée et une hybridation des modèles agraires, en Hauts de France sur l'évolution du métier d'agriculteur et les freins/outils à la conversion à l'agriculture biologique ou encore sur la soutenabilité de la relocalisation des circuits alimentaires...) et sur les **conflits environnementaux et sociaux** au Nord (conflits liés à l'eau en Espagne) et au Sud (conflits liés aux ressources minières au Pérou).

Notons encore que les notions de **vulnérabilité** et de **résilience** sont abordées par plusieurs chercheurs de VEDEV, tant sur un plan théorique qu'en termes de portée analytique, voire prescriptive (exemples : l'observatoire des résiliences mis en œuvre en République Centrafricaine, et différents travaux sur les dynamiques post-conflits en Afrique). Enfin, des travaux questionnent l'approche systémique des **dynamiques d'innovation** et leur impact sur le développement, notamment au Sud.

### *Le rayonnement académique de VEDEV*

L'ouverture nationale et internationale est forte et se décline à travers différentes activités. Tout d'abord, les séminaires, journées d'études et colloques, organisés et co-organisés par les membres de VEDEV sont fortement ouverts à l'international. A titre d'exemples, le Colloque ATM (1-3/06/2016) a attiré 120 participants de nationalités d'Afrique du fait de son orientation « développement », le colloque ESEE (06/2013) a réuni 580 participants venus de 40 pays. Ensuite, les chercheurs de VEDEV sont fortement impliqués dans des réseaux et des associations largement internationaux. On peut citer par exemple l'UMI Résiliences de l'IRD, le réseau Maghtech, le LERSA (Laboratoire d'Economie Rurale de Sécurité Alimentaire) de l'Université de Bangui, l'ESP Dakar, European Society for Ecological Economics, l'Association Tiers Monde, l'Association Développement Durable et Territoires Fragiles, et le réseau RIODD (Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable).

Par ailleurs, les membres de VEDEV sont mobilisés dans des revues reconnues dans les champs du développement et du développement durable : Développement Durable et Territoire (actuellement hébergée au Clersé), Mondes en Développement, RFSE, NSS, Vertigo... Enfin, ils sont régulièrement invités dans des séminaires et conférences en lien avec leurs thématiques de recherche.

### *Le souci d'utilité sociale de VEDEV*

Les travaux menés ont une forte connexion avec les préoccupations régionales, d'où l'implication de ses membres dans la production de savoirs à cette échelle : par exemple, Conseil régional (Projets Chercheurs Citoyens, Appels à Projets, TESR), MEL (Membres au Conseil Scientifique), MESHS (Conférences, membres du comité scientifique du réseau national des MSH), PNR (implications dans différents programmes de recherche, Implication dans le Conseil Scientifique de l'environnement NPDC, expertises)...

Les membres du sous-axe sont également régulièrement sollicités comme experts pour les institutions et réseaux de recherche au niveau national ou international : par exemple, ANR (expertises de plusieurs projets, membres au comité SHS 1), Fondation Pierre Fabre (conférences), Fondation de France (projets de recherche), Afrique (groupe de conseil et d'aide à l'action dans la domaine de la santé publique), CEPN (membres du comité d'experts pour l'évaluation en 2013), Fonds National de la recherche scientifique en Belgique (expertises), IdA (expertises), Allocation des fonds IDEX Sorbonne (expertises en 2015-2016)... Ce souci d'utilité sociale se retrouve dans les partenariats établis avec des ONG internationales (ACF, Croix-Rouge, ACTED, Triangle GH.) par les chercheurs de VEDEV travaillant sur les contextes de crises, en particulier en Afrique Centrale.

### 3. « Services Innovation, Travail, Entrepreneuriat » (SITE)

Le programme SITE réunit des chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans trois perspectives fondamentales des économies contemporaines développées : ce sont des économies de services, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, et des économies du développement durable. La plupart des projets du programme SITE articule plusieurs des problématiques en question. La question de l'innovation dans et par les services est le point d'intersection le plus ancien dans les travaux de ce sous-axe, puis l'articulation entre les services et l'innovation dans les services, d'une part, et le développement durable d'autre part. Depuis 2014, les travaux ont pris trois directions principales, qui ont fait l'objet de programmes de recherche, de publications académiques, de manifestations scientifiques et d'activités de vulgarisation, mais aussi de thèses de doctorat. Pour ces activités, l'équipe a bénéficié en particulier des soutiens du Réseau de Recherche sur l'Innovation, et de financements nationaux ou internationaux : CDC (Ecologie industrielle Dunkerque) ; la région Nord-Pas-de-Calais (BIOSERV) ; la Chaire Transitions démographiques, Transitions économiques (Vieillesse de la population et innovation) ; la Commission européenne (Service : innovation, performance and public policy) ; le Norwegian Regional Research Fund (Public private innovation networks in services: a new expression of innovation networks in a service and sustainable development economy, MIRID research).

Chercheurs en poste en décembre 2017 : Faridah Djellal, Faiz Gallouj, Céline Merlin, Benoît Desmarchelier, Dimitri Uzunidis (ULCO), Sophie Boutillier (ULCO), Blandine Laperche (ULCO), Simon Nadel.

### *Les trois thématiques du sous-axe SITE*

**Le territoire entrepreneurial durable** : dans quelle mesure la prise en compte de l'environnement est-elle un moteur sur le développement et la mutation des territoires ? L'accent a été mis sur l'entrepreneuriat dans les éco-innovations et sur l'économie circulaire (en particulier écologie industrielle et économie de la

fonctionnalité), comme instruments de mutations des trajectoires industrielles et territoriales. Ce thème a été appliqué en particulier au cas de Dunkerque, mais aussi au cas des entreprises du CAC 40. Par ailleurs, les recherches concernent également les dynamiques d'innovation des clusters et pôles de compétitivité dans différents types de territoire (en transition, des pays industriels).

Les **trajectoires d'innovation face au vieillissement de la population**. Le travail a consisté à étudier les formes d'innovations développées pour répondre aux besoins des populations vieillissantes. Le concept de « géront'innovations » a été proposé pour faire état des formes multiples et associées d'innovations dans ce domaine (produits et services, organisations et business models). Le potentiel de création d'activités et d'emplois de la filière de la Silver économie a été étudié, ainsi que les limites à son plein déploiement. Des recommandations en termes de politiques publiques ont été présentées.

Les **nouveaux modes d'innovation et de valorisation de la recherche**. Ces travaux concernent en particulier le rôle des tiers-lieux dans le développement de l'entrepreneuriat des villes petites et moyennes, mais aussi les formes et le rôle de la valorisation de la recherche dans les petites et moyennes universités.

### *Rayonnement académique*

Les membres du programme SITE assurent la direction et l'animation de plusieurs revues scientifiques dans leurs thématiques de recherche : l'économie de l'innovation et l'économie des services : *Innovations, Journal of Innovation Economics* (3 numéros/an) ; *Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation*. (3 numéros/an) ; *Marchés & Organisations* (3 numéros/an) ; *Technologie et Innovation* (2 numéros en 2016, 4 numéros en 2017) ; *European Review of Service Economics and Management* (qui fait suite à *Economies et Sociétés* (série EGS). 2 numéros/an) ; *Journal of inspiration economy* (2 numéros/an).

Ils participent également aux comités de rédaction de plusieurs revues spécialisées, en particulier, dans les champs de l'économie industrielle, de l'innovation et de la pensée économique : *Research Policy, European Journal of Innovation Management, The Open Management Journal, Business Management Review, Economies et Sociétés* (série PE), *Journal of Innovation and Entrepreneurship, Journal of the Knowledge Economy, RECMA, Revue de l'Entrepreneuriat* ...

Ils assurent la responsabilité de collection de maisons d'édition nationales ou internationales ou sont membres de comités scientifiques : *Peter Lang, Business and Innovation* (11 numéros entre 2014-2017) ; *ISTE Smart Innovation* (25 numéros entre 2015 et 2017) ; *L'Harmattan, Collection L'esprit économique* (3 numéros entre 2014 et 2017).

Ils sont également impliqués de manière active dans l'animation scientifique de plusieurs sociétés savantes : *RESER, RRI, Société Internationale Jean-Baptiste Say, l'ACGEPE ; HES, NEM, Académie de l'entrepreneuriat*.

Les activités académiques du programme Site comportent la participation à l'organisation de nombreuses conférences et congrès :

- 3 Forums de l'Innovation : 1-3/10/2014- Crisis, Innovation and Transition, Université de Paris Ouest La Défense ; 9-11/6/2016, 20 ans d'Innovations, Dynamique des trajectoires, Cité des sciences et de l'industrie, Paris ; 4-5/6/2018, Nouveaux modèles de processus d'innovation, Université de Montpellier (en préparation)) ;
- 2 Congrès internationaux Jean-Baptiste Say (en 2014 et 2018),
- 3 Journées Innovation RRI (en 2014, 2015, 2017),
- 4 Galas de l'innovation RRI (2014, 2015, 2016, 2017),
- 3 Ecoles d'été du RRI (2016, 2017, 2018),
- 3 Printemps de l'innovation RRI (en 2016, 2017, 2018),
- ERSA (European Regional Science Association) Winter School à Lille 2018,
- organisation d'un atelier « Innovations » aux 7th et 8th International Research Meeting in Business and Management (Nice, 12/07/16 et 5/7/ 2017),
- chaque année, un séminaire de recherche est organisé dans le cadre du Master Management de l'innovation ULCO/Lille 1.

### *Utilité sociale*

Les membres de Site ont organisé des Tables Rondes du Réseau de Recherche sur l'innovation aux Rendez-vous de l'histoire, Blois (8-12/10/2014, Entreprises et entrepreneurs, réseaux d'innovation hier et aujourd'hui ; 8/10/2017, Du laboratoire à l'entreprise. Histoire de l'entrepreneuriat scientifique) ; des Infographies BPI-France (Le potentiel de ressources de l'entrepreneur, Le capital savoir de l'entreprise, ainsi que des publications dans des quotidiens (par exemple Les Echos), des magazines (Nouvel Obs, Alternatives Economiques), la participation à des émissions de radio (Entendez-vous l'éco, France culture), interview télévisé (France 24)...

#### 4. Histoire et philosophie de l'économie et de la sociologie (HPES)

Le sous-axe 4 s'inscrit dans la démarche pluridisciplinaire du laboratoire. Il regroupe des chercheurs en histoire de la pensée économique et sociologique et en philosophie économique. Il s'interroge sur l'histoire des savoirs économique et sociologique, sur l'éventualité d'un croisement de ces deux savoirs et sur leurs relations à l'éthique, la philosophie morale et politique.

Chercheurs en poste en décembre 2017 : Thierry Demals, Alexandra Hyard, Abdallah Zouache, Patrick Mardellat, Delphine Pouchain, Annette Disselkamp, Elisabeth De Touchet, Renaud Filleule, Jean-Sébastien Lenfant, Marlyse Pouchol, Rachid Foudi.

##### *Les thématiques développées par HPES*

Les chercheurs d'HPES se sont principalement intéressés à :

- l'histoire de la microéconomie et de la théorie du consommateur au 20<sup>e</sup> siècle (J. S. Lenfant) ;
- l'histoire de la macroéconomie (A. Zouache) ;
- l'histoire de l'institutionnalisme (A. Zouache) ;
- l'histoire et l'actualité de la théorie économique autrichienne (R. Filleule) ;
- l'histoire de la pensée économique de langue allemande 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle (Mardellat) ;
- l'histoire de la pensée économique 17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle, Mercantilisme, Lumières, philosophie écossaise, Saint-Simonisme (T. Demals, R. Foudi, A. Hyard, A. Zouache) ;
- l'histoire de la pensée sociologique dans sa relation avec l'économie et la philosophie ; thèmes sociologiques et économiques dans les arts : littérature, musique (A. Disselkamp) ;
- l'histoire des théories du choix social, théorie de la justice, éthique et économie (T. Demals, A. Hyard, D. Pouchain) ;
- la philosophie économique, phénoménologie économique (P. Mardellat, D. Pouchain, M. Pouchol) ;
- économie et religion (P. Mardellat) ;
- les économistes et la politique, républicanisme et économie politique (T. Demals, A. Hyard).

Sur ces différents thèmes, le sous-axe a produit 23 publications dans des revues à comités de lecture référencées par le CNRS et l'HCERES (*Asterion, Cahiers d'économie politique, Développement durable et territoires, Ecological Economics, European Journal of the History of Economic Thought, Journal des économistes et des études humaines, Journal of Institutional Economics, Review of Middle East Economics and Finance, Review of Radical Political Economics, Revue d'histoire de la pensée économique/Économies et sociétés série PE, Revue d'économie politique, Revue économique, Revue de philosophie économique*). Le sous-axe comptabilise également un ouvrage, 15 chapitres dans des ouvrages de référence internationale et 3 directions de numéros de revue.

##### *Rayonnement académique*

Le sous-axe HPES a bénéficié d'un financement de projets de recherche : *Darwinisme & Sciences Humaines et Sociales*, groupe de travail rassemblant des enseignants-chercheurs des Universités de Lille et de Gand, soutenu par l'Université Lille (BQR) la MESHS-Lille Nord de France (organisation de quatre séminaires à Lille et à Gand, 2014-2015 ; A. Disselkamp en collaboration).

Ses membres ont organisé ou participé à l'organisation de différents colloques internationaux : 1<sup>er</sup> congrès international Jean-Baptiste Say, Boulogne sur Mer/Auchy-lès-Hesdin, août 2014 (T. Demals et A. Hyard) ; colloque *Economics and Psychology in Historical Perspective* (colloque Paris 1, MSE, décembre 2014 (J.S. Lenfant) ; colloque international *Economie et religion*, Lille, Sciences Po, janvier 2015 et Université de Genève février 2017 (A. Disselkamp, P. Mardellat, D. Pouchain, M. Pouchol) ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> colloques internationaux de philosophie économique, Strasbourg octobre 2014 et Aix-en-Provence juin 2016 (P. Mardellat) ; symposium international *Economic policies for a Progressive Arab World*, Lille, octobre 2016. Ils ont aussi participé à de nombreux colloques pour la plupart étrangers et produit autant de communications : colloques de l'ESHET 2014, 2015, 2016 (T. Demals, A. Hyard, J.S. Lenfant, A. Zouache), de HES, de la Maison française d'Oxford (T. Demals, A. Hyard), du Mises Institute (R. Filleule).

Ils ont été invités à divers séminaires ou journées d'études : Labex Comod, Université de Lyon (T. Demals, A. Hyard), Institut de philosophie, Université de Neuchâtel (A. Hyard), Centre Walras Pareto, Université de Lausanne (A. Hyard), PHARE Université Paris 1 (A. Disselkamp, P. Mardellat), ESC Paris (R. Fillieule), École supérieure du commerce de Troyes (R. Fillieule), INSEAD (R. Fillieule), Lumsa University (P. Mardellat), Université de Paris-Ouest (D. Pouchain), Université Paris-Sud (M. Pouchol), CREAD, Alger (A. Zouache), University Sant-Andrews (A. Zouache), Bayreuth University (A. Zouache), Herriot-Watt University (A. Zouache), Université franco-libanaise (A. Zouache).

En outre, HPES participe à l'axe transversal *Épistémologie* de La maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS), coordonné par R. Sobel. Les recherches de R. Sobel concernent : (1) la mise au jour des fondements ontologiques de l'idéologie économique contemporaine (notamment l'analyse du productivisme à partir de Marx et dans le marxisme, et l'analyse critique du social chez Arendt, avec A. Disselkamp) ; (2) la mise au jour des fondements épistémologiques des discours savants ou demi-savants qui soutiennent cette idéologie économique contemporaine (notamment l'analyse de la performativité et du pouvoir symbolique de l'économie, en collaboration avec G. Salle et le philosophe du CURAP B. Ambroise).

Les membres d'HPES font partie de sociétés savantes : l'History of Economics Society, l'European Society of the History of Economic Thought (T. Demals, A. Hyard, J.S. Lenfant), l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique (T. Demals, A. Hyard, A. Zouache). A. Hyard et A. Zouache sont ou ont été membres du comité d'administration de l'Association Charles Gide.

J.S. Lenfant dirige depuis sa création en 2010 la Revue *Æconomia*, CNRS rang 4. P. Mardellat est directeur des *Cahiers d'économie politique*, CNRS rang 3, depuis 2014. T. Demals et A. Hyard membre du comité éditorial de la revue *Économies et sociétés série PE/Revue d'histoire de la pensée économique*, CNRS rang 4, depuis 2011. A. Zouache est membre du comité de rédaction de la revue *History of Economic Ideas*, CNRS rang 3, depuis 2015 et membre du comité scientifique de la série *Percorsi di Scienze economiche e sociali*, Impressioni grafiche, Gênes.

Plusieurs membres du sous-axe ont bénéficié de bourses pour effectuer des séjours de recherche à l'étranger (A. Hyard, Fellowship Hagley Library en 2017) et sont impliqués dans l'encadrement doctoral (R. Fillieule, P. Mardellat).

#### Utilité sociale

Les membres du sous-axe sont régulièrement invités à participer à des tables rondes organisées par la société civile (CitéPhilo...). Ils ont en outre répondu à des appels à projet tournés vers des problématiques sociétales (projet BIOSERV financé par la région Nord-Pas-de-Calais et porté par A. Hyard). Ils sont également sollicités pour faire partie de comité d'évaluation ou d'expertise (ARC Communautés de Recherche Académique Auvergne Rhône-Alpes).

## 4- Faits marquants

### Ensemble de l'unité

Au niveau de l'unité dans son ensemble, le Clersé retient de la période précédente trois séries de faits marquants :

1 – Organisation de colloques internationaux centraux pour la sociologie et l'économie dont notamment :

- les 14e Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST) organisées par le Clersé du 17 au 19 juin 2014 ayant pour thème : « Les marges du travail et de l'emploi : formes, enjeux, processus ». Elles ont réuni 320 chercheurs issus de 22 pays. Une des ambitions du colloque était d'examiner les tensions entre les marges de l'emploi et du travail, dans un rapport dialectique aux centres normatifs, afin de mieux comprendre les transformations récentes des sociétés au travail. Les JIST ont fait une place importante à la comparaison internationale et à la diversité des analyses mobilisées en termes de classe, de genre, de race, de génération. Elles ont donné lieu à la publication d'un ouvrage aux éditions Octarès.

- les 26e journées de l'AES (2016) autour du thème « Politiques sociales en mutation : quelles opportunités et quels risques pour l'État social ? ». Elles ont réuni 120 participants issus des sciences économiques, de la sociologie et des sciences de gestion.

2 – Naissance de la ChairESS (2015) : Pionnière en France, la chairESS est la seule à être à la fois interuniversitaire et interdisciplinaire, ainsi qu'à avoir associé acteurs, collectivités territoriales et enseignants-chercheurs dès la conception du projet. Par ce regroupement de compétences académiques, économiques et citoyennes, la chaire aspire à devenir un pôle d'excellence régional en matière de recherche en économie sociale et solidaire, tout en construisant un dialogue permanent avec d'autres expériences en France et à l'international.

3 – Publication d'ouvrages collectifs réunissant de nombreux chercheurs du laboratoire et synthétisant des programmes de recherches « au long cours ». Nous avons retenu ainsi la publication de l'ouvrage *Sociologie de Lille* (La découverte, 2017), ainsi que celle du *Dictionnaire critique de la RSE*, (Presses universitaires du Septentrion, 2013). Ces choix visent à souligner non seulement la visibilité de certains ouvrages, tant au niveau académique qu'auprès d'un public plus large (17 articles de presses ou émissions radio et 17 conférences ou présentations pour le premier ouvrage par exemple), mais également l'importance des démarches collectives menées en partenariat avec d'autres laboratoires (le CERAPS ou le LEM en l'occurrence). Ces publications se sont appuyées, sur un nombre important de membres du Clersé et dans une logique pluridisciplinaire. L'intérêt apporté aux questions locales s'est par ailleurs prolongé, à l'initiative des doctorants, par la mise en place d'un séminaire consacré aux enjeux régionaux.

### Axe 1 – ADCP

#### Fait marquant n° 1. L'organisation de manifestations collectives au carrefour du débat académique et du dialogue avec la société civile, pour penser et déconstruire des faits sociaux d'actualité majeurs.

ADCP a, durant ces dernières années, montré sa volonté de se saisir académiquement de questions politiques « chaudes » tout en s'ouvrant, dans l'organisation des manifestations scientifiques, sur la société civile. Cette volonté constitue une part de l'originalité et de la productivité de l'axe. L'actualité nous a ainsi conduits, par exemple, à travailler collectivement sur le « terrorisme », la condition des Roms en France, l'autisme, l'autochtonie, et, enfin, les rapports sociaux de sexe, soient cinq enjeux de société qui ont marqué la chronique médiatique, sociale et politique, et dont nous avons voulu nous saisir collectivement. Ainsi, par exemple, nous avons organisé :

- en 2014, une conférence sur la condition des Roms (conférence publique d'Eric Fassin et Aurélie Windels), autour de l'ouvrage collectif *Roms et riverains. Une politique municipale de la race*, organisée à l'Espace Culture de l'Université de Lille 1 par Stéphanie Pryn) ;
- en 2015, un colloque international sur les questions contemporaines de santé mentale rassemblant plusieurs partenaires dont le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (Clersé/Céries/AISLF/CCOMS, « Guérir, se rétablir en santé mentale » organisé par Catherine Déchamp Le Roux, Lise Demailly, Véronique Marchand et Bernadette Tillard) ;
- en 2015 toujours, une journée d'étude « Penser les événements des 7/11 janvier 2015 et leurs conséquences (organisée par Jacques Lemièrre et Judith Hayem) ;
- en 2017, une journée d'étude consacrée aux « politiques des sexualités » (organisée par Gilles Chantraine et Gwénola Ricordeau) ;
- en 2017 toujours, une « journée particulière » (journée d'étude, exposition de photo-reportage, projection de film) autour de l'autochtonie et des luttes du peuple Guarani Kaiowa au Brésil, dans le cadre de la visite en Europe du chef Guarani Kaiowa Ladio Veron, organisée par B. Steinmann et J. Lemièrre.

#### Fait marquant n° 2. Bourses et invitations : la présence des membres d'ADCP au niveau international.

L'une des forces de l'axe ADCP est son ouverture internationale. Ainsi, sans citer ici la diversité de nos terrains sur les cinq continents et notre présence régulière dans divers colloques et congrès internationaux importants, un second « fait marquant » d'ADCP est la multiplicité des invitations en tant que professeurs invités dont nombre d'entre nous ont fait l'objet. Citons, dans l'ordre chronologique : **New York University** (B. Cousin, *visiting scholar*, 2014) ; **Université d'Hawaii à Manoa** (G. Ricordeau, *Fulbright visiting scholar*, 2014) ; **Université internationale de Bishkek** au Kirghizstan (B. Steinmann, prof. invitée, 2015) ; **Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran** (C. Negroni, prof. invitée, 2017) ; **Université Fédérale du Ceará**, Brésil (A. Hammouche, prof. invité, 2015/2016) ; **Université de Lausanne** (I. Sainsaulieu, prof. invité, 2015-2016) ; **Universités japonaises de Aoyama-Gakuin** (Tokyo), **Ryukoku** (Kyoto), **Rutsumeikan** (Kyoto) et **Konan** (Kobé) (G. Chantraine, chercheur invité, 2016) ; **Université de Londres** (B. Cousin, *research fellow*, 2016) ; **Université fédérale de Rio de Janeiro** (J. Lemièrre, prof. invité, 2016) ; **Université de Vienne** (D. Loch, prof. invité, 2016) ; **Université de Copenhague**

(I. Sainsaulieu, prof. invité, 2017) ; **Université de Californie, Berkeley** (G. Salle, *visiting scholar*, 2017) ; **Université italienne d'Udine** (G. Salle, chercheur invité, 2018) ; **universités brésiliennes de São Paulo (USP), Rio de Janeiro (UFRJ et UFF)** et **Sergipe (UFS)** (G. Salle, chercheur invité, 2018) ; **Harvard University** (A. Doja, *visiting scholar*, 2017-2018)

## Axe 2 – MTMP

Nous avons choisi de présenter deux points qui illustrent la vie de l'axe 2 et ses relations avec son environnement académique. Ces trois points saillants sont : l'activité sous contrats de recherche, le déploiement de différents collectifs de recherche.

### **Fait marquant n°1 : ANR et autres contrats**

Une intense activité de recherche sous contrats est développée au sein de l'axe2 :

- Cinq projets financés ont été retenus par l'Agence Nationale de la Recherche durant le contrat quinquennal dont deux mobilisent à la fois des sociologues et des économistes du Clersé. La dimension pluridisciplinaire des trois autres se joue au travers des collaborations avec d'autres laboratoires participant à la recherche. Trois projets ANR comprennent une dimension internationale composée des pays suivants : France-Espagne-Argentine ; France- Royaume-Unis-Suisse-Suède ; France-Allemagne-Belgique.

- Quatre financements plus modestes sur appels à projets de la MESHS et de l'université de Lille ont permis la mise en œuvre de collaborations internationales entre la France et les pays suivants : Belgique, Tunisie, Danemark, Japon.

- Sept contrats ont donné lieu à des conventions de recherche avec d'autres financeurs publics sur appel à projet. Ces contrats sont tantôt réalisés en interne, tantôt en collaboration avec d'autres laboratoires régionaux ou nationaux.

- Sept contrats ont été signés avec des collectivités territoriales dont 2 faisant l'objet de collaboration à la fois entre sociologues et économistes et entre les axes de recherche du Clersé. Les territoires dans lesquels s'inscrivent ces projets sont variables : de la communauté d'agglomération à la région. Chacun de ces projets permet des collaborations entre Monde académique et les Mondes du Travail.

Si certains contrats gérés par le Clersé sont destinés exclusivement aux chercheurs du Clersé, il est important de souligner qu'à l'inverse, des chercheurs du Clersé collaborent à d'autres ANR et y trouvent les moyens nécessaires à leurs propres recherches. Citons quelques exemples :

- la participation de Fabien Eloire à l'ANR Fiduciaie sur les pratiques et matérialités des relations marchandes au XVIIIe et XIXe siècle,
- la collaboration de Lucy Marquet et de Bernadette Tillard à l'étude longitudinale ELAP (Etude Longitudinale sur l'Autonomisation des jeunes après un Placement) sous la responsabilité d'Isabelle Frechon (CNRS), étude installée à l'INED et au laboratoire Printemps (UVSQ - UMR 8085) ayant bénéficié d'une ANR (INEG 2012-2017) et de plusieurs autres financements publics,
- la participation d'Héloïse Petit à une recherche financée par la fondation britannique Leverhulme, co-hébergée au CEET et au NIESR, impliquant des collègues économistes et sociologues, français et britanniques,
- la participation de Zaihia Zéroulou, co-responsable de l'axe intitulé les Migrations, constructions identitaires, droit des minorités dans le cadre du projet pluridisciplinaire CITER : L'Europe et les frontières de la citoyenneté (Université catholique de l'Ouest Angers, Université d'Innsbruck, Université Ibn Zohr Agadir, Université de Nantes, Université d'Osnabrück – IMIS) et sa collaboration à la recherche : les jeunes et la sélectivité dans le recrutement (convention avec l'INJEP, le CED UMR 5116, Bordeaux, Lille2, Université de Lorraine).

Au total, les sommes réunies apportent des moyens au service de la recherche et de sa valorisation. Ils ouvrent la possibilité de financer des contrats post-doctoraux, de ménager des situations de transition entre le doctorat et le recrutement, ou une première expérience professionnelle aux étudiants à l'issue d'un master recherche.

Enfin, ces contrats permettent de mettre en œuvre les relations entre économistes et sociologues en encourageant deux activités scientifiques essentielles : la construction de relations internationales durables (se poursuivant au-delà de la durée d'étude) et en facilitant l'organisation de journées d'études et de colloques nombreux.

### **Fait marquant n°2 Collectifs de travail**

Si les contrats remplissent la fonction concrète d'« apporter de l'eau au moulin », la dimension symbolique des recherches collectives est également essentielle à la vie de l'axe. En effet, la taille conséquente de l'axe2 (et du laboratoire) a besoin de cadres qui nourrissent les liens entre les chercheurs. Dans les recherches menées par les collectifs de collègues, le quotidien des activités de terrain, le debriefing des entretiens, les expériences linguistiques, les moments de flou comme ceux d'exaltation intellectuelle sont l'occasion d'échanges où l'interdisciplinarité et les relations internationales se jouent au service d'une question de recherche commune.

En conséquence logique de ces pratiques, les membres de l'axe 2 sont coutumiers de la co-écriture. Avec la création d'identité collective (Rosa Bonheur), certains font même de cette position une revendication centrale de leur posture de chercheur.

La Plate-forme Universitaire de Données de Lille ne constitue pas à proprement parler un collectif de travail, mais elle est un outil au service des personnes et des équipes des universités de la région Hauts de France, animé par un membre de l'axe2, Héloïse Petit, et précédemment Frédérique Cornuau de l'axe 2 également.

La présence d'un centre associé régional du CEREQ dont les membres font partie de l'axe 2 constitue également un collectif durable qui cristallise autour de lui, différents chercheurs au gré des études qu'il mène, sous la responsabilité de Martine Pernod-Lemattre, membre de l'axe2.

Un groupe de travail a par ailleurs été monté en 2016 pour favoriser les échanges entre économistes et sociologues du Clersé sur les questions du travail et de l'emploi. Il est piloté par Héloïse Petit et prend la forme de réunions mensuelles où sont discutés les travaux en cours au sein du laboratoire mais également des points d'actualité, notamment législative.

Au total, ces deux faits marquants de la vie de l'axe soulignent l'une des modalités de coopérations interdisciplinaires tant en interne, qu'à l'international.

### **Axe 3 – Économies et sociétés : développement, richesse, innovation et régulation**

#### **Fait marquant n°1 : Des manifestations collectives pluridisciplinaires**

Si l'axe « Economies et sociétés » réunit essentiellement des économistes, ses membres jouent un rôle conséquent dans l'animation de réseaux pluri et interdisciplinaires aux niveaux national et international, en participant activement à la structuration d'associations scientifiques (Association Française d'Economie Politique par exemple), en portant des revues pluridisciplinaires reconnues (Revue Française de Socio Économie, Développement Durable et Territoire), ainsi qu'en organisant des manifestations scientifiques rapprochant économistes, sociologues, anthropologues, philosophes, etc. Nous pouvons notamment citer :

- Le colloque de l'ESEE (European Society for Ecological Economics). Sous la coordination d'Olivier Petit, le Clersé, associé à Reims Economie Gestion Agro-Ressources et DurabilitéS (REGARDS, EA 6292, Université de Reims Champagne-Ardennes), à Université Libre de Bruxelles, et en partenariat avec le RIODD (Réseau interdisciplinaire sur les organisations et le développement durable), a organisé à Lille en juin 2013 le 10ième congrès de l'Association Européenne d'Economie Ecologique. Avec près de 600 participants contributeurs, dont plus des deux tiers de chercheurs étrangers, cette manifestation pluridisciplinaire (Economie, gestion, sciences politiques, sociologie, philosophie, géographie-aménagement, notamment), a été un vif succès sur le plan des échanges scientifiques. Le thème principal du congrès était l'analyse des liens entre l'économie écologique et dynamique institutionnelle, la notion transdisciplinaire d'institution – problématique centrale au Clersé – y étant envisagée, au-delà des questions organisationnelles et de gouvernance habituelles, dans un sens large, c'est-à-dire en incluant les représentations sociales, les normes et les règles et en intégrant les questions de rapport de force, de domination, de pouvoir et d'exploitation. Notons aussi le colloque international "Economie et religion", qui s'est tenu à Sciences Po Lille en 2015, puis qui s'est poursuivi en février 2017 à l'Université de Genève, et se poursuivra de nouveau à Lille en janvier 2018, et en mars 2019. Les actes de ce colloque ont déjà donné lieu à publication : 2 numéros spéciaux dans la *Revue d'histoire de la pensée économique* et un ouvrage à paraître.
- Les XXXIIèmes Journées de l'Association Tiers-Monde, organisées par Bruno Boidin et Benoît Lallau, 1, 2, et 3 juin 2016. Thème : Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement. Ces journées ont réuni 120 communicants, des différentes disciplines des sciences sociales, venus pour l'essentiel de France, d'Afrique Subsaharienne et du Maghreb.
- Enfin, plus récemment, les 7 et 8 juin 2018, en lien avec l'axe 2 ont été organisées deux journées d'études intitulées « Enjeux socio-écologiques des mutations du capitalisme contemporain : quels apports de l'économie des conventions ? », avec un double objectif. (1) Faire le point sur les nouveaux chantiers

de l'économie des conventions, notamment : la « grande déformation » de l'entreprise dans le capitalisme dominé par la finance, les nouvelles logiques de marchandisation du social et de la santé, la critique écologique du capitalisme et la critique des logiques managériales des États néolibéraux. (2) Examiner pour chacun de ces chantiers les liens qu'entretiennent l'analyse conventionnaliste et les autres courants en sciences sociales et institutionnalistes. Ces journées ont réuni une quarantaine de personnes, essentiellement des économistes et sociologues d'autres universités françaises, et un chercheur étranger dont l'invitation a été financée par la MESHS.

### **Fait marquant n°2 : la participation active à des réseaux internationaux**

Le second fait marquant commun à l'ensemble des équipes composant l'axe Economies et Sociétés est son insertion dans des réseaux internationaux, que de nombreux membres de l'axe contribuent à animer. Ces réseaux concernent de manière particulièrement remarquable trois thématiques : l'économie des services, l'économie de l'environnement et enfin, l'économie du développement :

- Le RESER (The European Association for REsearch on SERvices) est un réseau d'équipes de recherche et de chercheurs actifs dans le domaine de la recherche dans les services et principalement localisés en Europe. Ses membres sont issus de diverses disciplines : économie, sciences de gestion, géographie, sociologie, psychologie, sciences politiques. Le réseau promeut la recherche dans les services comme clef de compréhension de l'activité économique. Les recherches menées se sont également concrétisées dans le cadre d'un programme Européen (Co-VAL -2017-2020 - Understanding Europe - Promoting the european public and cultural space ; projet n° : 770356).
- Les réseaux RISC et RIODD renvoient quant à eux aux thématiques environnementales. Le premier, Regional Integration and Social Cohesion, est un consortium international qui organise notamment chaque année une conférence impliquant des laboratoires de plusieurs pays (Afrique du Sud, Belgique, Colombie, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Mexique). Une nouvelle collection chez Peter Lang contribue à la valorisation des travaux présentés lors des symposiums. Le second, Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable, est un réseau interdisciplinaire qui s'intéresse à la question de l'encastrement environnemental et social des pratiques économiques et plus précisément, de celles qui relèvent de la sphère de la production. Un des thèmes centraux de recherche du RIODD est le phénomène de la RSE.
- La création d'un laboratoire à l'Université de Bangui, le LERSA (Laboratoire d'Economie Rurale et de Sécurité Alimentaire), et la mise en œuvre d'un projet d'observatoire des crises et des résiliences dans les campagnes centrafricaines. L'observatoire illustre bien certains des traits marquants du Clersé : intégration des jeunes chercheurs, pluridisciplinarité, partenariat avec des organisations de la société civile (ONG humanitaires) et des chercheurs du Sud. Il en est de même du réseau Magtech, animé par Abdelkader Djeflat.

## **5- Organisation et vie de l'unité ou de l'équipe si pertinent**

### Données chiffrées

*Tableau 5 Effectifs du laboratoire*

#### **Evolution des membres permanents 2014-2018**

	2014	2018	Solde
Professeurs	16	20	+ 4
Maitres de conférences	54	60	+ 6
Chargés de recherche	8	7	-1
Directeurs de recherche	1	0	-1
Emérites	4	7	+3
Personnels ITA (ETP)	7	6,8	-0.2
Total	90	100,8	+ 10,8

## Entrées et sorties 2014-2018

	Entrées	Sorties	Solde
Professeurs	8	4	+ 4
Maitres de conférences	11	5	+ 6
Chargés de recherche	0	1	-1
Directeurs de recherche	0	1	-1
Emérites	3	0	+3
Personnels ITA	3	3	+0
Total	25	14	11

	AI	AJT	CR	IE	IR	MCF	PR	PRAG	TCH	Total
<35 ans	0	0	0	0	0	5	0	0	0	5
35 – 39 ans	0	0	0	0	0	9	1	1	0	11
40 – 44 ans	0	0	2	1	0	11	2	0	0	16
45-49 ans	0	0	1	2	0	11	6	0	0	20
50 – 54 ans	0	0	2	2	0	6	5	0	1	16
55 -59 ans	1	0	1	0	0	6	3	0	1	12
60 -64 ans	0	1	0	0	1	4	4	0	0	10
65 -67 ans	0	0	0	0	0	3	2	0	0	5
	1	1	6	5	1	55	23	1	2	95

## Pilotage, animation, organisation de l'unité

Le Clersé est doté de plusieurs instances de régulation :

- une **équipe de direction** constituée du directeur, du directeur adjoint et de la gestionnaire du laboratoire. Elle traite les affaires courantes propres à l'activité scientifique selon une ligne définie par le conseil de laboratoire. Elle s'appuie sur **une équipe ITA-Biatss** constituée de 8 personnes (6 CNRS, 2 université de Lille) pour mettre les services structurants de soutien à la recherche. Sophie Goyat assure le secrétariat de direction et, en partenariat avec Dominique Mosbah, le suivi administratif et financier. Marie-Pierre Coquard apporte son expertise sur le montage des projets (veille, ingénierie, accompagnement, conseils) et coordonne les soutiens aux relations internationales et à la politique de valorisation. Guillaume Yvan est en charge des affaires doctorales et de la communication. Frédéric Chavy a pu développer une spécialisation dans les activités éditoriales essentiellement auprès des deux revues hébergées par le laboratoire (RFSE et DDT). Véronique Testelin, remplacé en 2018 par Angélique Richard, intervient en secrétariat d'appui à la recherche. Marie-Aude Depuiset participe activement à la production et à l'analyse de données en appuis aux chercheurs titulaires et aux doctorants. Enfin, la maintenance du parc informatique est assurée par Jean Andrianavaly.
- un **conseil de laboratoire** composé de 21 membres répartis en 8 collèges (Membres de droit, collège des chercheurs, collège des enseignants-chercheurs, collège des IT-Biatss, collège des doctorants, membres nommés, invités permanents (voix non délibératives), représentant des contractuels (voix non délibérative)). Il se réunit mensuellement et définit la politique scientifique du laboratoire et les critères de mise en œuvre de celle-ci. Les convocations sont adressées 8 jours avant, selon un calendrier fixé à l'année, avec un ordre du jour proposé par l'équipe de direction. Les documents et pièces utiles aux délibérations sont communiqués en même temps que la convocation. Les discussions et délibérations donnent lieu à un compte-rendu relu et amendé par les conseillers avant d'être diffusé à l'ensemble

des membres du laboratoire. Un abécédaire avec entrées thématiques résume les principales règles adoptées par le conseil de laboratoire.

- un **comité de valorisation**, chargé d'assurer le suivi, le contrôle et l'arbitrage des demandes de **traductions** prises en charge par le laboratoire. Il, est constitué de trois membres (un sociologue, un économiste, le directeur du laboratoire) qui s'appuie sur le suivi d'administratif d'un personnel ITA.
- **deux responsables des affaires doctorales** (un sociologue, un économiste) chargés des relations avec les doctorants et les instances administratives *ad hoc* (services d'inscription, école doctorale) et de l'animation scientifique propre à l'exercice du doctorat (journées des doctorants, mise en place des CSI,...) qui s'appuie sur le suivi d'administratif d'un personnel ITA,
- **trois responsables d'axe, assistés de trois coresponsables**, chargés d'assurer l'animation scientifique de chacun des axes dans une relative autonomie de fonctionnement. Ils coordonnent la vie propre des axes, fixent de manière collégiale les modalités d'organisation des séminaires, de leurs contenus et de leurs formes, ainsi que des initiatives qui en dépendent (journées d'étude, colloque, etc.).

### Parité

Sur 21 membres, le conseil de laboratoire est constitué de 11 femmes et 10 hommes et se considère sensible à la question de la parité. Il a adopté une recommandation reprise dans l'abécédaire du Clersé sous la forme suivante :

« Le CLERSÉ incite fortement l'ensemble de ses membres à prêter une attention soutenue à la composition des invitations lors des manifestations scientifiques qu'ils organisent, qu'il s'agisse de colloques, de conférences, de journées d'études ou de jurys de thèse et d'habilitation à diriger des recherches, afin que celles-ci n'alimentent pas les inégalités hommes/femmes déjà saisissantes qui existent dans l'ESR. Le laboratoire lui-même est attentif à ces questions dans son fonctionnement quotidien et l'allocation de ses ressources ».

Fort de cette recommandation, le conseil se montre aussi vigilant que possible à la parité à chaque fois que son avis est requis dans la constitution des différentes instances de représentation (jurys de thèse, comités de sélection, etc.).

*Tableau 6 Données générales de répartition par sexe*

<b>Statut / Sexe</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
<b>Professeurs</b>	8	15	23
<b>MCF</b>	28	30	58
<b>CR</b>	1	5	6
<b>Docteurs</b>	5	6	11
<b>Doctorants</b>	32	40	72
<b>ITA</b>	6	4	10
<i>Dont CEREQ</i>	1	1	2

### Intégrité scientifique

Les questions liées à l'intégrité scientifique, tant en termes de rapports aux financements qu'en matière de politique de signature, ont fait l'objet de plusieurs discussions en conseil de laboratoire. Les chercheurs et enseignants-chercheurs sont ainsi régulièrement sensibilisés à ces domaines en partenariat avec les politiques propres du CNRS et de l'Université de Lille. La question des modalités de signatures des publications collectives a par exemple fait l'objet de débat au sein des groupes de recherches et le Clersé a soutenu les choix privilégiant des signatures en nom collectif (à l'image de Rosa Bonheur ou du collectif Degeyter). Enfin, une attention particulière est apportée sur les modalités de l'encadrement des doctorants. Une procédure de médiation a notamment été formalisée dans un texte élaboré conjointement par les représentants des doctorants et les professeurs en charge des affaires doctorales, puis validée par le conseil de laboratoire. Elle propose un cadre transparent de règlement des conflits.

### Protection et sécurité

Le laboratoire a enclenché une politique de sensibilisation des enseignants-chercheurs à la protection des données, à la sauvegarde sécurisée et à la non-diffusion des informations sensibles recueillies à l'occasion de leurs recherches, bien avant la mise en place du RGPD et conformément aux directives du CNRS en la matière.

Compte-tenu du RGPD, le Cersé pourra renforcer cette politique qui fait écho à l'éthique professionnelle des chercheurs et enseignants-chercheurs inscrite dans les formations et séminaires de recherche qu'ils dispensent. Une ingénieure d'étude (Marie-Aude Depuiset) assure parallèlement la liaison avec la CNIL. La sécurité implique évidemment aussi celle du personnel - et son bien-être - dans nos locaux, sous la responsabilité conjointe du directeur du laboratoire, du doyen de la faculté et du président de l'Université. Sur ce plan, les services administratifs remplissent parfaitement cette mission.

## 6- Analyse SWOT

	<b>Positif</b>	<b>Négatif</b>
	Forces	Faiblesses
<b>Diagnostic interne</b>	<p><b>Organisation interne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources et reconnaissance scientifique</li> <li>• Animation scientifique participative et démocratique</li> <li>• Réorganisation stabilisée en trois axes</li> <li>• Dynamisme de la formation doctorale et intégration des doctorants à la vie collective de l'unité</li> <li>• Vie scientifique collective intense (colloques, séminaires, journées d'études ; ...)</li> <li>• Une présence au sein de différentes institutions universitaires (Science Po Lille, IMT Lille Douai, ULCO, ESPE...)</li> </ul> <p><b>Ressources humaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une équipe administrative performante et stable.</li> <li>• Effectifs d'enseignants-chercheurs en nombre croissant ; publications nombreuses et équilibrées en fonction des axes et des membres du laboratoire notamment grâce à une pratique collective de la recherche.</li> <li>• Equilibre atteint en termes de possibilités d'encadrement de thèses (croissance du nombre d'HDR et PR)</li> </ul> <p><b>Domaine de Recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pluridisciplinarité</li> <li>• Des domaines et une identité reconnus nationalement et internationalement (anthropologie politique, sociologie urbaine, sociologie des classes populaires, sociologie de la famille, économie et sociologie du travail ; socio-économie ; ESS ; économie hétérodoxe etc.)</li> <li>• Reconnaissance dans le tissu socio-économique régional</li> <li>• Des champs couverts larges permettant une bonne interaction avec les formations</li> </ul> <p><b>Collaborations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régionales (MESHS ; Ecole Doctorale ; PUDL ; Partenariats avec les laboratoires SHS de l'Université de Lille ; ...)</li> <li>• Nationales (GIS ; Réseaux Thématiques, Associations scientifiques)</li> <li>• Internationales (Projets européens, LIA ; projets ECOS ; )</li> </ul>	<p><b>Organisation interne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des coûts de coordination importants en raison d'une croissance des effectifs hors Université de Lille</li> <li>• Site internet et Système de gestion de l'information en cours de reconstruction</li> </ul> <p><b>Ressources humaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de recrutements de Chercheurs CNRS (en dépit d'un recrutement - CR CN - en 2018)</li> <li>• Importance des tâches administratives et pédagogiques (au niveau de la faculté, de l'université et des instances nationales) qui peut réduire le potentiel recherche</li> </ul> <p><b>Domaine de Recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un ciblage thématique très large</li> <li>• Une pluridisciplinarité qui pourrait déboucher sur encore davantage de publications communes</li> </ul> <p><b>Collaborations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats peu nombreux, bien qu'en croissance, avec les disciplines hors SHS</li> <li>• Absence de projets type Labex ou Equipex</li> </ul>
<b>Environnement</b>	<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <p><b>Structuration et collaborations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de l'université de Lille et politique de site</li> <li>• Partenariats internationaux croissants</li> </ul> <p><b>Domaine de recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des thématiques de recherches en adéquation avec certaines priorités nationales et à fort enjeux social (inégalités, ville, radicalisation, genre, environnement, éducation, santé ...)</li> </ul> <p><b>Ressources humaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disciplines toujours dynamiques en termes d'effectifs étudiants</li> <li>• Croissance des allocations CIFRE</li> <li>• Attractivité de Lille</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <p><b>Structuration et collaborations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de spécialisation des unités de recherches</li> </ul> <p><b>Domaine de recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des financements privées et des partenariats entreprises</li> </ul> <p><b>Ressources humaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Individualisation des recherches notamment poussées par les logiques évaluatives</li> <li>• Tensions sur les financements doctoraux Départements et non renouvellement des ITA</li> </ul>

## 7- Projet scientifique à cinq ans

La lourde restructuration du Clersé à l'occasion du contrat précédent a donné lieu à un bilan de mi-parcours discuté en assemblée générale et validé par celle-ci. Au terme du contrat, le Clersé souhaite conforter et stabiliser cette restructuration dans un environnement en cours de reconfiguration et rendu complexe avec la fusion de l'université de Lille. Le Clersé reconduit par conséquent son projet scientifique en ajustant de manière mineure certaines dimensions traitées dans les axes. Des inflexions plus significatives sont en cours d'examen et devraient émerger à mi-contrat.

### Ancrage et dynamiques comparés du Politique

Les quatre premières années de l'axe ADCP ont démontré la pertinence scientifique d'une réflexion et d'un travail collectif associant anthropologues et sociologues autour de la question « politique », dans une perspective internationale, tant comme analyse des pouvoirs institués – qu'il s'agisse des pouvoirs privés ou des pouvoirs publics – que comme formulation de politiques alternatives possibles, à distance de ces pouvoirs et de l'État : contre eux, hors d'eux, ou malgré eux. Dans la période qui s'ouvre, nous entendons creuser ce sillon, en poursuivant à la fois l'étude des institutions et des luttes politiques officielles ou consacrées et celle des médiations territoriales, militantes, professionnelles, sectorielles, organisationnelles, ou plus informelles et « ordinaires », qui parfois infléchissent les politiques institutionnelles, les redéfinissent, parfois les contrecarrent ou s'en écartent. D'un point de vue méthodologique, les membres d'ADCP entendent prolonger leurs réflexions collectives sur plusieurs préoccupations partagées, au-delà des objets : le rôle de l'enquête de terrain en général et de la pratique de l'observation directe en particulier – participante ou non, déclarée ou non, proprement ethnographique ou plus sociologique et comparée ; les variations et imbrications d'échelles, et la volonté d'analyser les phénomènes étudiés à travers leurs inscriptions multiples, tant locales que nationales, européennes ou internationales.

Ce projet se place donc sous le signe de la continuité, laquelle n'empêche cependant ni des ajustements thématiques ni des explorations innovantes, notamment du fait des départs et des arrivées au sein de l'axe et de déplacements dans les objets et terrains de ses membres. En outre, dans le cadre de la fusion des universités publiques lilloises officielle depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, nous souhaitons accroître l'ouverture de nos activités à nos collègues du CERIES et du CERAPS.

Les membres d'ADCP entendent poursuivre la construction de problématiques transversales à partir de thématiques croisées émergentes. Ainsi, le séminaire d'axe focalisera davantage encore sur la question des mobilisations collectives, sociales et politiques, qu'elles soient portées et réalisées par des groupes ou des populations fortement dotés en ressources matérielles et symboliques ou par ceux et celles qui en sont démunis. Dans cette perspective, nous examinerons à court ou moyen terme des référentiels ou causes collectives (comme les reformulations de la justice sociale, ou les imaginaires technoscientifiques en neurosciences, etc.), de nouveaux acteurs (redéfinition des groupes d'intérêt socioprofessionnels, formes de militantisme articulant physique et numérique, etc.), des types de conflits (typologie sectorielle des conflits au travail, conflits territoriaux et judiciaires d'appropriation du littoral, conflits « culturels » et « ethniques », etc.).

À travers le croisement de nos objets spécifiques se manifeste également une ambition généraliste, couvrant une large gamme de préoccupations des sciences sociales : les formes anciennes et nouvelles de domination, la reconfiguration de l'État, la juridicisation des rapports sociaux, ainsi que leur psychologisation/médicalisation, les effets sociaux de la révolution numérique, les rapports entre culture et idéologie, science et technique, morale et politique, etc. Par ailleurs, nous entretenons et voulons poursuivre les dialogues avec les deux autres axes du laboratoire, notamment sur les thèmes du travail et de la santé, qui sont davantage interrogés dans leur dimension politique dans ADCP. Ainsi, le travail occupe aussi une place dans l'axe ADCP au travers même de ses propres orientations thématiques : il s'agit en effet d'une sphère sociale tellement vaste qu'elle ancre, irrigue ou traverse nombre de thématiques, comme une matrice transversale « de moyenne portée ». Ainsi, qu'il s'agisse des ouvriers en Afrique du Sud, des professionnels de la culture ou des urgences en France, des agents communautaires de santé au Sénégal, des chercheurs en neurosciences en Corée et en Suisse, ou encore de l'emploi transnational des migrants (etc.), le travail apparaît dans ses rapports à la mobilisation collective, à la fois comme pratique située, comme organisation, comme statut d'emploi, comme groupe professionnel ou comme classe sociale.

Concernant les recherches menées conjointement ou séparément par les membres de l'axe, plusieurs des thématiques présentées dans le bilan continueront à orienter nos travaux, nourrissant en retour le séminaire d'axe. D'autres, ayant émergé ces dernières années, seront poursuivies plus assidûment. Ainsi, entre continuité, approfondissement et émergence, cinq thématiques se dégagent plus particulièrement pour le prochain quinquennal.

### **Politiques de la ville, formes territorialisées d'engagement, mobilisations.**

La production des espaces urbains sera interrogée du point de vue des logiques institutionnelles des politiques urbaines qui la forgent et du point de vue des pratiques habitantes. Sont ainsi questionnés les processus de résistances ordinaires des habitants face aux politiques favorisant la gentrification des quartiers populaires, les formes d'auto-organisation dans un contexte de ségrégation socio-spatiale, les formes de citoyenneté ordinaire au sein des dispositifs de participation des habitants ou dans d'autres espaces publics, enfin, la place des inégalités environnementales dans ces espaces urbains et périurbains. Il s'agira également d'analyser les formes prises par le retour relatif des « utopies créatrices » par le biais d'expériences territorialisées, en interrogeant les formes de politisation qu'elles suscitent.

L'attention sera portée tout particulièrement sur les effets des politiques incitatives en matière d'habitat sur les classes populaires. De même, les ressources de l'accès à la propriété des classes populaires seront interrogées sous l'angle des pratiques de réhabilitation du logement, des stratégies de bailleurs privés et de leurs effets sur l'appropriation populaire de l'espace considérant ainsi la fonction de l'habitat comme à la fois domiciliaire et identitaire. On creusera également l'ambivalence du lien entre mobilité, capitalisme et démocratie. Le développement des mobilités spatiales, résidentielles et professionnelles permet une circulation du capital, des citoyens et des cultures tandis que le contrôle de la mobilité ou, à l'inverse, l'injonction à la mobilité résidentielle pour trouver un emploi ou pour rénover un quartier sont devenus des outils de domination politique de groupes sociaux subalternes.

### **Politiques de la santé**

Les politiques de la santé continueront d'occuper une place privilégiée dans l'axe. Une hypothèse macrosociologique concernant les politiques de santé est, sur fond d'un maintien, voire d'un accroissement des inégalités, celle d'un mouvement contradictoire de médicalisation (de plus en plus de comportements ordinaires peuvent donner lieu à nomination, classification, conseils, projets de rectification) et d'extension d'un marché du bien-être où se côtoient professionnels non médecins et profanes, régis par l'idée que les profanes peuvent et doivent développer une autonomie en matière de prise en charge de leur santé. Une tension similaire concerne la légitimation des savoirs, d'une part, de plus en plus soumis aux normes des sciences dures (médecine des preuves, essai randomisé), d'autre part, devant intégrer les savoirs « expérientiels » de groupes sociaux divers faisant reconnaître leur différence. Les transformations du soin psychique, espace d'intervention volontaire sur le psychisme d'autrui, en sont un bon exemple : elles empruntent actuellement des formes plus hybrides et diversifiées que les traditionnelles « psychothérapies », sommées, à la fois, de prouver leur efficacité et leur acceptabilité sociale. L'e-santé mentale semble répondre à ces critères, ainsi que d'autres techniques comme la méditation de pleine conscience ou les pratiques artistiques.

Par ailleurs, les réformes de la santé produisent des économies d'échelle et des réorganisations qui impactent l'organisation des soins. Au plan méso-sociologique, l'axe met aussi la focale sur le repositionnement stratégique des acteurs face au développement de thèmes managériaux comme la transversalité, l'interdisciplinarité, la coopération ou le bénévolat, censés pallier le manque d'effectifs. A l'hôpital, des équipes mobiles psychiatriques, gériatriques ou en soins palliatifs ont constitué ainsi des tentatives timides de réorganisation, étudiées de concert au CLERSÉ et au CERIES. De micro-collectifs professionnels émergent aux urgences, tandis que des bénévoles contestent l'institution sanitaire au Sénégal. L'interdisciplinarité est également une injonction pour des programmes de recherche sanitaires dans le cadre desquels nos collègues SHS sont à la fois collaborateurs et observateurs.

### **Normes, déviance, conflits**

Les usages politiques de la déviance, des conflits et du contrôle social resteront également une thématique structurante de l'axe, dorénavant autour de deux ensembles de problèmes d'une actualité brûlante : les questions dites de « radicalisation » d'une part, celles relatives à la « criminalité environnementale », d'autre part.

La notion de radicalisation est rapidement devenue, dès les années 2014-2015, un véritable lieu commun pour penser – et lutter contre – la violence politique. Elle a investi les discours médiatiques et politiques, et a fait l'objet de nombreux travaux académiques analysant les trajectoires individuelles d'entrées dans la violence politique. Son importante expansion, toutefois, ne doit pas masquer son caractère éminemment politique et les différents facteurs conjoncturels qui ont poussé à son adoption quasi unanime. En invitant à questionner tant les conditions d'émergence de la notion – et de son corollaire, celle de déradicalisation – que les profonds impacts qu'elle a

eus au sein de certaines institutions, à l'instar de l'Administration Pénitentiaire, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou de l'Éducation Nationale, ces réflexions s'inscrivent pleinement au cœur de l'axe ADCP.

Nous porterons également notre attention sur ce qu'il est convenu d'appeler la criminalité environnementale. Ce domaine de recherche est aujourd'hui bien établi dans la sphère anglophone, à l'initiative d'un courant communément désigné sous le terme de « *green criminology* », dont l'émergence remonte au début des années 1990. En revanche, et contrairement à la justice environnementale qui a fait l'objet d'un travail d'importation-traduction, il est très peu présent dans les recherches en France hormis dans les contributions juridiques relatives au droit de l'environnement. Envisagé dans toutes ses dimensions (normes et sanctions ; auteurs et victimes ; pratiques et lieux, etc.), il permet pourtant de soulever des questions sociologiques générales et de s'interroger sur son caractère « politique », en différentes acceptions, tout en éclairant une zone d'ombre des travaux consacrés à la question écologique.

C'est dire que les recherches menées au sein de la thématique excèdent très largement les strictes questions pénales ou pénitentiaires. Elles recouvrent tout autant des modalités douces, diffuses, parfois insensibles de contrôle social et, plus largement encore, s'intéressent dans leur ensemble aux mécanismes matériels et symboliques de production des normes (normes dominantes, mais aussi minoritaires). Ce faisant, elles rejoignent d'emblée d'autres thématiques couvertes par l'axe global, telles que la sociologie de la santé (partage entre crime et folie, comparaison entre différentes institutions totales, politiques des drogues, etc.), la sociologie de la culture (régulation et/ou répression des pratiques sous-culturelles « déviantes » : squats alternatifs, graffitis vandales, etc.), ou la sociologie de la ville (ségrégation socio-spatiale, technologisation des dispositifs de contrôle, contrôle des migrations et des mobilités).

### **Politiques du corps, des genres et des sexualités**

Comme nous l'avons signalé dans le bilan, les politiques des genres et des sexualités ont constitué une thématique qui a émergé au cours du précédent quadriennal. La période 2018-2022 sera l'occasion de renforcer les recherches dans ce domaine, et de multiplier les séminaires et les rencontres inter axes autour des questions de rapports sociaux de sexe. Sans présumer de l'évolution de ces rencontres inter axes et des synergies, ADCP se focalisera plus particulièrement sur la question des politiques des sexualités minoritaires.

L'organisation sociale des sexualités minoritaires est en effet travaillée depuis maintenant plusieurs décennies par deux processus conjoints et complémentaires. Politiques de l'égalité d'abord : contre l'hétéronormativité conjugale et reproductive, l'époque contemporaine est le théâtre d'une multiplication des revendications en faveur d'une déstigmatisation, dépathologisation, décriminalisation, et normalisation sociale de pratiques sexuelles diverses. Concernant les politiques de l'identité ensuite : ces revendications s'accompagnent d'une transformation des différentes communautés sexuelles elles-mêmes, que ce soit sous la forme d'innovations relatives (la communauté « asexuelle » ou « ace », la communauté « polyamoureuse », etc.), ou de reconfigurations conceptuelles et identitaires. Dans ce cadre, l'axe ADCP s'intéressera à différentes modalités : comment s'articulent les volontés de constitution d'espaces propres et exclusifs (pratiques de non-mixité, création d'espaces « safe ») avec celles de se donner de la visibilité, d'être reconnus ? Comment caractériser les torts subis par les différentes communautés ? Faut-il considérer ces torts comme socialement homogènes au regard d'un ordre sexuel hétérosexiste, ou faut-il au contraire distinguer conceptuellement les formes de stigmatisation, de discrimination, et d'oppression selon chaque orientation sexuelle et chaque ensemble de pratiques ? Comment les revendications liées à l'identité (« être bi », « être "ace" ») s'articulent-elles à des revendications de reconnaissance de haines spécifiques (la « biphobie », l'« acephobie », etc.) ?

### **Migrations, nationalisme et ethnicisation des rapports sociaux**

Aujourd'hui, la question des migrations, au-delà des prises de position politiques officielles par les gouvernements, se pose comme un problème radical de discrimination entre différents traitements de l'humanité globale. Ce n'est pas seulement dans des pays de la péninsule arabique, de l'Afrique subsaharienne ou en Malaisie, pour prendre ces exemples, que se dessine depuis plus de vingt ans la promotion de nouvelles formes de travail bridé (voir Moulié Boutang). Il existe des tendances au retour de l'esclavage y compris dans les pays avancés, dans les ateliers clandestins ou les emplois domestiques. A Calais, en France, comme dans d'autres pays européens, des migrants sont vendus par des agences internationales aux multiples ramifications.

Les conditions de vie de migrants sans papiers, le travail même de migrants temporaires sans statut menacent ces derniers d'extradition ou de chute dans des conditions de vie bien plus dégradantes que celles vécues dans leur pays d'origine. Que ce soit aux États-Unis, en Europe occidentale ou dans la Chine moderne, la séparation entre deux ou plusieurs sortes "d'humanité", autorise la distribution du travail entre des statuts bien différents et suivant des conceptions de la liberté infiniment élastiques. Aux États-Unis, il s'agit en particulier des Mexicains illégaux, mais ils ne sont pas les seuls. En Chine, il s'agit des ruraux illégalement installés dans les villes,

et exploitables à merci. En Europe, le problème, certes ancien, du "travail au noir" et de la sous-traitance en cascade dans les chantiers de construction ou dans les différents domaines de la domesticité, de la maintenance et de la restauration est toujours d'actualité. Ces formes de ségrégation autorisent aussi la mobilisation de fractions de dominés contre d'autres, tuant dans l'œuf toute tentative de revendications unitaires. Elles s'enracinent dans une sédimentation multiséculaire : la traite négrière orientale puis occidentale a concentré pendant des siècles l'esclavage en direction des populations africaines subsahariennes, transmettant une idéologie raciste à la postérité et distillant la division du prolétariat entre noirs et blancs.

Tous ces thèmes font déjà l'objet de recherches sociologiques menées par les étudiants, les doctorants et les chercheurs de l'axe, sur des terrains divers. L'étude des migrations et des processus d'intégration prend aujourd'hui une tout autre dimension puisqu'elle renvoie de manière transversale aux quatre autres thématiques du projet de l'axe ADCP, présentées précédemment, à savoir la ville, la déviance, la santé et le genre. La question de la migration apparaît de nos jours comme une dimension particulièrement politique et politisée.

Dans cette perspective, l'axe ADCP interrogera la manière dont l'argument « migratoire » est convoqué par divers partis politiques, dans une perspective de comparaison européenne. Quels sont les divers débats politiques (*politics*) autour des politiques d'immigration et d'intégration en Europe (*policy*) où les vieux « modèles d'intégration » des Etats-nations (*polity*) ne correspondent plus à la différenciation socio-culturelle croissante de leurs populations et où les valeurs du fédéralisme supranationale de l'UE sont confrontées à la montée des nationalismes xénophobes ? L'attention sera portée notamment vers l'essor des partis nationalistes et populistes de droite, qui s'articulent à la présentation de nouvelles formes de conflictualités « ethniques » et/ou « culturelles ».

### Mondes du Travail, Mondes Privés

Cet axe analyse les rapports sociaux et les relations sociales au travail et dans la sphère privée, en mettant l'accent sur les interdépendances de ces sphères.

#### Orientation problématique

Les recherches menées partagent deux partis pris :

- **une perspective délibérément empirique attentive aux relations sociales.** En effet, les recherches centrées sur les « mondes sociaux », offrent des opportunités pour mieux appréhender les processus collectifs et les transformations sociales dans leur complexité. La notion de « monde » permet de souligner, d'une part, la stabilité de l'organisation d'un certain nombre de « structures d'activité collective » et, d'autre part, la dynamique de segmentation et de reconfiguration des frontières entre mondes, résultant de rapports de force entre acteurs collectifs,
- **une analyse en termes de rapports sociaux (de classe, de genre, de « race » et de générations, etc.) au sein de ces mondes et entre eux.** Chacun de ces mondes est traversé par des dynamiques d'appropriation du travail d'autrui et par des dynamiques de (dé)valorisation des ressources matérielles et symboliques des individus et des groupes sociaux. Ces dynamiques construisent de façon complexe des processus de séparation et de hiérarchisation, et reproduisent de manière toujours renouvelée, et souvent redoublée d'un monde à l'autre, les inégalités sociales.

L'axe envisage ainsi des mondes sociaux traversés par des logiques et des temporalités propres, requérant une analyse à la fois interactionniste et structurale. En ce sens, il s'agit d'approfondir l'analyse de chacun de ces mondes sociaux et de leurs articulations en considérant les frontières entre ces mondes comme « poreuses ».

Les travaux développés dans cet axe se nourrissent d'une définition large du travail, appréhendé comme une catégorie fondamentale, à la fois en pratique et pour l'analyse, afin de penser plus largement la production et la reproduction de la vie sociale. La reconfiguration des formes de contrôle – d'autonomie, de dépendance et de domination – dans ces différentes sphères constitue le fil directeur de l'analyse.

Afin de rendre compte de ses différentes figures, la définition du travail englobe non seulement le travail salarié, mais également toutes les activités souvent désignées comme « hors-travail ». Cette terminologie qui tend à définir d'autres formes d'activité en opposition au travail rémunéré, est insatisfaisante. Des désignations positives sont nécessaires pour rendre compte de leur caractère indispensable à l'entretien de la vie : le travail domestique, le travail parental, le travail de subsistance, le travail-à-côté, le travail bénévole, le travail de mise en relation, etc. Si ces formes du travail ne font que très rarement l'objet d'une évaluation monétaire, le coût de l'institutionnalisation et/ou du travail professionnel nécessaire dès lors que l'une ou l'autre de ces formes de

travail fait défaut pour assumer la garde ou l'entretien d'un enfant, d'un malade, d'une personne dépendante, d'assurer un service, etc. permet de souligner la valeur produite par ce travail du quotidien.

Ces questions sont abordées en mobilisant une approche résolument pluridisciplinaire. La problématisation de l'axe s'inscrit dans la sociologie, l'anthropologie, la démographie, et l'économie du travail, de l'emploi, de la famille, de la santé, de l'immigration et de l'éducation.

L'analyse des mondes du travail et celle des mondes privés exigent une ouverture méthodologique tant pour examiner les évolutions du monde du travail que pour montrer leurs effets sur les personnes.

Les méthodologies quantitatives visent particulièrement à rendre compte de l'évolution des stratégies d'entreprise, de la nature des emplois, du développement de l'auto-entrepreneuriat, et de l'accès à la formation et à l'emploi. L'exploitation de base de données, ainsi que les études par questionnaires sont généralement privilégiées pour ces objets.

Les investigations qualitatives, parfois ethnographiques, permettent de dépasser les effets de cloisonnement entre les différentes sphères de la vie sociale, afin de saisir les agents sociaux dans leur pluralité de statuts, à la fois comme travailleur, salarié d'une entreprise, agent d'une institution publique, membre d'une famille, adhérent d'une association, patient, etc. Ce projet suppose de mettre en œuvre des méthodes qui ne bornent pas le travail d'enquête à l'analyse d'un seul rôle quand les individus endossent indifféremment ces rôles à travers le temps.

Les travaux des chercheurs impliqués sont ainsi réunis par leur forte dimension empirique. Celle-ci s'appuie sur des méthodes variées, parfois croisées : entretiens, observations directes, analyse d'archives, production et analyse de données quantitatives de sources variées (enquêtes publiques, données d'entreprise, données administratives, etc.), analyses de réseaux sociaux, économétrie. Ces méthodologies recoupent aussi les disciplines présentes dans cet axe. Les choix méthodologiques ne se réduisent pas à leur inscription privilégiée dans une discipline, le croisement de plusieurs méthodes étant fructueux et source d'échanges interdisciplinaires.

Trois dimensions rendent particulièrement compte des articulations entre mondes du travail et mondes privés et relèvent du croisement de méthodologies adaptées à nos objets :

- D'une part, les recherches permettant d'appréhender les trajectoires. En effet, elles donnent à voir les différentes dimensions de la vie sociale et leurs intrications les unes avec les autres (trajectoires professionnelle, résidentielle, matrimoniale, de soin, etc.),
- D'autre part, les recherches intégrant la dimension territoriale. Celles-ci permettent de contextualiser en examinant les différents environnements qui contraignent les parcours individuels dans un espace donné (marché de l'emploi, logements disponibles, mobilisation du réseau parenté ou du réseau amical, accessibilité aux réseaux de transports en commun et aux services publics, etc.)
- Enfin, les recherches comparatives, menées à différentes échelles. La dimension comparative, en particulier la comparaison internationale, apporte une meilleure compréhension des logiques locales, nationales et globales et de leurs articulations.

Les recherches menées dans cet axe s'orientent autour de trois thèmes fédérant les chercheurs.

### Travail et dynamiques professionnelles

Le monde du travail et de l'emploi se caractérise par l'individualisation du rapport salarial, la précarité au travail et le poids des formes d'emplois comme le temps partiel subi, les *Contrats à durée déterminée*, l'intérim, les emplois aidés, la segmentation des horaires de travail, l'auto-entrepreneuriat, les nouvelles formes de travail indépendant, etc. Il s'agit donc d'examiner les conséquences de ces formes de travail dites « atypiques ». Ces formes de salariat précaire ont des répercussions sur la vie des personnes. Aujourd'hui la fragilisation de la norme familiale fordienne, en parallèle du désengagement de l'État social, viennent ainsi se répercuter de manière négative sur les conditions de vie au travail des salariés, et notamment des plus déqualifiés d'entre eux.

Pour autant, ces salariés du « précaire » développent des capacités d'actions collectives et individuelles. L'intensification du travail professionnel et la flexibilisation temporelle de la norme salariale, ne sont aujourd'hui soutenables – en termes d'équilibre psychophysique des salariés – que par l'existence d'un travail de *care* réalisé au sein de la famille.

Les modes de gestion de la main-d'œuvre ainsi que les relations employeurs-employés jouent un rôle central dans la définition des conditions de vie et de travail des salariés. Les politiques d'entreprise, mais aussi les politiques publiques de l'emploi et de la formation, contraignent les comportements des salariés et sont

également influencées par ces derniers. Il s'agira donc aussi de comprendre les transformations des stratégies de ressources humaines et leurs effets sur les comportements individuels au travail et à l'égard du travail. En particulier, les politiques menées (ou non) par les entreprises (politiques de fidélisation de la main-d'œuvre, d'incitation à l'effort, d'égalité ou d'articulation vie familiale-vie professionnelle, de formation) interagissent avec les comportements des salariés mais de manière différenciée selon le genre, l'âge, le niveau de qualification. De ce point de vue, l'étude des carrières des jeunes femmes cadres croisent les différentes dimensions structurant les modes de gestions de la main d'œuvre.

Ainsi, la manière dont l'entreprise organise l'accès au travail salarié, par des canaux de recrutement formels ou des réseaux relationnels, implique pour le salarié, la mobilité et la possibilité de s'affranchir des contraintes de sa vie privée. A ce titre, les intermédiaires (institutionnels ou non) entre salariés et entreprises facilitent ou durcissent les relations entre mondes du travail et mondes privés. De même, les possibilités d'aménagement du temps de travail, la souplesse des horaires, sont des thématiques nécessaires pour rendre compte des liens entre ces deux sphères de la vie sociale. Montrer les différences d'accès à ces aménagements permet de rendre compte des inégalités au sein du travail salarié, selon la nature de l'entreprise (auto-entrepreneur, indépendant, salarié), selon la pratique de gestion de l'emploi de l'entreprise, selon le statut du salarié dans l'entreprise, selon la nature du contrat qui lie le salarié à son employeur, selon les caractéristiques du territoire dans lequel s'exerce le travail. Ce regard en profondeur de l'aménagement du temps de travail est un lieu de recherche de nouvelles formes de domination et d'inégalités.

- Une première piste de recherche se donne pour objectif de comprendre et de décliner les conditions propices à l'implication des salariés au travail : quels sont les modes d'organisation du travail qui produisent de l'engagement ou du désengagement de la part des salariés ? Sont-ils identiques selon le genre ? Comment s'expliquent le présentisme et l'absentéisme en entreprise ? Quelles pratiques d'entreprise favorisent la stabilité ou la mobilité (volontaire ou non) des salariés ? Hommes et femmes manifestent-ils des comportements réellement différents ? Quels modes d'organisation du travail favorisent l'égalité entre hommes et femmes ? Les cadres théoriques multiples de l'économie du travail, de l'économie des ressources humaines et de la sociologie de l'emploi sont ici mobilisés pour analyser les différents modes de gestion de la main-d'œuvre et leurs effets.

Au-delà les interrogations portent sur les déterminants, notamment dans le cas des emplois considérés comme peu ou non qualifiés, des conditions de travail et de la qualité des emplois. Comment mesurer ces dernières ? Quelles sont les caractéristiques des salariés ou des employeurs qui les influencent le plus ? Enfin, il s'agit de comprendre les interactions entre conditions de travail et satisfaction au travail.

- Une seconde piste s'intéresse aux conditions de production de la formation, de la qualification et des compétences chez les jeunes et chez les travailleurs en emploi. La prise en charge ou non de la formation par les entreprises questionne leurs pratiques pour stabiliser ou « sécuriser » leurs salariés. De leur côté, les organisations, et en particulier les institutions publiques, sont aujourd'hui de plus en plus parties prenantes des dispositifs de professionnalisation : soit parce qu'elles-mêmes se professionnalisent ; soit parce qu'elles attendent des individus davantage de professionnalisme et de savoirs d'expertise. Dès lors, les organisations jouent un rôle important dans les dispositifs de formation, de (re)formation et elles viennent en ce sens directement interpellé les individus. Elles ont alors une incidence sur leur parcours et sur leur trajectoire. De ce point de vue, la dimension territoriale est également à prendre en compte. C'est le cas des institutions de formation (les écoles d'enseignement supérieur par exemple) qui peuvent stratégiquement chercher à s'ancrer sur des aires géographiques différentes (métropole, région, pays, international) en fonction de leurs publics cibles et des finalités de formation. Ici, l'expertise du Céreq, sur la relation formation-emploi, entretient et stimule des questionnements sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail et sur le début de carrière. Dans ce sens, la question sera de comprendre comment se bâtissent les compétences tant comme résultats de l'activité de formation (alternante ou non) que comme composante de l'activité professionnelle.
- Enfin, une troisième piste appréhende les groupes professionnels à travers leurs réseaux de concurrence et de coopération éclairant ainsi les diverses formes de segmentation à l'œuvre au sein de ces mondes professionnels. Une telle perspective permettra de confronter les dynamiques à l'œuvre dans de nombreux secteurs d'activité – la santé, le sport, la culture, l'industrie, les services, le nettoyage, le petit commerce et l'artisanat, le travail social, etc. – en examinant, à la fois, la manière dont les univers professionnels et les catégories d'acteurs interagissent entre eux, et les liens que ceux-ci entretiennent avec l'État. Partant d'une mobilisation et d'une confrontation de différents courants de recherche (l'analyse néo-structurale, la sociologie interactionniste, la sociologie des professions, etc.), l'objectif sera d'analyser les effets de ces dynamiques sur les activités professionnelles, sur les politiques publiques sous-jacentes et sur l'émergence, voire la structuration de groupes professionnels. Ainsi les professions de l'intervention sociale, de

l'accompagnement des personnes en situation de handicap, de la sphère médicale ou paramédicale constitueront un terrain propice à l'étude des changements professionnels. Les évolutions en matière d'organisation des soins sont particulièrement révélatrices des dynamiques de coordination et de coopération mais aussi de concurrence qui traversent les sphères du travail social, de l'activité médicale.

Si les incursions de la vie personnelle dans le travail sont encadrées par les employeurs (privés et publics), les compétences personnelles construites par la socialisation primaire et les expériences de vie de l'individu sont maintes fois sollicitées dans la vie professionnelle.

### Famille, socialisation, éducation, santé

L'analyse des mondes privés nécessitera que l'on examine les modalités d'adaptation des familles face aux transformations sociales, aux crises économiques, aux migrations et aux mutations du monde du travail. Ces recherches conjuguent les différentes méthodologies développées dans le laboratoire et mobilisent en particulier les outils de l'analyse sociologique, ethnologique et démographique. Trois déclinaisons thématiques se dégagent :

- Les institutions et les politiques publiques façonnent les familles. Elles contribuent à définir, de manière formelle et informelle, des rôles sociaux de parenté et des rapports intergénérationnels. Les professions du travail social, de la santé, de l'aide à domicile ou des services à la personne interviennent sur la vie familiale, son organisation, ses croyances, ses modalités d'entraide et de transmission. L'étude des relations entre les familles et les institutions sanitaires, sociales et éducatives se fait au travers de l'analyse de leurs interventions que ce soit en termes de transferts de l'activité de ces institutions vers les familles, de l'intervention des institutions pour protéger l'un des membres de la famille, ou encore de leur absence d'intervention au profit du monde associatif. Ainsi, par exemple, l'étude des conditions de vie de jeunes à la fin et après le placement tient compte de sa trajectoire passée dans et en dehors des prises en charge, elle permet d'appréhender les effets de l'intervention publique sur le devenir de jeunes adultes en termes de scolarité, de socialisation et d'insertion professionnelle.
- Les familles sont pensées comme inventant des pratiques quotidiennes dans les interstices des institutions, comme autant de pistes d'organisation propres ou de résistance. Elles ne sont pas uniquement vues comme le support des politiques publiques et des interventions sociales. Il ne s'agit donc pas seulement de rendre compte de formes renouvelées de police des familles, mais également de nous attacher à analyser les pratiques quotidiennes mises en œuvre au sein des familles, lesquelles s'exercent certes sous contrainte institutionnelle et sont catégorisées par les politiques sociales, mais peuvent aussi déployer des perspectives propres dès lors que des marges de manœuvres sont perçues entre les différentes institutions. Ainsi, en situation migratoire, la famille est le lieu d'observation privilégié de l'acculturation. Dans cet espace de socialisation primaire, se vivent les tensions entre pratiques éducatives issues de la culture d'origine et contraintes imposées tant par les conditions matérielles de vie quotidienne que par les normes de la société d'accueil. Tout en ne gommant pas les enseignements du passé, une approche qui intègre des nouveaux traits de la socialisation des migrants permet de mieux appréhender l'étude du changement social, les nouvelles stratégies des immigrés en lien avec les mutations économiques, sociales, culturelles et politiques de la société d'accueil. Les processus de socialisation familiale sont considérés comme étant en interaction avec les espaces temps pluriels, avec lesquels les émigrés-immigrés et leurs descendants composent, provoquent concurrence, juxtaposition ou synergie entre agents et lieux de socialisation. Ce contexte nouveau impose aux parents de reconsidérer le statut de l'enfant, les relations intergénérationnelles et de genre. Leurs pratiques éducatives s'exercent dans l'intimité contrainte par le regard des professionnels des champs sanitaire, social et éducatif, celui de leurs compatriotes immigrés et celui de la famille éloignée mais toujours présente grâce aux moyens de communication. Sur un territoire donné, les relations familiales sont autant de ressources localisées et entrent dans la composition d'un capital d'autochtonie qui éclaire les trajectoires résidentielles et professionnelles des individus et des ménages. La prise en compte des enjeux familiaux et conjugaux des parcours professionnels et résidentiels renouvelle ainsi les analyses des transformations du marché du travail et de l'emploi ou du logement, notamment chez les ouvriers dans les pays ou les régions où le secteur industriel (textile, mécanique, minier, métallurgique) s'est effondré.
- L'analyse des dynamiques propres aux mondes privés nécessitera également de privilégier l'étude des processus de socialisation et d'analyser leurs effets sur les pratiques corporelles, la sexualité, la santé et les parcours de formation des individus. Une attention particulière est portée aux retombées des politiques sanitaires et éducatives. L'attention portée aux processus de socialisation permet de comprendre comment se construisent certaines dispositions ou, au contraire, la manière dont se

renforcent les inégalités, en lien avec les politiques éducatives et en amont de l'insertion professionnelle. Ainsi en va-t-il, par exemple, des choix d'orientation et d'accès à la formation dont il convient de pointer la dimension collective et, notamment familiale, ainsi que les ressorts sociaux et sexués. L'étude de l'impact de la famille sur les choix d'orientation vers l'apprentissage est l'une des thématiques du Céreq pour les années à venir qui s'inscrit dans cette perspective. En effet, les modes d'intégration des jeunes nécessitent également de se référer à leur filiation et à tout ce qu'elle implique en termes de transmissions intergénérationnelles. Il importe donc de s'intéresser aux sens, significations et enjeux de ces transmissions familiales, en rapport avec les modalités d'insertion et d'accès à l'autonomie. Comment se créent, se gèrent et se transforment les valeurs et les significations accordées, à l'école, au travail... L'hétérogénéité des orientations et l'inégalité repérée quant aux formes de l'insertion professionnelle ne peuvent en effet être comprises sans tenir compte de ce qui se joue en termes de socialisation familiale et scolaire, selon les contextes socioéconomiques d'origine. Une attention particulière sera également accordée aux parcours scolaires de réussite et aux conditions familiales les rendant possibles pour comprendre en quoi et comment les contenus et modalités des transmissions et transgressions intergénérationnelles participent au processus de « déplacement social ».

### Les frontières poreuses du travail

L'analyse des mondes privés et des mondes du travail suppose, on l'a dit, d'adopter une définition large du travail, et de prendre à bras le corps la question de l'articulation entre le travail salarié et les autres formes de travail, qui se développent dans des espaces matériels et affectifs relevant plutôt du proche et de l'intime.

L'intrication entre monde travail salarié et d'autres mondes du travail est une composante importante des réseaux de relations interpersonnelles. Elle intervient dans certaines formes de recrutement, la qualité de l'accès à l'emploi dépendant alors de la capacité des réseaux familiaux et sociaux à s'imbriquer aux réseaux professionnels et institutionnels (et inversement). Elle est aussi au cœur de certains réseaux d'interconnaissance dans les cercles d'influence. L'approche en termes de réseaux sociaux permet, ainsi, de souligner l'importance des liens interpersonnels dans l'exercice du travail quotidien. Que ce soit pour les salariés ou pour les indépendants, dans le secteur public ou dans le secteur privé, et à tous les niveaux hiérarchiques, l'effet du capital social, permet d'expliquer l'existence d'inégalités horizontales, entre individus occupant des positions relativement similaires au sein de l'espace social et professionnel. L'analyse relationnelle (à travers les échanges de ressources sociales) met aussi au jour les processus sociaux qui structurent l'action collective au sein d'une organisation, d'une entreprise ou même d'un marché. Le monde professionnel n'est pas qu'un monde de contrats et d'échanges marchands. C'est aussi un monde d'interconnaissances à l'échelle locale, où se construisent affinités électives, influences réciproques et ententes informelles. Cette vie relationnelle contribue à rendre poreuses les frontières du travail. Comment concilier affaires et affinités interpersonnelles ? Où commence et où s'arrête une relation professionnelle ?

Soulignons l'articulation entre les phénomènes d'interconnaissance locale et les activités de travail. Ainsi, l'attention porte sur les effets de l'activité de divers professionnels (enseignants, travailleurs sociaux, médecins, etc.) auprès de publics captifs ou ancrés localement, sur leur résonance avec les stratégies résidentielles des habitants, leurs mobilisations collectives, leurs pratiques quotidiennes (qu'elles touchent la santé, l'éducation, l'alimentation, l'habitat, etc.). Elle peut également s'attacher au tissage des réseaux locaux d'interconnaissance entre professionnels, de même que les mécanismes de réflexivité, d'engagement et de représentation qui y sont en jeu de part et d'autre. Des activités traditionnellement cantonnées au monde privé (care, bricolage, gestion des papiers, éducation des enfants, altruisme/philanthropie etc.) sont également analysées comme du travail d'autant mieux que certaines deviennent en elles-mêmes des activités rémunératrices et vécues comme des activités professionnelles, dans un cadre déclaré ou non (aide à domicile, menues réparations, travaux de couture...). Sont ainsi prises en compte les nouvelles formes de « privatisation » ou de marchandisation du travail domestique, assurées souvent par des femmes issues des classes populaires et/ou de l'immigration. En outre, celles-ci interviennent très directement dans l'espace privé de ceux qui y ont recours. Enfin, les évolutions du travail salarié (désindustrialisation, individualisation, injonctions à la mobilité...) et la prégnance du chômage dans certains territoires permettent d'observer la façon dont les pratiques quotidiennes familiales et de voisinage s'organisent, évoluent et s'articulent, pour accéder aux ressources essentielles grâce à un travail de subsistance varié et omniprésent qui remet en cause la partition classique entre production et reproduction.

De plus, mais de façon parfois emboîtée avec la précédente, on peut distinguer un axe d'interrogation d'une part sur les effets du travail, salarié ou indépendant, sur l'espace privé de ceux et celles qui travaillent, et de leurs familles, et d'autre part sur les effets des mondes privés sur la vie au travail et le rapport au travail, voire sur

les compétences dans le cas des métiers relationnels. Les effets de l'organisation du travail et des politiques d'entreprise – ou, plus largement, organisationnelles – sur la vie personnelle, conjugale et familiale (gestion du temps, gestion du corps, mobilité, division sexuelle du travail domestique) occupent une place essentielle, tout comme les effets des restructurations et de la privation d'emploi. La question de la structuration des marchés du travail local sur les configurations familiales, sur la vie quotidienne, sur l'accès au travail fait partie intégrante de l'analyse tout comme celle des liens entre monde privé et rapport au travail.

La diffusion d'organisations du travail flexibles multiplie les contraintes temporelles au travail alors que de nombreux salariés ayant des contraintes familiales sont présents sur le marché du travail. Les difficultés de conciliation qui s'ensuivent peuvent conduire à l'apparition de formes de désengagement. Le rôle des difficultés d'articulation du temps et des horaires de travail avec les responsabilités familiales a été peu étudié en tant que facteur explicatif de ces comportements de désengagement (satisfaction et motivation au travail, turn-over, absentéisme, retrait du marché du travail...). Une autre dimension, plus interindividuelle et intersubjective, se lit dans le lien entre les carrières matrimoniales et les carrières professionnelles, les ajustements « genrés » entre contraintes domestiques et contraintes du travail, entre *care* et construction de soi, entre temps de travail et temps de loisir. Le rapport entre sphère privée et vie sociale ouvre alors sur les sens de l'intime, l'expression des subjectivités et sur la gestion de son corps.

### Économies et sociétés : développement, richesse, innovation et régulation

L'axe Economie et Sociétés conserve la même structuration que dans le précédent quadriennal. Il s'agit toujours de fédérer des recherches sur le fonctionnement des systèmes économiques contemporains, encadrés dans un environnement social et dans un environnement naturel mais aussi étudiés dans leur dimension historique et philosophique. Un point mérite toutefois d'être souligné : les interrogations autour de l'Etat, de sa place dans l'économie, dans la société, dans l'interaction homme-nature, constitue un élément structurant et fédérateur des projets des quatre programmes. Il en est ainsi de la thématique de l'Etat social, au cœur du projet de CAFES, du rôle que l'Etat parvient à (ou souhaite) conserver dans les politiques de développement et de développement durable, à l'ère des partenariats publics-privés (programme TAIDD), ou encore des politiques publiques d'appui à l'innovation (programme SITE). Il s'agit ainsi de contribuer à un débat politique et sociétal majeur, celui de l'effacement ou de la réaffirmation de la puissance publique face aux mutations économiques, sociales, environnementales et technologiques contemporaines.

#### Capitalisme financier et État social (CAFÉS)

Le sous-axe Capitalisme Financier et État Social (CAFÉS) est l'émanation de l'ancien sous-axe Dynamique de l'Accumulation-Répartition et Mutation du Capitalisme (DARMC). Le changement de nom de l'axe signale une volonté d'explorer la viabilité macroéconomique, sociale et environnementale du capitalisme actuel. Les recherches menées au sein du sous-axe CAFÉS ont vocation à s'intéresser aux transitions subies par le capitalisme financier en général et l'État social en particulier, en tentant de montrer comment ces deux transitions participent d'un même mouvement, dans un environnement institutionnel marqué par la domination du néolibéralisme.

Concernant la transition du capitalisme financier, le projet cherchera à expliciter davantage comment la dynamique du capitalisme financier se déroule, entre périodes d'euphories spéculatives, de krachs soudains ou de dépressions prolongées. L'analyse des cycles économiques et de leurs déterminants sera donc une voie de recherche poursuivie, notamment par la mobilisation des outils de la théorie post-keynésienne (que ce soit en termes de modélisation Stock-Flux Cohérente ou de modèles à base d'agents). Le sous-axe se penchera également sur le concept d'instabilité, que ce soit pour éclairer la distinction avec les cycles, mais aussi pour identifier les facteurs de fragilité financière ou réelle, ainsi que les leviers pour stabiliser une économie intrinsèquement instable. Au titre de ces réflexions, il s'agira par exemple de questionner les comportements d'investissement des entreprises ou de réévaluer le rôle de la contrainte extérieure (loi de Thirlwall), notamment au sein d'une union monétaire qui offre peu de variables d'ajustement, si ce n'est le renforcement des dynamiques territoriales centrifuges conduisant à des inégalités de développement de plus en plus marquées. Au-delà de la domination financière, c'est aussi le régime monétaire qui contraint l'activité et l'emploi, et le projet de recherche se proposera d'apporter des éléments de réponse pour estimer les pertes de richesse occasionnées par le maintien d'un ordre monétaire inadapté, faute de transferts budgétaires suffisants entre territoires.

Face au cumul des difficultés, nos économies contemporaines éprouvent les pires difficultés à sortir d'une spirale stagnationniste, avec un chômage élevé, une inflation très basse et des gains de productivité historiquement bas. Le capitalisme est-il en transition vers un nouveau régime d'accumulation ? Le projet de recherche se propose d'interroger ces évolutions pour en trouver les causes structurelles. D'une part, pourquoi l'inflation reste-t-elle si faible ? La courbe de Phillips a-t-elle disparu ? Comment expliquer la quasi-absence de gains de

productivité ? La loi de Kaldor-Verdoorn nous apporte-elle des éclairages ? Pourquoi l'imaginaire des capitalistes peine-t-il à identifier de nouveaux eldorados capables d'étendre l'empire de la marchandise ? Le projet de recherche tentera également d'envisager des politiques publiques susceptibles de contrer ces tendances stagnationnistes de nos économies contemporaines. Il s'agit de concevoir de nouvelles institutions capables de restreindre la prédation financière (nouveaux acteurs financiers publics, nouveau cadre juridique pour l'entreprise, régulations innovantes des acteurs financiers, nouvelles normes comptables,...), mais aussi de rénover le cadre des interventions traditionnelles de la puissance publique, en lien avec les impératifs écologiques (politique d'investissement public dans la transition écologique, politique monétaire favorisant les projets d'investissement à long terme, politique de réduction du temps de travail, propositions pour remplacer le concept d'*output gap* dans le pilotage de la politique économique,...).

Dans la poursuite de l'élan du colloque de l'AES de 2016 « Politiques sociales en mutation », des travaux se poursuivent capturer les grandes régularités, et les évolutions structurelles en cours.

Les régularités seront recherchées par des travaux de comparaison internationale des systèmes nationaux de redistribution. S'appuyant sur l'exploitation de micro-données du Luxembourg Income Study (LIS), nous cherchons à identifier et expliquer les grandes régularités des politiques fiscales des différents Etats, de leur politique de redistribution, et à en faire l'économie politique : quels sont les rôles respectifs de la distribution primaire et de la redistribution ? Y-a-t-il une opposition et des différences d'effets entre les stratégies de démarchandisation (secteur public et socialisation développée) et les stratégies de redistribution (priorité donnée à la réduction de la pauvreté) ? Cette recherche empirique se construit en parallèle d'une réflexion théorique sur la valorisation monétaire des différentes activités sociales : comment la distribution de salaires, de transferts, de profits participent à la définition sociale et monétaire de la valeur.

Les mutations seront abordées essentiellement à l'appui du cas français. Les politiques sociales connaissent d'important changement dans leur structure, dans leurs paradigmes, dans leur financement, et finalement dans leurs conséquences économiques et sociales. Pourtant, fait de leur évolution lente et incrémentale, les transformations des institutions de la protection sociale sont parfois difficiles à identifier, et leurs conséquences difficiles à évaluer. Pour saisir ces évolutions qui ne se donnent pas d'elles-mêmes, une stratégie commune aux chercheuses et chercheurs du sous-axe, est de se pencher sur les évolutions significatives de la protection sociale en France, en s'intéressant à ses marges. Dans un paysage politique et institutionnel contraint, la réforme par la marge est une stratégie politique clairement repérée ; de plus la superposition de réformes marginales a des dispositifs existants peut conduire à des reconfigurations de fond de systèmes qui n'ont pas été réformés directement (Streck et Thelen). Ce travail sur l'évolution des politiques menées est associé à un travail sur la mesure, la quantification et le pilotage publique des enjeux sociaux.

Cette stratégie de recherche se décline sur différents terrains : en matière d'emploi, une équipe porte notamment un contrat de recherche pluridisciplinaire (sociologie-économie) dans le cadre de l'expérimentation du dispositif « territoire zéro chômeur », qui vise à financer des activités et/ou des emplois rémunérés, en partie par redéploiement des fonds de l'indemnisation chômage. Des travaux se poursuivent concernant les politiques de la dépendance : ces travaux portent à la fois sur les stratégies de financement de ce nouveau risque social, mais également sur la manière dont l'intervention publique configure à la fois la prise en charge publique et la construction sociale du marché privé de la dépendance (assurance, offre de soin, etc.). Une thèse démarrée en 2017 portera sur la généralisation des complémentaires santé d'entreprise et sur le rôle que cette réforme confie aux partenaires sociaux dans la gestion privée de l'assurance santé. Des travaux sont également envisagés sur la contribution des incitations fiscales à l'organisation de la philanthropie dans les hauts de France.

Enfin et surtout, les chercheuses et chercheurs ont choisi de travailler autour d'un questionnement commun, à l'intersection de leurs objets de recherche : le concept de l'Etat employeur en dernier ressort. Ce concept, proposé par Minsky, nous permettra d'aborder l'action publique vis-à-vis du chômage, de différents points de vue : régulation de l'activité macroéconomique, contrôle de la production et de la distribution du revenu, responsabilité sociale et environnementale de l'Etat, des collectivités locales et des acteurs économiques notamment. Une série de séminaires est prévue autour de cette thématique.

### « Histoire de la Pensée Economique et Sociologique » (HPES) 2018-2022

Le sous-axe HPES examine les courants de la pensée économique et sociologique du point de vue historique et philosophique sans parti-pris idéologique. Dans la continuité des recherches menées, les membres du sous-axe souhaitent poursuivre leurs investigations dans cinq directions principales : l'économie et la politique du 18<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle, l'histoire de la microéconomie, l'histoire de la macroéconomie et en particulier de celle développée par Hayek à la fin des années 1930, l'économie philosophique et notamment les liens entre économie et religion et enfin les interactions entre économie, sociologie et bioéthique autour des notions de justice et de care.

Les activités à venir s'organiseront d'abord autour de manifestations scientifiques d'envergure dont plusieurs sont d'ores et déjà programmées :

- Colloque international « La théorie économique est-elle utile ? » Sciences Po Lille, 6-7 septembre 2018. Ce colloque se propose de distinguer la réflexion sur l'utilité de la théorie économique selon trois directions : le sens de la question ; l'histoire de cette question sous une perspective pratique ; l'horizon vers lequel nous entraîne cette question.
- Journée d'étude « Républicanisme et économie politique », MESHS Lille, 14 novembre 2018. L'objet de cette journée d'étude est d'interroger l'absence de lien apparent entre l'économie politique et le programme républicain, alors que certains prônent la nécessité d'une économie politique républicaine.
- Colloque international « Economie et religion », Sciences Po Lille, mars 2019
- Colloque International de l'ESHET « Banks and money in the History of Economic Thought », Sciences Po Lille, mai 2019. Ce colloque, qui accueillera près de 450 participants provenant de plus de 30 pays, a pour thème la place des banques dans la macroéconomie du 20<sup>ème</sup> siècle à nos jours. A cela s'ajoutera une réflexion sur l'articulation entre le champ de la macroéconomie qui se développe à partir des années 1930 et celui de la théorie monétaire et bancaire qui poursuit une existence séparée comme champ d'économie appliquée.

Parallèlement, les travaux réalisés devraient se concrétiser par la publication de trois ouvrages :

- Pierre Prevost, ***Cours d'économie politique (1817) et autres textes économiques***, Paris : Editions Garnier, 185 p., décembre 2018
- Pierre-Samuel Du Pont de Nemours, *Textes politiques*, 2019
- Emile et Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances : prononcées à l'Athénée (1831)*

Enfin, deux programmes de recherche apparaissent centraux dans les travaux du sous-axe. Il s'agit d'une part d'un projet structurant MESHS Lille (2019-2021) intitulé « Economie politique et républicanisme ». Ce futur projet sera l'occasion d'approfondir les idées politiques des économistes des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles. Il cherchera également à creuser la relation entre l'économie politique et le néo-républicanisme. Il s'agit d'autre part de la création d'un axe de recherche avec l'université de Genève (faculté de théologie et d'éthique) puis de la création d'une association européenne de philosophie économique en lien avec le BETA, le GREQAM et TRIANGLE autour de la thématique « Economie et religion ». Ce projet cherchera également à aboutir à la création d'une collection "philosophie économique".

### **TAIDD Territoires, Acteurs et Institutions du Développement Durable**

Les travaux du sous-axe TAIDD se situent dans le prolongement des travaux de l'axe VEDEV par l'étude des dynamiques du développement durable sur des territoires variés, sur différentes aires géographiques, au Nord et au Sud.

Ils chercheront notamment à lier trois types de problématiques théoriques et empiriques : (1) La question du développement (notamment dans les pays du Sud) ; (2) La question des enjeux écologiques et sociaux du développement ; (3) La question des Acteurs et Institutions qui structurent ces processus de développement et de développement durable. La dynamique de ce sous-axe repose sur la complémentarité de ces trois problématiques.

Les chercheuses et chercheurs y partagent en effet la conviction selon laquelle la réalité de terrain n'existe qu'à travers les représentations que s'en font des acteurs et que soutiennent les institutions. Cette conviction explique bien sûr que la distinction entre la croissance et la durabilité, ou bien entre la question du « développement » des pays du Sud et celle du « développement durable » des pays du nord doit être questionnée. Elle explique aussi que la diversité des terrains et des objets d'analyse, avec des méthodes de preuve issue des sciences sociales, nourrisse en permanence une réflexion de nature conceptuelle sur la dynamique et la plasticité des institutions majeures du capitalisme : marché, entreprise (privée ou publique) et pouvoirs publics.

Quelques points saillants représentent plus précisément des terrains d'expertise qui seront approfondis. La question du développement portera en particulier sur la problématique de l'agriculture et de la santé dans les pays du sud. C'est un domaine dans lequel le Clersé a acquis une expertise reconnue au niveau international en proposant une approche alternative à celle des grands programmes de développement mondiaux des institutions internationales, montrant la nécessité d'ancrer les politiques dans des institutions et des cultures locales. L'une des problématiques émergentes sera celle de l'eau (recherche soutenue par l'IFAD (International Fund for Agricultural Development)).

Ces recherches sont en relation étroite avec les interrogations contemporaines sur la non soutenabilité des trajectoires de développement des pays du Nord. Cette ligne générale peut être notamment illustrée par cinq grandes séries d'analyses : (1) une analyse des notions de risque, vulnérabilité, résilience en relation avec une approche sociologique et économique des politiques territoriales menées en la matière (notamment autour des Parcs Naturels régionaux) et une attention particulière à la question du nucléaire (en particulier dans le cadre d'une étude croisant la France et le Japon) ; (2) une réflexion qui se poursuit sur le lien fondamental entre ville et mobilité et plus précisément la question de la transition vers l'éco-mobilité ; (3) une réflexion qui débute (en lien avec l'axe 2 du Clersé) sur les emplois verts et verdissants tels que définis par l'Observatoire National des Emplois et Métiers de l'Economie Verte : si ces emplois sont appelés à constituer le cœur du projet de transition de notre économie pour répondre aux enjeux environnementaux, il convient d'en analyser la qualité et la pénibilité ; (4) une analyse des pratiques innovantes des acteurs sur les territoires (innovations productives, innovations dans les modes de consommations) et de l'impact de ces pratiques sur les territoires (5) une réflexion émergente sur les modèles agricoles de la région Hauts de France et leur compatibilité et durabilité (en lien avec le département Sciences pour l'Action et le Développement (SAD) de l'INRA).

Les recherches sur les questions concrètes de développement et de durabilité questionnent notre représentation du processus économique en son cœur : celui du comportement des acteurs et de leur interaction avec les institutions qui structurent ce comportement. Cette problématique va être développée notamment autour d'une redécouverte des travaux de Karl Polanyi (en lien avec l'Institut Polanyi) et de la problématique des communs et des modèles de production coopératifs et associatifs (en lien avec la Chaire ESS, l'Institut Godin, Solidaris et l'Institut Veblen). Un séminaire MESHS sera consacré à cette réflexion sur les institutions de la transition et le dépôt d'un projet ANR est prévu en septembre 2019. Une thèse est en cours sur le sujet et d'autres sont en projet autour d'un élargissement de la problématique de la RSE à celle plus ouverte des « conventions liant l'entreprise et la société ».

Plus généralement les chercheurs de TAIDD sont, pour la période 2018-2022, fortement investis dans le comité de rédaction de plusieurs revues et éditions scientifiques reconnues : revue DD&T, revue ROR, RFSE, Mondes en développement, Editions du Septentrion. Et ils travaillent étroitement avec les acteurs locaux (collectivités, ONG, etc.), réalisant un maillage territorial très important.

## Services, Innovation, Travail, Entrepreneuriat (SITE)

Le sous-axe « Services, Innovation, Travail, Entrepreneuriat » réunit au sein du Clersé une équipe de plus d'une vingtaine de chercheurs (y compris les doctorants) qui, depuis plusieurs années, ont œuvré à élaborer un projet scientifique commun autour des thématiques de l'innovation et de l'entrepreneuriat (A), des services et de l'innovation dans les services (B) et les industries créatives comme moteurs de la croissance européenne (C). Ce projet collectif s'établit non seulement sur un ensemble d'opérations de recherche communes, mais aussi sur une importante activité éditoriale, l'animation de plusieurs sociétés savantes (et des multiples manifestations récurrentes qui leur sont associées), le montage ainsi que la prise en charge de plusieurs formations adossées aux thématiques de l'innovation et des services.

Les concepts et méthodologies utilisés par les membres de l'axe « SITE » sont très larges, puisqu'ils mélangent à la fois des modélisations formelles, des réflexions conceptuelles, des méthodes qualitatives (entretiens semi-directifs...) et l'usage de techniques économétriques.

### A) Economie de l'innovation et de l'entrepreneuriat

Dans le « sous-axe » SITE, la thématique de l'innovation est abordée sous l'angle des services (voir point B), mais elle l'est aussi d'un point de vue plus général indépendamment de la dynamique sectorielle. Dans cette perspective générale, les dynamiques entrepreneuriales et d'innovation sont envisagées essentiellement dans leurs inscriptions au sein de systèmes complexes d'interactions entre agents. Ces systèmes peuvent être

sociaux, spatiaux et/ou sectoriels (systèmes locaux, nationaux et sectoriels d'innovations, clusters et pôles de compétitivité, réseaux d'innovation).

Les dynamiques d'innovation, l'analyse des systèmes d'innovation font l'objet de projets appliqués à l'émergence de filières nouvelles comme la silver économie (recherche soutenue par La Chaire TDTE -Transitions démographiques économiques, transitions), ou celles associées à l'économie circulaire (par exemple l'écologie industrielle et l'émergence d'une filière biométhane dans le cadre du programme TIGA préparé en 2018 à Dunkerque avec les collectivités territoriales)

Le programme SITE développe depuis plusieurs années un axe de recherche autour du potentiel économique, en termes d'innovations, d'entrepreneuriat et d'attractivité, que représente l'écologie industrielle à l'échelle territoriale. Une thèse appliquée à la symbiose industrielle de Dunkerque sera soutenue fin 2018 et une autre thèse, co-financée par la région Hauts de France et l'ADEME débutera à la rentrée 2018. Intitulée "Economie circulaire, écologie industrielle et diversification des territoires industriels et portuaires", elle vise à appliquer la méthodologie construite et à comparer les expériences de différents ports de la mer du Nord. En parallèle, le programme SITE participe en 2018 à un consortium européen dans le cadre d'un projet H2020 sur le thème de l'économie circulaire. Sur plus de 30 projets, celui-ci figure parmi ceux qui ont été retenus pour concourir lors de la dernière phase de sélection.

Une partie des travaux de cet axe concerne également les relations science / industrie dans une perspective à la fois historique et contemporaine. Une série de séminaires financés par la MESHS aura lieu en 2018/2019 sur le thème de l'entrepreneuriat académique en coordination avec des historiens de l'université de Lille. Un programme de recherche sur la valorisation de la recherche dans les petites et moyennes universités a débuté en 2017 avec l'étude du cas de l'ULCO et sera poursuivi dans les années à venir sur la base d'une comparaison nationale. Plusieurs coopérations internationales sont également engagées sur le thème du rôle des tiers lieux dans l'émergence de l'entrepreneuriat (académique ou non)

Au total ce premier champ de recherche peut être décliné en trois trajectoires de recherche complémentaires :

- innovation, entrepreneuriat et émergence de nouvelles filières
- innovation et valorisation de la recherche
- innovation, entrepreneuriat et territoires,

#### *B) Economie des services et économie de l'innovation dans les services*

Il s'agit de thématiques historiques du Clersé, qui a acquis dans ces domaines, sous l'impulsion des travaux précurseurs de Jean Gadrey et de Jean-Claude Delaunay, une visibilité européenne et internationale. La littérature spécialisée évoque ainsi une Ecole lilloise de l'économie des services. Ce champ sectoriel fédérateur est décliné selon un certain nombre de thématiques scientifiques correspondant à des projets de recherche dont certains, déjà présents dans l'ancien quadriennal, continuent d'être exploités et dont d'autres sont émergents.

Les membres du sous-axe « SITE » sont également impliqués dans le projet européen Co-VAL (Horizon 2020, code : CULT-COOP-11-2016-2017, budget : plus de 4 millions d'euros), dont l'objectif est d'étudier et de proposer de nouveaux mécanismes et stratégies institutionnels pour améliorer la coopération entre les administrations publiques et les autres acteurs de la société (usagers, entreprises, associations...) afin de concevoir, produire et délivrer des services et des politiques publiques. Cette problématique est aujourd'hui au cœur d'un nouveau champ de la littérature appelé « service science » auquel les membres de l'équipe entendent contribuer.

Les principales thématiques de recherche envisagées sont les suivantes :

- innovation et co-création de valeur dans les services publics
- la productivité et la performance dans les services,
- les services dans leurs relations à l'emploi,
- les réseaux d'innovation publics-privés,

- l'innovation sociale dans ses relations à l'innovation de service,
- les services et le développement durable,
- les services et les politiques publiques.

### C) Les industries culturelles et créatives comme moteurs de la croissance européenne

En écho à la résurgence récente d'arguments selon lesquels la tertiarisation serait un frein à la croissance économique, nous voulons étudier cette relation services-croissance de manière originale en montrant comment les services peuvent contribuer à rendre productifs des secteurs traditionnellement considérés comme stagnants – les industries culturelles et créatives. Au-delà de la seule mesure de la productivité, nous nous attacherons à identifier les effets de rétroaction favorables à la croissance générés par les services au sein des industries culturelles et créatives, ainsi que les rétroactions de ces secteurs avec le reste du système économique.

Les thématiques de recherche envisagées sont les suivantes :

- rétroactions entre le développement des industries créatives et la croissance des autres secteurs
- activités des microentreprises,
- diversités culturelles en Europe et inclusion des citoyens dans la production artistique.

### Perspectives générales

En résumé, le projet 2018-2022 du Clersé ne se distingue donc ni par sa dimension organisationnelle, qui a, pour l'essentiel, été stabilisée durant le précédent quadriennal, ni par des changements thématiques importants, même si, comme nous l'avons présenté ci-dessus, chaque axe peut faire évoluer certaines orientations thématiques de manière sensible en notamment en cohérence avec les priorités du CNRS (les questions de « radicalisation » et la problématique du « terrorisme » au sein de l'axe 1, la thématique du genre abordée de manière transversale au sein des trois axes, les axes 1 et 2, les enjeux liés à l'éducation dans l'axe 2, les transformations de la protection sociale dans l'axe 3, ...). En revanche, ce projet vise à conforter l'identité collective du laboratoire autour de la posture scientifique, critique et pluridisciplinaire, laquelle en fait sa spécificité et sa visibilité au niveau national. Dans cette perspective, il s'agit d'abord de renforcer et de pérenniser les moments collectifs qui ont été mis en place, durant ce quadriennal et qui commencent à atteindre leur rythme de croisière :

- les Journées annuelles du Clersé, dont la réactivation a été un succès,
- les Journées des doctorants, qu'il s'agit néanmoins de faire évoluer, notamment pour tenir compte de la mise en place des comités de suivis de thèse,
- le Séminaire commun, qui demeure un moment-clé dans l'ouverture du laboratoire à des chercheurs extérieurs.

Ce socle étant consolidé, d'autres modalités d'organisation du travail collectif pourront également être envisagées, non pas autour de thématiques spécifiques qui seraient trop homogénéisantes (la taille du laboratoire et ses missions d'enseignement impliquent une grande diversité qui en est aussi une richesse), mais sur les plans épistémologiques et méthodologiques. La sociologie et l'économie sont en effet traversées par des débats et des controverses qui portent notamment sur la place de ces disciplines dans la société et sur les méthodes qu'elles peuvent mobilisées. Les transformations dans la production et l'accès aux données, et plus largement aux terrains d'enquêtes, constituent par exemple des défis renouvelés. Le Clersé dispose d'une force de frappe scientifique et critique importante pour pouvoir prendre toute sa place dans ces débats.

Au-delà de cet objectif central, trois chantiers plus spécifiques sont ouverts au Clersé :

- **L'inscription dans un nouvel éco-système transformé par la création de l'Université de Lille.** Celle-ci ouvre de nouvelles perspectives de coopération avec les laboratoires du site tant en sciences humaines et sociales (CERAPS, CERIES, LEM, TVES, STL, par exemple) que dans d'autres champs disciplinaires (Santé, Droit, Informatique, Sciences du Vivant). En particulier le maintien et le renforcement des échanges avec l'ensemble des sociologues, des anthropologues et des

économistes partageant le positionnement scientifique du Clersé sont ainsi un objectif essentiel dans le cadre de la constitution en cours d'une faculté des sciences humaines et sociales renouvelée et élargie. Au-delà, le précédent quadriennal a permis d'initier des échanges autour des questions environnementales notamment (projet Climibio), mais également sur les transformations numériques. S'il ne faut pas nier les difficultés de ces coopérations entre disciplines éloignées, ces perspectives de recherches, croisant sciences expérimentales et sciences humaines et sociales, répondent à des enjeux sociétaux importants et doivent donc être renforcées. Les nouvelles configurations institutionnelles ouvrent ainsi des perspectives de collaboration ainsi que des opportunités de financements importants, notamment dans le cadre de l'I-site (par exemple sur des problématiques environnementales ou de santé)..

- **La poursuite des soutiens à l'internationalisation et le renforcement des coopérations internationales engagées.** La politique poursuivie depuis 5 ans a permis une croissance des publications dans des supports ayant une plus grande visibilité et des partenariats internationaux. Il s'agit de maintenir cet effort mais également d'encourager les effets de synergie possibles lorsque plusieurs équipes nourrissent des échanges soutenus avec des laboratoires issus d'une même zone géographique (comme avec le Japon, l'Argentine ou le Québec par exemple).
- **Enfin, une rénovation de son système d'information et de communication est engagée et doit être poursuivie.** La refonte du site internet, la réorganisation des modalités de collectes et de circulation des informations, le suivi et la diffusion des productions scientifiques, sont des chantiers qui ont une importance, allant bien au-delà des aspects techniques (voir aussi la mise en place d'ILOA à l'échelle d'UDL). Ils renvoient aussi à une « façon de vivre et de faire vivre » la recherche, à l'organisation du management des données de la recherche de l'unité, de la gestion de contenu, de la documentation des données (meta-données) et de leur archivage. Il s'agira aussi de travailler sur comment l'unité appréhende l'interopérabilité dans le paysage actuel données de la recherche (les TGIR comme Human-Num, Progedo, Eurostat) et aussi comment l'unité s'approprie et développe une culture de « l'open data et open access ». Une réflexion plus large sur ce que signifie la « valorisation » de la recherche en sciences humaines et sociales est ainsi également nécessaire. Au sein de son écosystème scientifique local, cette réflexion devra s'inscrire plus largement dans les politiques menées par l'Université de Lille et la Maison Européennes des Sciences Humaines et sociales.